

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Intimité et individualité au pensionnat :
la pratique du journal intime de Léandre-Coyteux Prévost
1869-1870

par

Amélie Deschênes

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Novembre 2007

© Amélie Deschênes, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Intimité et individualité au pensionnat :
la pratique du journal intime de Léandre-Coyteux Prévost
1869-1870

présenté par :

Amélie Deschênes

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Denise Baillargeon

présidente-rapporteure

Ollivier Hubert

directeur de recherche

Christine Hudon

membre du jury

Mémoire accepté le : 20 FEV. 2008

Sommaire

Ce mémoire de maîtrise porte sur l'expérience du pensionnat au XIX^e siècle et sur la manière dont étaient vécues l'intimité et l'individualité au sein d'une institution réputée pour la rigueur des règlements et du mode de vie imposé à ses pensionnaires. C'est à travers la pratique du journal intime de Léandre-Coyteux Prévost, rédigé durant l'année scolaire 1869-1870, que l'on examine comment le jeune homme a vécu son passage au pensionnat et surtout par quelles stratégies il a pu préserver une part d'intimité et d'individualité dans ce contexte d'étroite surveillance, de promiscuité et d'intense régulation. On cherchera, dans un premier temps, à identifier les modalités de la pratique du journal afin de déterminer dans quelles conditions elle avait lieu et quelle place elle occupait dans la vie du diariste. On verra ensuite par quelles stratégies Léandre-Coyteux Prévost parvient à préserver son intimité et son individualité en dépit des contraintes imposées par l'institution. Ceci nous amènera à remettre en question l'idée selon laquelle le « moi » des journaux du XIX^e siècle québécois serait absent ou « occulté ».

Mots clés

Journal intime, pensionnat classique, intimité, souci de soi, individualité.

Abstract

This master's degree thesis focuses on the experience of boarding school by a young men in the XIXth century and how were experienced privacy and individuality in an institution known for the rigorous regulations and lifestyle imposed on it's residents. It is through the practice of the diary by Léandre-Coyteux Prévost, written during the school year 1869-1870, that we study how the young man lived his residence in the boarding school and especially by wich strategies he was able to preserve some privacy and individuality in the context of close supervision, promiscuity and intensive regulations. At first, we will identify the modalities for the practice of the diary in order to determinate under which conditions it took place and the importance it had in the life of the diarist. Then, we will see by wich strategies Léandre-Coyteux Prévost managed to preserve his privacy and his individuality in spite of the constraints imposed by the institution. This will lead us to question the idea according to wich the « self », in the diaries of the XIXth century Quebec is absent or « dismissed ».

Key words

Diary, boarding school, privacy, « self », individuality.

Table des matières

Sommaire	iii
Abstract	iv
Dédicace	vii
Remerciements	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER :	
Léandre-Coyteux Prévost, pensionnaire au Collège de Montréal et diariste	25
1. Les Prévost de St-Jérôme	26
2. Le cours classique et le pensionnat	32
CHAPITRE II :	
Le journal intime de Léandre-Coyteux Prévost : la pratique rituelle d'un pensionnaire au Collège de Montréal	43
1. Modalités de la pratique	46
1.1 Un temps pour l'intime	48
1.2 Un espace pour l'intime	58
2. Le contenu du journal	64
2.1 Narration du quotidien	66
2.2 Récit de soi	73
2.3 Un outil taxinomique	80
Conclusion	82
CHAPITRE III :	
Vivre son intimité et son individualité au pensionnat	86
1. L'expérience du pensionnat	87
2. Les stratégies de l'intime et de l'individualité	100
2.1 Les pratiques	101
2.2 Les lieux	111
2.3 Le « moi » de Léandre-Coyteux Prévost	115
Conclusion	123

CONCLUSION	125
Bibliographie	129
Liste des figures	
Figure 1	52
Figure 2	53
Figure 3	58

À Ginette et Jacques

Remerciements

Il me faut tout d'abord remercier Monsieur Ollivier Hubert pour sa grande disponibilité tout au long du processus qui a mené au dépôt de ce mémoire. Merci pour votre appui durant mes recherches en archives et en bibliothèque, ainsi que pour les lectures et commentaires à chaque étape de cette entreprise. Ce fut un réel bonheur de travailler sous votre direction.

Merci à mes parents, Jacques et Ginette, qui ont eu la gentillesse et la patience de lire tout ce que j'ai écrit sur le journal intime de Léandre-Coyteux Prévost. La justesse et la pertinence de vos commentaires ont grandement alimenté ma réflexion. Mais surtout, merci de m'avoir fait cadeau de ce goût pour l'étude et de m'avoir permis d'aller aussi loin que je le voulais.

Merci à Mathieu, Yannick, Laurence et Camille. Vos encouragements et votre affection ont été de précieux alliés tout au long de mes recherches et plus encore dans la solitude de la rédaction.

À Benoît, mon compagnon de vie depuis le début de cette entreprise, un simple merci ne semble pas suffisant pour témoigner de ma reconnaissance. Sans toi, ce mémoire n'existerait sans doute pas.

Introduction

L'histoire, depuis une trentaine d'années, manifeste un intérêt certain pour les sources autobiographiques. La fin des années 1960 avait déjà vu naître un engouement pour le vécu des gens ordinaires. Ayant longtemps produit et consommé une histoire des grands hommes et des groupes dominants, les historiens en sont venus à se questionner sur la place et le rôle des exclus dans ce grand récit. Malheureusement, comme ces personnes évoluaient en marge du pouvoir ou encore hors de la vie publique, elles ont laissé peu de traces dans les archives officielles. Souvent, ce sont les gens en place qui ont pris la parole pour eux. Pour écrire l'histoire de ces oubliés, les chercheurs se sont d'abord tournés vers les archives des institutions répressives ou vers les documents sérieux. Puis ils se sont penchés sur des sources plus riches telles que la correspondance, les autobiographies et les journaux personnels. Depuis lors, ces documents ont acquis une légitimité dans la discipline et sont désormais couramment utilisés. Dans ce processus, les historiennes féministes des années 1970 ont tenu un rôle important en recourant à ce type de sources pour trouver l'empreinte du passé au féminin généralement peu présent dans les archives publiques et institutionnelles.

Cependant, si l'utilisation d'archives personnelles est habituelle aujourd'hui, on s'est encore peu intéressé à leur production, c'est-à-dire au développement d'une

écriture de soi, notamment à travers le journal intime. Certes, il existe dans la littérature scientifique, un bon nombre d'études ayant pour objet le journal intime. Des littéraires surtout s'y sont intéressés pour en définir les règles de style et de narration. Les historiens, eux, y ont plutôt vu une source privilégiée permettant d'accéder à la vie privée des gens et d'étudier leur mentalité. Dans cette perspective, les journaux intimes ont souvent été utilisés comme des textes pouvant fournir des informations sur leurs auteurs, leurs idées et les événements importants qu'ils ont vécus. Les journaux considérés sont alors ceux de grands hommes, d'acteurs importants de la société dont on souhaite mieux définir l'idéologie, ou comprendre davantage l'action. Mais si le journal intime est une source dont l'utilisation est courante et largement acceptée par la discipline historique, on devra convenir que la discipline en sait encore très peu sur ce que les anglophones appellent *diarism*, c'est-à-dire la *pratique* du journal intime. Si l'on en juge par nos recherches bibliographiques, l'historiographie de ce sujet demeure limitée, et c'est peut-être encore plus vrai au Québec qu'ailleurs. On connaît peu ou mal l'ampleur et la nature de ces journaux, et bien que l'on sache que la pratique connaît une grande popularité au XIX^e siècle, notre compréhension du phénomène est encore à parfaire. En effet, plusieurs questions restent sans réponse, en particulier quant aux causes de la popularité croissante que connaît la pratique à partir de ce siècle. Les spécialistes, qu'ils soient historiens ou littéraires, associent généralement ce fait à la montée de l'individualisme, mais peu de détails sont généralement donnés quant à la manière dont cette individualité s'exprime dans les journaux.

Pourtant, le souci de soi et la construction de l'individualité sont des traits culturels qui apparaissent et se développent dans le monde occidental bien avant le XIX^e siècle. Michel Foucault le rappelle à juste titre dans son article « L'écriture de soi »¹, paru en 1983 dans *Corps écrit*, et plus encore dans le troisième volume de son *Histoire de la sexualité*. Retournant aux écrits d'auteurs grecs de l'Antiquité, Foucault montre comment certaines « pratiques de vie » aux fonctions différentes servaient à l'ascèse, c'est-à-dire l'entraînement de soi. Des traités portant sur l'interprétation des rêves, des références à certains exercices d'écriture et de mentorat dans les textes gréco-romains, font la preuve qu'il existait, dès l'Antiquité, ce que Foucault appelle le souci de soi. La rédaction d'hypomnématas, par exemple, servait à noter l'information retenue lors des lectures et à se les approprier de manière à les posséder complètement. Il ne s'agit pas cependant d'une forme de journal intime où l'on s'épanche, mais plutôt d'une façon de se construire par l'étude des grands auteurs. La correspondance, où l'on procède à l'examen de sa journée, permettait aussi de s'occuper de soi. Foucault souligne le caractère « agissant » de l'écriture épistolaire : en écrivant une lettre, on agit à la fois sur soi (on se parle à soi-même) et l'on agit aussi sur celui qui nous lit. Bref, la correspondance serait un premier ancêtre de l'écriture de soi, élément d'une « culture de soi » :

« [celle-ci] constitue, non pas un exercice de la solitude, mais une véritable pratique sociale. Et cela, en plusieurs sens. Elle a en effet souvent pris forme dans des structures plus ou moins institutionnalisées; ainsi les communautés néo-pythagoriciennes ou encore ces groupes

¹ Michel Foucault, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, 5 (1983).

épicuriens sur les pratiques desquels on a quelques renseignements à travers Philodème [...]»².

Ainsi, le souci de soi ne date pas d'hier bien que l'on fasse généralement de l'attention portée à soi et de l'individualisme un attribut de la modernité. Ce travail sur soi n'est pas non plus le fait isolé de quelques originaux, mais bel et bien une pratique répandue et encouragée par des institutions comme l'école, les professionnels de la direction spirituelle, la famille et les amis. On comprend donc mieux l'importance d'une histoire longue de l'écriture intime qui permet d'ancrer la pratique et la popularisation du journal à ses toutes premières formes et manifestations. D'une telle histoire du journal intime, qui ne soit pas critique littéraire du texte, mais bien histoire de la pratique comme fait de culture, nous n'avons trouvé qu'une trace. Elle est l'œuvre du Français Philippe Lejeune, spécialiste de la littérature personnelle, et de Catherine Bogaert qui ont coécrit *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*³. Cet ouvrage n'est pas le premier que Lejeune consacre au journal intime ou plus largement à la littérature personnelle. Il s'était déjà penché sur le sujet avec *Le pacte autobiographique*⁴ et *Les brouillons de soi*⁵. Cependant, ces ouvrages tenaient plus de la critique littéraire et de l'analyse narratologique que de l'histoire. Aussi, les journaux étudiés étaient ceux d'auteurs réputés comme Jean-Paul Sartre ou Jean-Jacques Rousseau. Les journaux sont alors considérés pour leurs qualités littéraires et l'éclairage précieux qu'ils peuvent jeter sur l'œuvre et non pas

² Michel Foucault, *Histoire de la sexualité III. Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, p. 72.

³ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003.

⁴ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

⁵ Philippe Lejeune, *Les Brouillons de soi*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

comme une pratique sociale. Néanmoins, *Le pacte autobiographique* donne de grandes lignes théoriques en matière de littérature personnelle et souligne la particularité de la pratique du journal par rapport aux autres genres : l'inscription dans le présent. *Un journal à soi* s'inscrit entièrement dans une perspective historique et exprime bien ce que Lejeune avait déjà dit dans *Le pacte* : « [l'] écriture du moi qui s'est développée dans le monde occidental depuis le XVIII^e siècle est un phénomène de civilisation »⁶. Ce livre, résultat d'une exposition sur le journal intime, identifie les ancêtres du genre et raconte la naissance de cette pratique d'écriture. Apparaissant dès l'Antiquité, pour répondre aux besoins comptables grandissants engendrés par l'augmentation du volume des échanges commerciaux, le journal est d'abord un outil qui servait à noter des informations en les datant. Jusqu'au XVI^e siècle, le journal se complexifiera, mais il restera essentiellement un outil collectif servant à la comptabilité ou aux chroniques de la communauté. Même si les chrétiens lui donnent dès lors un tour plus personnel lié à la direction spirituelle, la pratique demeure tout de même marginale. Lejeune et Bogaert identifient certains facteurs matériels qui auraient favorisé le développement du journal intime. Par exemple, les auteurs voient un développement parallèle entre l'horloge mécanique, qui fait une graduelle apparition à partir du XIV^e siècle, le calendrier annuel qui s'impose vers 1750 et le journal personnel⁷. L'horloge mécanique et le calendrier modifient le rapport au temps en rappelant constamment son caractère éphémère. C'est alors qu'apparaît

⁶ Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Un journal à soi...*, p. 7.

⁷ Lejeune et Bogaert, *Un journal à soi...*, p. 54.

véritablement le journal spirituel ou intime qui se répandra dans le système éducatif au XIX^e siècle.

D'autres auteurs français s'étaient toutefois auparavant intéressés au journal intime. En 1976 Béatrice Didier publiait *Le journal intime*, où elle tente ce qu'elle appelle une socio-critique et affirme que :

« Dès ses origines et tout au long de son développement, le journal est le fait de la petite noblesse ou de la bourgeoisie. Il semble même qu'il ait fallu attendre la constitution de cette classe pour que le genre littéraire apparaisse. Pas de journaux intimes dans l'Antiquité ni au Moyen Âge »⁸.

Développant l'idée d'une pratique de classe, elle adopte les outils de la psychanalyse qui lui permettent de dresser le portrait type du diariste. Ce dernier appartiendrait à la petite noblesse ou à la bourgeoisie, serait marginal, malheureux dans sa profession et sans enfant. L'auteure va plus loin encore en décrivant le journal intime comme la matrice, l'utérus où le diariste cherche à se réfugier et suggère qu'il s'agit généralement d'un nostalgique aux tendances homosexuelles⁹. Cette approche marquée par la mode de l'époque semble très psychologisante et pose un diagnostic au-delà de ce que permet la méthode. Didier tente néanmoins une interprétation historique pour expliquer la popularité du journal intime au XIX^e siècle. Ce serait, selon elle, « [...] la rencontre entre trois facteurs : christianisme, individualisme et capitalisme qui a été féconde, à l'aube du XIX^e siècle, pour le genre qui nous

⁸ Béatrice Didier, *Le journal intime*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 47.

⁹ Didier, *Le journal...*, p. 84.

intéresse »¹⁰. Mentionnons encore les recherches d'Alain Girard qui a pour sa part étudié le journal intime du point de vue du développement de la notion de personne¹¹. Dans ce cas comme dans le précédent, les journaux examinés sont ceux d'écrivains renommés tels Rousseau ou Stendhal. Et, dans les deux cas, l'approche demeure avant tout littéraire.

Au tome 4 de *l'Histoire de la vie privée*, on trouve une véritable réflexion historique sur la popularisation du journal intime au XIX^e siècle. Dans son chapitre intitulé « Le secret de l'individu », Alain Corbin examine le phénomène d'individualisation au XIX^e siècle. L'auteur identifie les pratiques et les signes qui révèlent la montée en importance de l'intégrité individuelle. Parmi ces signes, la plus grande variété des prénoms donnés aux nouveau-nés, la multiplication des miroirs pour s'observer, la démocratisation du portrait, l'individualisation du lit et de la chambre à coucher aussi bien que de la tombe. Bien sûr, le journal intime participe de ce phénomène d'individualisation. Corbin voit dans la popularité de la pratique, l'envie de l'individu de se « déchiffrer », mais aussi « la diffusion sociale d'exercices spirituels issus de l'effort disciplinaire post-tridentin. » La tenue du journal permet donc l'examen de conscience tant valorisé, mais exprime aussi la volonté de faire la comptabilité de tout, de collectionner et de prendre la mesure du temps qui file. Corbin souligne aussi que la mobilité sociale existant au XIX^e siècle provoque un sentiment d'insécurité qui peut amener l'individu à se questionner davantage sur lui-même et sur la place qu'il occupe dans la société.

¹⁰ Didier, *Le journal...*, p. 60.

¹¹ Alain Girard, *Le journal intime*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

Au Québec, trois ouvrages fondent l'étude de la littérature personnelle et du journal intime. Parues durant la décennie 1980, ces études aboutissent toutes, à quelques nuances près, à la même conclusion, bien que leurs corpus et leurs méthodes diffèrent : la littérature personnelle d'avant la Révolution tranquille laisse très peu de place à l'expression du « moi ». Pierre Hébert, dans *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*, va cependant plus loin qu'Yvan Lamonde et Françoise Van Roey-Roux¹². S'interrogeant sur l'expérience de la subjectivité, Hébert distingue trois stades du développement du « moi » dans les journaux québécois. Le premier stade (1840-1930) serait celui du « moi occulté » où le « je » est subordonné au « nous » collectif. Puis de 1930 à 1950, il y aurait eu une période de transition où le « moi » est recouvert. Les journaux contiendraient alors plus de réflexion et de jugements personnels, mais l'objectif resterait de se rapprocher de la divinité. Puis, dans les années 1960, le « moi » s'affranchit enfin. Hébert explique la lenteur du processus par la situation coloniale du Québec, où pour survivre les Canadiens français ont fait passer la collectivité avant l'individu et où le nationalisme fut d'abord conservateur¹³.

Yvan Lamonde, dans *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, a d'abord pour objectif de faire le recensement de la littérature personnelle québécoise à travers les fichiers des grandes bibliothèques et de 121

¹² Françoise Van Roey-Roux, *La littérature intime au Québec, de 1760 à 1979*, Thèse de Ph.D. (Études françaises) Montréal, Université de Montréal, 1981, p. vii.

Yvan Lamonde, *Je me souviens: la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

¹³ Pierre Hébert, *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*. Montréal, Fides, 1988, p. 76.

dépôts d'archives. L'exercice lui permet d'en arriver à des conclusions à portée générale. Comptant pour 15 % du corpus rassemblé, le journal intime devient populaire à partir du XIX^e siècle et serait le genre de littérature personnelle le plus répandu. Les diaristes québécois seraient majoritairement des prêtres enseignants, ainsi que leurs élèves. D'après Lamonde, le contenu des journaux serait très peu intime, phénomène que Françoise Van Roey-Roux, dans sa thèse de doctorat déposée deux ans avant la parution du livre d'Yvan Lamonde, dit aussi remarquer. D'après l'analyse de Van Roey-Roux, les journaux d'avant la Révolution tranquille sont tissés de thèmes traditionnels et sans grandes qualités littéraires¹⁴. Le portrait qu'elle dresse du diariste correspond de plus assez bien à celui que dresse Béatrice Didier pour la France. Les études québécoises sur la question sont donc peu nombreuses. Il faut cependant mentionner l'apport de Stéphane Stapinsky qui, dans le cadre de sa maîtrise, s'est prêté à l'analyse du cas d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx. Ce mémoire vient nuancer l'idée selon laquelle la subjectivité québécoise du début du XX^e siècle était celle du « moi occulté ». En effet, Stapinsky repère dix stratégies par lesquelles le diariste arrive à critiquer subtilement certaines normes.

Malgré le grand intérêt que présentent ces travaux, on doit admettre qu'il y a beaucoup à faire encore pour prétendre établir une histoire de la pratique du journal intime au Québec. Pour y arriver, il faudrait non seulement s'intéresser aux journaux exceptionnels, « bien écrits » par des écrivains, journalistes et politiciens, mais aussi aux journaux tenus par des gens « ordinaires », au vécu peut-être plus banal, mais qui

¹⁴ Van Roey-Roux, *La littérature intime au Québec...*, p. vii.

représentent sans doute la part la plus importante des praticiens. Pour un journal comme celui d'Henriette Dessaulles, combien d'autres aux qualités littéraires moins canoniques, mais qui ont joué un rôle important dans la vie de leurs auteurs? On ne peut ignorer tous ces récits que des individus ont senti le besoin de produire à un moment ou à un autre de leur vie, sans qu'échappe à notre compréhension un phénomène culturel et social porteur de sens.

Cela dit, encore faut-il mettre la main sur ces journaux et cela tient généralement de la chance, sinon du hasard. Si, par exemple, comme l'a découvert Yvan Lamonde, les écoliers forment le second groupe de diaristes important au Québec, on méconnaît pourtant leurs journaux, ce qu'ils racontent et expriment. Le plus souvent, on assimile cette pratique scolaire à un exercice obligatoire qui devait préparer les élèves à la confession. Or, les journaux ne sont pas toujours commandés par le directeur spirituel et sont parfois tenus à l'initiative des jeunes hommes. Par ailleurs, il n'existe pas de raccourci qui permet d'atteindre une connaissance globale de ces journaux intimes. Pour comprendre ce phénomène culturel, il semble nécessaire de passer par l'étude de cas. La présente recherche permet de poursuivre ce chantier.

Léandre-Coyteux Prévost (1852-1913) est au nombre de ces écoliers qui ont senti le besoin, durant leur cours classique, de mettre par écrit leurs pensées. Son journal offre une rare occasion d'étudier cette pratique intimiste et l'expérience du pensionnat dont elle témoigne. Récemment déposé aux Archives nationales du Québec, il n'a pas encore fait l'objet d'une analyse. Le journal de Prévost n'a pas été

conservé parce qu'il est superbement écrit ou parce que son auteur est devenu un homme célèbre, mais plutôt parce que ce dernier est issu d'une famille socialement influente et politiquement active de la région des Laurentides. Le journal du jeune homme n'est qu'un des éléments du Fonds consacré à la famille Prévost. Même si on sait peu de choses de l'enfance de Léandre-Coyteux Prévost, outre qu'il appartenait à une famille à l'aise et respectée des alentours de St-Jérôme, on peut supposer qu'il a connu une adolescence semblable à celle de plusieurs autres jeunes hommes issus du même milieu. Ce qui peut-être le distingue des autres, c'est le fait d'avoir tenu un journal intime qui lui a survécu et est parvenu jusqu'à nous.

L'étude vise à comprendre les rouages et le rôle de la pratique du journal intime chez ce jeune homme de 17-18 ans, alors qu'il est soumis au régime du pensionnat. Car ce récit au « je » ne saurait être absolument imperméable aux conditions de vie imposées par l'institution où il est amené à vivre. L'objectif est donc de définir les modalités (règles) et le rôle de cette pratique intimiste et d'examiner comment s'y exprime l'expérience du pensionnat au XIX^e siècle. L'examen devrait permettre d'établir les liens entre cette écriture de soi et le milieu collégial qui en a été le cadre. Il semble que les conditions de vie propres au pensionnat fournissent des pistes d'analyse particulièrement éclairantes pour interpréter l'exercice que s'impose quasi quotidiennement le diariste. La surveillance constante des maîtres, la promiscuité continuelle des élèves et la volonté d'uniformiser sont au nombre des traits particuliers de la vie au pensionnat qui portent atteinte à l'intimité, à la liberté et à l'individualité des écoliers. Or, dans un tel

contexte, où l'on impose une vie presque monacale aux jeunes gens, on peut penser que l'individu sera tenté d'adopter certaines stratégies pour se redonner un territoire d'intimité, à partir duquel il pourra exprimer son individualité, un « moi » investi hors des contraintes collectives. La tenue d'un journal intime est certainement une des stratégies que peut adopter un écolier afin d'exprimer sa subjectivité et de mieux supporter le temps et la discipline du collège.

À l'instar de l'institution collégiale, la phase de vie que constitue l'adolescence doit être prise en compte dans l'analyse du journal. La puberté, période cruciale de la formation identitaire d'un individu, est par ailleurs un concept historiquement variable. D'ailleurs, Agnès Thiercé, dans son *Histoire de l'adolescence (1850-1914)* suggère que l'adolescence est peut-être le cycle de vie le plus difficile à définir :

« L'adolescence, il est vrai, apparaît plus rétive à l'approche historique. Car si tout âge possède un certain degré de dimension sociale, dans le sens où ses définitions dépendent des temps, des lieux et des mœurs, l'adolescence détient certainement le degré le plus élevé. En outre, phase initiale et phase ultime de la vie, dont la durée seule évolue, ces âges sont plus aisément repérables. L'adolescence n'offre pas de tels caractères universels et incontestables, car si l'adolescence du XIX^e siècle se construit autour de la puberté, si l'une et l'autre s'apparentent souvent, elles ne se confondent pas¹⁵. »

La définition de l'adolescence serait donc beaucoup plus variable que celles des autres phases de vie qui sont beaucoup plus stables. D'ailleurs, dans son exposé, Thiercé montre comment l'adolescence, qui est un concept d'abord réservé aux garçons des classes privilégiées accédant à l'enseignement secondaire, inclut peu à

¹⁵ Agnès Thiercé, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999, p. 6.

peu les filles et les jeunes des classes populaires vers la fin du XIX^e siècle. Il n'y aurait donc pas une nature de l'adolescence, mais plutôt une construction sociale de celle-ci. De 1850 à 1890, Agnès Thiercé remarque que l'adolescence, période durant laquelle Léandre-Coyteux Prévost rédige son journal, est décrite de façon plutôt péjorative par les pédagogues. Ceux-ci la perçoivent comme une époque de tourments, de violence et, par conséquent, dangereuse pour la société. Pour prévenir les maux qui risqueraient d'en découler, les éducateurs appliqueront une « pédagogie de la méfiance »¹⁶, qui s'exprimera par l'encadrement (enfermement) des jeunes gens entre les murs du collège afin de les maintenir sous constante surveillance. Cet âge étant aussi considéré comme une phase où l'individu est influençable et fragile, il apparaissait primordial aux autorités de protéger ces enfants des menaces du monde extérieur. C'est en suivant cette logique que l'on sépare les internes des externes (contaminants potentiels) et décourage les amitiés particulières qui sont interprétées comme pouvant conduire à l'homosexualité. Thiercé souligne que dans un tel contexte, où la surveillance et la discipline sont constantes, les élèves doivent recourir à des moyens d'évasion, comme la lecture, la rêverie, la poésie ou le journal intime¹⁷. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle pour que l'adolescence, notamment grâce au développement de la psychologie, soit décrite de façon plus positive et soit moins taxée de préjugés moraux.

¹⁶ Thiercé, *Histoire de l'adolescence...*, p. 55.

¹⁷ Thiercé, *Histoire de l'adolescence...*, p. 101.

Cet univers de l'adolescence qu'est l'internat est bien décrit par Jean-Claude Caron dans *Histoire des jeunes en Occident*¹⁸. Dans son chapitre « Les jeunes à l'école : collégiens et lycéens en France et en Europe (fin XVIII^e siècle, fin XIX^e siècle) », Caron cherche à faire le portrait des élèves qui fréquentaient les écoles secondaires et à présenter l'enseignement qu'on leur prodiguait. Cet enseignement, presque exclusivement réservé aux classes aisées, avait pour mission de former l'honnête homme par la morale et l'enseignement des humanités. Le cadre pédagogique idéal, selon les éducateurs de l'époque, était celui du pensionnat puisqu'il permettait, en isolant l'enfant de sa famille et du monde extérieur, de mieux conduire son éducation morale et religieuse. D'après l'historien, l'internat est pénible pour les élèves qui vivent dans « l'enfermement du corps et de l'esprit »¹⁹. L'environnement de vie des élèves est décrit comme morose, dénudé, mal chauffé, mal aéré. Le temps y est extrêmement réglé et les congés plutôt rares. L'auteur souligne, à l'instar d'Agnès Thiercé, la nécessité pour les collégiens de « s'évader » grâce aux loisirs et aux amitiés « particulières ». Remarquons que ces deux dernières études se fondent sur des sources qui donnent surtout le point de vue du monde adulte sur le monde adolescent. D'ailleurs, Agnès Thiercé déplore le fait que peu de sources directes soient produites par les jeunes eux-mêmes, ce qui fait en sorte que l'on méconnaît l'expérience des enfants qui ont vécu le pensionnat.

¹⁸ Giovanni Levi et Jean Claude Schmitt (dir.). *L'histoire des jeunes en Occident*. Paris, Éditions du Seuil, 1996.

¹⁹ Levi et Schmitt, *L'histoire des jeunes...*, p. 160.

Au Québec, plusieurs livres ont traité de la question des collèges tels ceux d'Olivier Maureault et de Claude Galarneau. Ces ouvrages fournissent de précieuses informations sur l'histoire institutionnelle du collège, mais le vécu des écoliers n'y est pas vraiment décrit. Cependant, le groupe de recherche sur les normes et les déviations masculines dans les collèges classiques au Québec, 1800-1960, devrait changer la donne en adoptant le point de vue des écoliers. Hudon et Bienvenue se sont penchées sur des journaux et de la correspondance d'étudiants; leurs articles lèvent le voile sur l'expérience vécue par les collégiens, ce qui est chose rare. Dans « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) »²⁰ les deux historiennes examinent comment se forge l'identité masculine à travers l'analyse des discours pédagogiques et du mode de vie propre à l'univers collégial. L'examen d'archives institutionnelles, de lettres, de journaux intimes et de témoignages d'anciens élèves montre la dualité au cœur des rapports entre les jeunes hommes : d'une part, l'enseignement humaniste valorise l'amitié et la sensibilité masculine, d'autre part demeure la peur constante que cette amitié ne se transforme en amour. De là cette suspicion constante des autorités envers les amitiés particulières. Ce faisant, l'article montre aussi comment était perçue l'institution par les étudiants, c'est-à-dire un endroit où le contrôle est extrême, les conditions de vie et d'hygiène difficiles, et où règne la monotonie. Selon les auteures, la virilité s'acquiert par le contrôle des passions et par la volonté. Les élèves différents sont souvent stigmatisés comme ne

²⁰ Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) » *RHAF*, vol. 57, no 4 (2004), p. 481-508.

possédant pas les caractères virils. La féminité devient alors un repoussoir. En somme, l'article montre combien la pression des pairs, la promiscuité, et la surveillance pouvaient être accablantes pour les pensionnaires des collèges classiques.

Dans un second article,²¹ publié en septembre 2005, les deux historiennes se penchent plus précisément sur les fonctions de la transgression pour la formation de l'identité masculine. S'alimentant toujours au même type de sources, elles constatent qu'il y a : « [...] peut-être plus à comprendre dans ces comportements irréguliers et que les petites transgressions apparemment anodines que nous observions dans les archives pouvaient être analysées comme l'expression d'un travail d'acquisition et de consolidation de l'identité sexuée. »²² Partant de travaux sur la psychologie de l'adolescence faisant de cette phase de la vie un moment charnière de la formation de l'identité, elles souhaitent cependant préciser que cette identité en formation est celle d'un « moi » sexué. Ainsi, les manquements aux exercices de piété, les escapades hors du pensionnat, la consommation de tabac et de lectures prohibées ne sont pas seulement des façons de s'affirmer, mais aussi d'alléger la rigueur du règlement et de faire de soi un « homme ».

Notre propre enquête n'est pas étrangère à ces deux dernières études puisqu'elle s'intéresse aussi à l'expérience du collège classique et à la formation de

²¹ Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Pour devenir un homme, tu transgresseras... : Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939) ». *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no. 3 (sept. 2005), p. 485-511.

²² Hudon et Bienvenue, « Pour devenir un homme... », p. 485.

l'identité. Il s'agira cependant ici de faire une analyse minutieuse d'un cas particulier. Bien que l'on doive prendre garde de généraliser à partir d'un cas unique, la lecture du journal de Léandre-Coyteux Prévost permet de croire que, dans un contexte où il est soumis à la surveillance, à la promiscuité et où l'on impose l'uniformité, l'écolier sera tenté de se redonner un territoire d'intimité. Le journal est un moyen d'expression de la personne qui comble ce besoin et recèle en plus des références à d'autres pratiques, attitudes et réflexions qui, parce qu'elles sont notées au jour le jour, instantanément, témoignent d'une quotidienneté qui se distingue par son caractère monacal, c'est-à-dire sévèrement réglementée et en bonne partie coupée du monde extérieur. Cependant, le journal ne devrait pas être analysé seulement comme un discours, mais aussi comme un geste, une pratique, qui permet de rythmer, d'écouler, d'endurer le temps et la discipline du collège. La montée de l'individualisme au XIX^e siècle est souvent mentionnée pour expliquer la popularité du journal intime à cette époque. Mais on peut aussi suggérer que cette pratique d'écriture, comme toutes autres activités où l'originalité de la personne peut s'épanouir, est une réaction à l'entassement et à l'uniformisation de plus en plus souvent imposés par les institutions de l'époque. Bien sûr, l'individu pourrait vouloir quitter un tel milieu pour libérer son individualité, mais la pression familiale et sociale qui pousse à terminer les études est très forte. Il sera donc tentant de faire un compromis avec soi-même : se conformer aux règles de la maison d'enseignement, mais adopter certaines pratiques qui permettent quand même à la personnalité de s'affirmer.

L'hypothèse proposée suppose donc que l'intimité, bien qu'historiquement et culturellement variable, est une chose nécessaire à l'individu et que, lorsqu'il en est privé, il cherche, par divers moyens, à la recréer. On peut supposer qu'à la maison Léandre pouvait beaucoup plus facilement qu'au collège se trouver un espace à lui. Même si, à la maison, les autres membres de la famille peuvent parfois être envahissants, ils le seront toujours moins que les « inconnus » du collège avec qui l'on doit, du jour au lendemain, partager son quotidien. Le journal intime devient alors un moyen d'évasion parmi d'autres offerts aux collégiens pour passer le temps, exprimer leurs opinions et leurs préoccupations.

L'intimité peut facilement être interprétée de façon équivoque. On aura probablement tendance à faire du mot « intime » un synonyme du mot « privé », ce qui peut amener certaines dérives, comme celle de proposer « public » en guise d'antonyme à « intime ». Or, il n'y a pas synonymie parfaite entre l'intime et le privé. Tout ce qui est privé n'est pas nécessairement intime, comme c'est le cas par exemple des finances personnelles. L'intime semble plutôt correspondre à la sentimentalité, l'intériorité, au « vrai moi » avec ses authenticités, ses mensonges et ses contradictions. *Le Petit Robert* définit l'intime comme étant « ce qui est contenu au plus profond d'un être; qui lie étroitement, par ce qu'il y a de plus profond; qui est tout à fait privé et généralement tenu caché aux autres »²³. Dans l'intime, il y a donc l'idée de profondeur et de secret. Aussi, on préférera opposer le mot « distance » à l'intimité. Cette antonymie permet de concevoir un continuum entre ce qui est

²³ Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1996, p. 1201.

totale­ment intime et ce qui est totale­ment visible, donné à voir. L'intimité peut donc être conçue comme étant faite de frontières, frontières qui seront un des éléments que l'on cherchera à identifier dans le journal de Léandre afin de voir comment se forme le « territoire de l'intime »²⁴, comment l'intégrité en est préservée et comment en est géré l'accès dans le contexte du pensionnat. L'examen de la forme, du contenu et de la pratique du journal permettra de déterminer ce que le diariste considère comme étant du domaine de son intimité et comment il en négocie l'empiètement obligé par le règlement collégial.

Le journal intime, puisqu'il s'agit d'un récit au « je » que l'on s'offre à soi-même, implique nécessairement une croyance en sa propre individualité. Le terme peut lui aussi poser problème et revêtir différents sens selon l'emploi qu'on en fait. Dans le cas qui nous occupe, on ne voudra pas confondre « individualité » avec « individualisme » au sens philosophique du terme. Par individualité, l'on entend les caractères qui font l'originalité, la particularité d'une personne. Et quand on parlera d'individualisme, on ne fera pas référence à l'idéologie qui pose l'individu comme valeur suprême dans le domaine politique, économique et moral, mais plutôt à une attitude d'esprit qui dispose l'individu à la réflexion individuelle, l'initiative, l'indépendance, l'originalité ou le non-conformisme²⁵.

Léandre-Coyteux Prévost a été très assidu dans sa pratique. Si l'on se fie aux cahiers qui ont été conservés aux Archives nationales du Québec, il a tenu son journal

²⁴ La formule est empruntée à Manon Brunet et Serge Gagnon dans *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

²⁵ Rey-Debove et Rey (dir.), *Le Nouveau Petit Robert...*, p. 1162.

au moins depuis sa dernière année de cours classique et pendant toutes ses études en médecine, ce qui en fait une source riche, abondante, qui pourrait se prêter à de multiples analyses. Cependant, pour le bien de cette étude, on se contentera d'analyser les écrits réalisés durant l'adolescence. Non pas que les cahiers subséquents soient dénués d'intérêt, bien au contraire. Mais les dix cahiers rédigés au Collège de Montréal ont été écrits dans un contexte bien précis, à un moment crucial dans la vie d'un individu (le passage entre l'enfance et le monde adulte) et forment un tout très cohérent. Ils livrent le discours d'un jeune homme de 17-18 ans sur son vécu, ses sentiments et préoccupations à un moment de sa vie où il doit prendre des décisions importantes quant à son avenir. Nous voulions mettre l'accent sur ce passage dans la vie d'un individu et sur son évolution dans le contexte si particulier du pensionnat.

L'analyse du journal de Léandre se fera en deux temps qui suivront un bref chapitre de présentation du diariste. Puis, pour connaître les modalités de sa pratique, on s'intéressera à la forme du texte et à l'« objet » journal. Puisque la seule règle du genre est d'écrire au jour le jour, le journal intime laisse à son auteur une grande liberté. C'est lui qui détermine les règles de sa pratique, ce qui en soi commande et suppose l'expression d'une individualité. Ceci est d'autant plus vrai que Léandre rédige ses cahiers de son propre gré, sans qu'il y ait eu commande de la part de son directeur spirituel, qui aurait pu en déterminer le contenu. L'objectif premier sera donc de repérer les règles du rituel que se fixe Léandre dans l'écriture de son journal. Il s'agira de répertorier les lieux et les moments de la pratique et comment se fait la

datation des entrées du journal. On voudra aussi voir à quel rythme s'est écrit le journal en représentant graphiquement les moments privilégiés d'écriture ou les périodes de l'année où l'écriture se fait plus intense. Les périodes de plus grande assiduité pourraient être confrontées au contenu afin d'identifier le moteur de l'écriture de Léandre. Finalement, on essaiera de voir comment Léandre-C. Prévost considère et protège l'accès à son journal. Au terme de cette première étape de l'analyse, on devrait connaître les modalités de rédaction, soit les endroits, les moments préférés pour écrire de même qu'avoir une idée de la valeur qu'a le journal aux yeux de son auteur.

Dans un deuxième temps, on cherchera à connaître les motivations ou les besoins qui amènent Léandre-C. Prévost à ouvrir son cahier pour s'y épancher. La meilleure façon pour y arriver semble de faire le recensement de ce qui d'après lui mérite d'être noté dans ses carnets. Car tous les éléments notés ne sont pas de même nature, ni n'ont le même niveau de profondeur. Certains éléments relèvent de l'anecdote tandis que d'autres sont manifestement du domaine sentimental. Par l'analyse et la classification de ces éléments, on cherchera en fait à élaborer une typologie des discours de Léandre qui puisse nous donner une vue d'ensemble sur ce qui est exprimé dans le journal intime. Puis on essaiera de comprendre pourquoi certains thèmes dominant plus que d'autres. Cela fait, on voudra aller plus en profondeur dans l'analyse de texte pour saisir comment le diariste exprime son individualité en dépit des conditions de vie qui sont celles de l'internat. Il s'agira d'abord d'identifier les principales préoccupations de Léandre-C. Prévost quant à ses

études, sa vocation, sa famille et ses amis. On cherchera aussi à voir s'il exprime son point de vue sur sa vie au collège, sur l'enseignement qu'il reçoit, sur les autorités qu'il côtoie, sur les règlements, la norme, etc. Léandre se permet-il la critique? Croit-il en son jugement personnel ou tend-il plutôt à se soumettre à la norme? Que fait-il pour endurer le temps du pensionnat? Que peut faire Léandre pour se soustraire à la surveillance et la promiscuité? Ici, c'est beaucoup plus l'adaptation du diariste aux contraintes imposées qui sera mise en observation afin de comprendre comment il réussit à exprimer son individualité. En somme, c'est la tension entre captivité et liberté qui est examinée par l'observation des diverses stratégies développées par le diariste pour adoucir la rigueur collégiale. L'exercice devrait permettre de voir quelles sont les frontières qu'arrive à fixer Léandre-Coyteux Prévost et qui lui redonnent un territoire d'intimité.

L'intérêt du journal de Léandre vient surtout du fait qu'il s'agit d'un genre de source plutôt rare. En effet, les journaux intimes, à moins qu'ils n'aient appartenu à des personnalités publiques, sont difficiles à trouver. Ce sont des documents que leurs auteurs ont souvent cachés ou détruits, et qui semblent peu souvent se retrouver dans les dépôts d'archives. Mettre la main sur le journal intime tient donc du hasard et quand cela se produit, on souhaite prendre le maximum de ce que ce genre de source peut donner. Aussi, l'analyse de journaux jusqu'ici inconnus peut apporter de nouvelles données à l'historiographie existante et nuancer certaines conceptions généralement admises.

Les rares journaux intimes utilisés par les historiens le sont comme une source privilégiée d'informations sur divers sujets, mais ils sont rarement étudiés pour ce qu'ils sont : des traces du souci de soi. Par ailleurs, l'abondance des études mettant en valeur ce type de journaux « remarquables », souvent le fait de littéraires, tend à faire oublier les journaux des auteurs sans qualités. Or l'historiographie insiste pour dire que le XIX^e siècle rend le journal intime populaire sans pour autant comprendre véritablement le fonctionnement de cette pratique. L'analyse du journal de Léandre apportera des pistes de réponses sur le fonctionnement de cette pratique et les besoins auxquels elle semble répondre. D'après les recherches bibliographiques menées jusqu'ici, il apparaît être assez original d'appréhender le journal d'abord comme trace d'une pratique intime et non pas uniquement comme un texte.

Les journaux intimes ont aussi été utilisés pour faire l'histoire de la subjectivité au Québec. Et comme on l'a vu précédemment, l'image que l'on renvoie du « moi » dans les journaux datant de la même époque que celui de Léandre est celle d'un « moi occulté », selon la formule de Pierre Hébert. Bien que Pierre Hébert admette une exception à cette règle (le journal d'Henriette Dessaulles), il apparaît que cette catégorisation des journaux d'avant 1930 soit abusive. La passivité, la soumission et la référence constante à la divinité qu'observe Hébert ne sont pas, à première vue, des caractéristiques principales du journal de Léandre-C. Prévost. Notre analyse devrait montrer que si Léandre n'est pas un rebelle et qu'il fait preuve d'un certain conformisme, sa subjectivité et son individualité n'en sont pas moins réelles. De plus, on verra que le portrait que l'on fait du diariste « type » dans

plusieurs des ouvrages sur la question apparaît caricatural. Notre étude révèle donc une nouvelle exception à une règle dont les fondements semblent fragiles.

La recherche qu'on se propose d'entreprendre touche aussi à l'histoire de l'adolescence puisque Léandre, au moment de rédiger son journal, a entre 17 et 18 ans. Le journal de Léandre devrait se révéler précieux en ce domaine puisque, d'après les historiens de la jeunesse, notamment Agnès Thiercé, les sources directes sur la question sont rares. Ainsi, pour faire son histoire de l'adolescence, Thiercé a surtout eu recours aux discours des adultes sur les adolescents. Il s'agit donc plutôt d'une histoire des représentations de la jeunesse plutôt que celle de l'expérience adolescente. En étudiant le journal de Léandre pour en comprendre les fonctions et modalités, on ne pourra ignorer le fait qu'il s'agit de l'œuvre d'un adolescent ou du moins d'un tout jeune adulte. On devra forcément s'intéresser à ses préoccupations et à son point de vue sur son monde, ce qui apportera un rare éclairage à l'histoire de l'adolescence au XIX^e siècle, au Québec.

Chapitre premier

Léandre-Coyteux Prévost, pensionnaire au Collège de Montréal et diariste

Avant d'entreprendre l'analyse du journal intime et d'en faire une interprétation historique, il est essentiel de présenter brièvement son auteur ainsi que le cadre institutionnel dans lequel il a été écrit. Léandre-Coyteux Prévost n'étant pas un personnage connu de l'histoire, on ne peut faire l'économie d'une recherche biographique de base. On examinera, dans un premier temps, le parcours de vie de notre diariste et le milieu familial et social dans lequel il a évolué. Le bénéfice qu'on en tirera sera double. D'une part, on pourra situer la famille Prévost sur l'échiquier social et d'autre part, on connaîtra minimalement certaines des personnes dont il est question dans le journal. L'origine sociale et familiale ayant une incidence certaine sur l'habitus individuel, il est nécessaire pour bien comprendre la portée et le sens des propos contenus dans le journal, de connaître le milieu dans lequel a évolué le diariste. La famille, par l'éducation qui y est prodiguée et par son rang social, joue un rôle primordial dans la construction identitaire d'une personne. Le journal intime étant un récit de soi, une connaissance minimale de son auteur pourra s'avérer fort utile à certains égards dans l'interprétation, et de la pratique et du discours. Savoir si Léandre-C. Prévost a reçu une éducation plus ou moins stricte, si sa famille était unie et financièrement à l'aise, offrira peut-être des pistes d'analyse. Chose certaine,

l'exercice permettra de contextualiser la rédaction du journal intime ainsi que le vécu qui s'y trouve raconté. On profitera aussi de l'occasion pour dire ce qu'est devenu Léandre-Coyteux Prévost après sa sortie du collège. C'est à titre informatif seulement que l'on parlera succinctement du parcours professionnel de notre personnage. Et nous nous garderons bien d'analyser le journal du collègue à la lumière de ce que le diariste est devenu par la suite. Cette démarche a pour objectif de tracer globalement le portrait d'un personnage inconnu de l'historiographie et l'on ne se permettra pas d'interpréter les écrits du jeune homme à partir de ce qu'il est devenu bien des années plus tard.

Cela dit, la famille n'est pas le seul milieu de vie qui contribue à la construction de l'individu. Car si l'influence de la famille est déterminante et qu'un détour par celle de Léandre-Coyteux Prévost soit nécessaire, les expériences vécues au sein d'autres institutions peuvent s'avérer tout aussi marquantes. Le collège classique, et surtout l'internat, commande un mode de vie tout autre que celui proposé au sein de la famille, et on ne peut non plus parler du journal sans d'abord se faire une idée de cet univers à part, le pensionnat classique de la 2^e moitié du XIX^e siècle.

1. Les Prévost de St-Jérôme

Léandre-Coyteux Prévost (1852-1913), au moment où il rédige son journal intime (de mars 1869 à avril 1870), fréquente le Collège de Montréal. Il est alors âgé de 17 ans et entreprend sa deuxième année de Philosophie, la dernière année du cours classique. Originaire de St-Jérôme dans les Laurentides, il a d'abord fréquenté le

Séminaire de Ste-Thérèse, donc beaucoup plus près de chez lui. À la suite d'événements dont on ignore la nature, faute d'explications de sa part ou de documents à ce sujet, le jeune homme est renvoyé du Séminaire. Ces événements obligeront donc ses parents à l'inscrire au Collège de Montréal où il sera pensionnaire depuis 1867 jusqu'à sa diplomation, en 1870. Le jeune Prévost fera ensuite des études en médecine à l'École Victoria de Montréal, formation qu'il perfectionnera plus tard dans les écoles de Dublin et de Paris. Il reviendra par la suite vivre pendant quelque temps à St-Jérôme pour exercer sa profession, mais choisira en 1877 de s'installer à Ottawa. C'est là-bas qu'il s'établira véritablement en épousant une dénommée Dora Aumond avec qui il aura trois enfants. Ces quelques données biographiques sont tirées d'un hommage posthume rendu à Léandre-Coyteux Prévost par l'Abbé Élie-J. Auclair (1866-1946) dans une revue francophone américaine de Boston, *L'Ami de l'Orphelin*.¹ On y apprend aussi que Léandre-Coyteux Prévost fut le médecin personnel de Wilfrid Laurier et qu'il aurait été le premier médecin à pratiquer la chirurgie abdominale à Ottawa, intervention alors rendue possible par les découvertes de Pasteur en matière d'asepsie. L'abbé Auclair mentionne aussi les apports de Prévost à la discipline médicale par les articles que ce dernier a publiés dans plusieurs revues spécialisées. Cette contribution est d'ailleurs confirmée par une recherche bibliographique sommaire dans les catalogues des bibliothèques universitaires. Léandre-C. Prévost a écrit dans l'*American Gynaecological and Obstetrical Journal*, le *Montreal Medical Journal*, *L'Union médicale du Canada* et a prononcé des

¹ Élie J. Auclair, « Le docteur Léandre-Coyteux Prévost », *L'Ami de l'Orphelin*, 1914.

allocutions devant l'Ottawa Medico-Chirurgical Society et la Société médicale de Montréal. Comme le suggèrent ces quelques contributions scientifiques, Léandre-C. Prévost en est venu, au fil de sa carrière, à se spécialiser en chirurgie, mais plus encore en gynécologie.

Léandre-Coyteux Prévost, s'il semble avoir connu le succès professionnel, n'est cependant pas une figure notoire de l'histoire québécoise. Il ne fut pas actif en politique et son nom ne figure dans aucun dictionnaire biographique consulté. Néanmoins, il est issu d'une famille bien en vue des Laurentides dont il fut l'aîné de quinze enfants. Le livre de Serge Laurin, *Rouge, Bleu. La saga des Prévost et des Nantel*² épargne à la présente recherche un laborieux travail biographique qu'il aurait été nécessaire d'accomplir pour établir de quel milieu socio-économique est issu Léandre-C. Prévost. Ayant épluché les fonds d'archives régionaux pour écrire une histoire politique de la grande région de St-Jérôme, Laurin constate que :

« Les Prévost et Nantel sont des représentants typiques de l'évolution de la bourgeoisie professionnelle du Bas-Canada au XIX^e siècle. D'origine populaire et rurale, toutes deux ont pour ancêtre immédiat un artisan qui a voulu l'ascension sociale de ses enfants, des fils surtout, au moyen d'une instruction classique. »³

Le grand-père de notre diariste, Guillaume Prévost (1784-1850), appartenait déjà à la notabilité locale. Forgeron et marchand général, il s'est par ailleurs illustré au sein de sa communauté en obtenant les charges de capitaine de milice, marguillier, mais aussi en devenant un des chefs de file du mouvement patriote durant les Troubles de 1837-

² Serge Laurin, *Rouge, Bleu. La saga des Prévost et des Nantel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999.

³ Laurin, *Rouge, Bleu...*, p. 263.

1838. Guillaume Prévost a donc connu une prospérité certaine lui permettant d'offrir à ses enfants l'accès aux études supérieures. Ses cinq fils sont passés par le collège classique et ont pu ainsi accéder aux professions libérales. Mélasippe et Melchior sont devenus notaires, tandis que Jules-Édouard (le père de Léandre-C. Prévost) et Wilfrid deviennent respectivement médecin et avocat. Ils resteront tous dans la région de St-Jérôme et cumuleront plusieurs charges publiques telles que maire, député, commissaire d'école, marguillier, etc. Politiquement engagés, et toujours d'allégeance libérale, leurs concitoyens les avaient surnommés « les lions du Nord », une appellation qui leur serait venue du fait de leur apparence physique imposante et de leur personnalité charismatique. Les combats politiques qui ont animé la région à l'époque, et qui s'incarnent dans la rivalité entre les familles Prévost, libérale, et Nantel, conservatrice, sont au cœur du livre de Serge Laurin. L'implication politique et sociale des Prévost explique en grande partie la création d'un fonds d'archives dédié à cette famille qui, à première vue, ne semble pas être très connue des historiens, probablement en raison du caractère globalement local de leurs engagements. Il n'en demeure pas moins que les Prévost ont été des acteurs importants du développement de leur région et cela, à plusieurs égards.

Le docteur Jules-Édouard Prévost, le père de notre diariste, a été moins présent en politique que ses trois frères. C'est plutôt sur les scènes sociale et culturelle qu'il fut influent à St-Jérôme. La ville lui doit, par exemple, la création d'une fanfare, qui existe encore aujourd'hui. Serge Laurin le décrit aussi comme un

« éducateur populaire » et « animateur social et culturel »⁴, qui aime recevoir et discuter avec des gens de toutes opinions et appartenances sociales. Les enfants du docteur, à l'exception de Jules-Édouard fils, héritèrent de ce goût pour la musique. D'ailleurs, Léandre-Coyteux Prévost créera le premier orchestre symphonique d'Ottawa. Bien que le docteur Prévost père ait été moins féru de politique que de culture, il oeuvra tout de même au sein d'institutions municipales en participant au développement et à la colonisation de sa région avec son ami le curé Antoine Labelle. Son épouse, Edwige Prévost (1829-1906), n'est pas en reste puisqu'elle s'impliqua au sein d'organismes caritatifs et contribua à la fondation de la bibliothèque paroissiale. Elle a par ailleurs fondé « l'œuvre des Tabernacles » dont la mission était de confectionner des vêtements sacerdotaux pour les paroisses nouvellement colonisées. Les parents de Léandre-Coyteux Prévost ne passent donc pas inaperçus à St-Jérôme, au contraire, ils forment un couple socialement dominant. C'est cependant Jules-Édouard Prévost fils, le frère cadet de notre diariste, qui demeure le personnage le plus célèbre de la famille, puisqu'il est considéré comme étant une des figures politiques les plus marquantes de la région. En effet, il fut député libéral du comté de Terrebonne à la Chambre des Communes (1917-1930), puis sénateur de la division des Mille-Isles (1930-1943). Il s'est aussi fait connaître auprès du public comme journaliste à *L'Avenir du Nord*, journal régional dont il fut le directeur pendant plus de quarante ans.

⁴ Laurin, *Rouge, Bleu...*, p. 32.

C'est donc l'importance sociale des Prévost qui justifie que le journal de Léandre-Coyteux ait été conservé. Ce journal est correctement écrit, mais on ne pourrait lui attribuer d'exceptionnelles qualités littéraires. Son auteur ne fut pas non plus un personnage marquant de l'histoire québécoise, même si Serge Laurin le qualifie de « sommité canadienne dans sa profession ». Ce n'est pas non plus pour ses qualités scientifiques que ce journal s'est retrouvé aux archives, mais plutôt parce que Léandre-C. Prévost faisait partie d'un véritable clan familial qui s'est singulièrement illustré dans sa région. On a affaire ici au journal d'un jeune homme élevé dans une famille privilégiée et influente. Sans doute qu'à bien des égards, la vie de Léandre s'est apparentée à celle de plusieurs autres jeunes garçons du même milieu social. Tous ces jeunes gens qui ont pu réaliser des études supérieures ont tous un point en commun : ils ont dû, pour être admis à l'université, passer par le cours classique. Léandre-Coyteux Prévost ne fait pas exception à cette règle. Ce qui le distingue peut-être de ses collègues, c'est le fait que son journal ait survécu au passage du temps.

Cela dit, ce bref itinéraire biographique permet de camper un peu mieux le décor familial dans lequel a été élevé Léandre-Coyteux. Il s'agit manifestement d'une famille de notables appartenant apparemment, par son aisance et son mode de vie, à la bourgeoisie. Serge Laurin, en plus d'attribuer aux membres de cette famille un confort matériel certain, parle de l'importance de leur esprit de commandement :

« On les voit présents et très actifs dans les affaires municipales de comté, de village ou de paroisse, dans les commissions scolaires ou dans les chambres de commerce. Ils prennent littéralement en main le développement régional à tous points de vue : économique, institutionnel, éducatif, social et culturel. En un mot, ils assument

entièrement le rôle d'une élite dont le cheminement les conduira inévitablement sur la scène politique. »⁵

Cette famille, décrite comme aimante par Serge Laurin, entretenait ses liens même lorsque ses membres demeuraient loin de la maison, comme en fait foi une abondante correspondance entre Edwige Prévost et ses enfants. Le journal de Léandre-Coyteux Prévost évoque ce dynamisme des activités épistolaires entre les membres de sa famille et témoigne de l'intensité des liens familiaux qui unissaient les Prévost. Il semble aussi que les Prévost, père et mère en tête, étaient de fervents catholiques. D'ailleurs, deux de leurs enfants ont embrassé une carrière religieuse. Ainsi, bien que le clan familial fût d'allégeance libérale et qu'il soit favorable à la séparation de l'Église et de l'État, il n'a jamais eu la réputation d'être anticlérical ou irréligieux. L'éducation des garçons, et dans une certaine mesure celle des filles, était valorisée. Les enfants ont grandi dans des conditions matérielles très agréables, comme le prouvent les quelques photos de la maison du docteur Prévost que l'on retrouve dans l'ouvrage de Serge Laurin. La maison familiale, sur deux étages, était couramment désignée comme la « grande maison grise » et l'aménagement intérieur suggère un confort certain.

2. Le cours classique et le pensionnat

De 1867 à 1870, Léandre-Coyteux Prévost passera davantage de temps au pensionnat du Collège de Montréal que chez ses parents, à St-Jérôme. Le collège classique est donc, peut-être plus encore que la famille, l'institution où le jeune

⁵ Laurin, *Rouge, Bleu...*, p. 264.

Prévost vivra une bonne partie de sa vie. Et comme c'est l'endroit où il commencera à tenir son journal personnel, on ne doit pas sous-estimer l'influence qu'a eue l'internat sur Léandre-C. Prévost à un moment aussi décisif de l'existence : l'« adolescence⁶ ». La vie de pensionnaire diffère si fortement de la vie familiale qu'elle ne peut que marquer durablement et de plusieurs façons, les individus qui l'ont connue. Christine Hudon et Louise Bienvenue, qui se sont penchées sur plusieurs témoignages de collégiens du XIX^e et XX^e siècle, en font la constatation :

« On ne peut en effet soutenir que la fréquentation du collège n'avait aucune incidence sur la vie intime des garçons et des hommes qu'ils sont devenus. Les témoignages d'anciens élèves soulignent au contraire l'importance des liens noués au cours des années d'études, racontent, de manières fort diverses et souvent avec de nombreux détails, la rigidité des règlements, la promiscuité des lieux et le poids des préceptes moraux. »⁷

Ces conditions de vie, les historiens de l'éducation et de la jeunesse les ont maintes fois décrites. Que l'on prenne pour objet les collèges français ou québécois, la situation demeure sensiblement la même. D'ailleurs, les termes utilisés par Jean-Claude Caron dans *Histoire des jeunes en Occident* pour décrire les collèges du XIX^e siècle, sont ceux utilisés par la plupart des historiens à leur sujet. Tristes, dénudés, vétustes, mal chauffés et mal aérés⁸, voilà comment ils sont le plus souvent qualifiés. On s'y plaint généralement des mauvaises conditions hygiéniques et du peu de vacances. Le régime de vie y est sévèrement réglé et la surveillance constante. Paul

⁶ Aujourd'hui, le terme « adolescence » décrit la période de puberté des garçons et des filles. Cependant, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'adolescence est alors exclusivement masculine, scolarisée et bourgeoise puisque se trouvant dans les cadres du collège. Thiercé, *Histoire de l'adolescence ...*, p. 30.

⁷ Hudon et Bienvenue, « Entre franche camaraderie ... », p. 482.

⁸ Levi et Schmitt (dir.), *L'histoire des jeunes en Occident...*, p. 177.

Gerbod, un autre historien français, parle même de « prison » et de « caserne »⁹ pour décrire les collèges et les lycées du XIX^e siècle français. Au Québec, l'ambiance semble être sensiblement la même si on se fie à la description de Christine Hudon et Louise Bienvenue qui résumant efficacement la vie au pensionnat :

« Les sorties et les visites sont strictement contrôlées; le courrier est surveillé. Les conditions d'hygiène y sont minimales, la nourriture, fade et peu variée, les dortoirs, froids, mal aérés et dépourvus d'intimité, la discipline, accablante, les châtements, durs et injustes, les rapports avec les femmes, rares et toujours suspects. Les journées se succèdent, tristes et monotones; l'ennui règne¹⁰. »

Le décor et l'atmosphère du pensionnat s'éloignent visiblement de ceux de la maison. Paul Gerbod, un historien français, parle pour sa part de la « discipline monacale et militaire¹¹ » qui sévit au collège. Ce sont effectivement les mots qui viennent à l'esprit lorsqu'on fait l'examen de l'horaire quotidien imposé aux internes du Collège de Montréal. Prenons par exemple un jour de semaine ordinaire tel que décrit dans *Le Collège de Montréal* par Olivier Maurault¹². Du lever, qui se fait à 6 heures, jusqu'à la préparation au coucher qui a lieu à vingt et une heures trente pour les grands, chaque moment de la journée est planifié et c'est la cloche qui indique aux élèves qu'il est temps de passer à autre chose. À 6 heures trente, on se rend à l'étude. À 7 heures trente vient le déjeuner suivi d'une courte récréation, laquelle est suivie de deux cours se terminant à dix heures. Après une autre récréation, on

⁹ Paul Gerbod, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX^e siècle*, Belgique, Hachette, 1968, p. 100.

¹⁰ Hudon et Bienvenue, « Entre franche camaraderie... », p. 487.

¹¹ Gerbod, *La vie quotidienne...*, p. 100.

¹² Olivier Maurault, *Le Collège de Montréal 1767-1967*, Montréal, 2^e éd., 1967, p. 98.

enchaîne avec le troisième cours, puis avec une seconde période d'étude. On se rend de la sorte jusqu'au dîner qui se prend à midi. Nul besoin de donner l'horaire de l'après-midi puisque les cours, études et récréations s'enchaînent essentiellement au même rythme. On prend aisément conscience du caractère contraignant, d'un tel ordre du jour. Dans le livret des règlements du Collège de Montréal, qui toutefois date du dernier tiers du XVIII^e siècle, on insiste pour que tous les déplacements dans l'enceinte du collège se fassent en silence, tout comme la prise des repas, sauf en de rares occasions festives¹³. Même durant les récréations, les élèves sont étroitement surveillés afin qu'ils s'amuse « honnêtement » en s'adonnant à des jeux permis par la direction. Il est d'ailleurs interdit d'introduire tout nouveau jeu sans en avoir d'abord demandé la permission au Principal. Les promenades sont également régies et doivent se prendre en rang, « en parlant tranquillement, marchant d'un pas proportionné à celui du Maître qui conduit »¹⁴. On prescrit aussi le genre de lectures auxquelles peuvent s'adonner les élèves durant les temps libres et chaque livre doit être examiné par le directeur de conscience. Les romans, littérature dangereuse et moralement douteuse, sont proscrits. Somme toute, ces règles très sévères sont en accord avec le comportement attendu de la part des élèves, c'est-à-dire : « attention, application, soumission et docilité aux Maîtres »¹⁵. Parmi les fautes graves figurent, toujours selon le livret de règlements, la lecture de mauvais livres et parler dans les escaliers, les réfectoires ou les dortoirs. Le commerce entre élèves internes et

¹³ Jean-Baptiste Curatteau, *Règlement du Collège de Montréal pour les externe, XVIII^e siècle*.

¹⁴ Curatteau, *Règlement du Collège...*

¹⁵ Curatteau, *Règlement du Collège...*

externes, le trafic de lettres illicites, la consommation d'alcool et le fait de se soustraire à la surveillance des maîtres sont aussi de graves entorses au règlement.

L'horaire est donc rigide et monotone, ce qui laisse peu de liberté aux jeunes. À cela, il faut ajouter que les élèves ne bénéficiaient que de très rares congés. Selon Olivier Maurault, il n'y avait qu'un congé par semaine avant 1885 et l'hiver il ne commençait pas avant treize heures. Les vacances de Noël n'existaient pas vraiment, car même s'il n'y avait pas de cours, il n'était pas permis aux enfants d'aller passer les fêtes en famille. Les vacances estivales, quant à elles, commencent vers le mois de juillet et se terminent vers la fin septembre. Ce calendrier fait en sorte que les étudiants ont peu de contact avec la famille durant de longues semaines, ce qui est davantage le cas encore pour les ceux dont la famille habite hors de la ville. Et puis, comme les périodes de visite sont extrêmement restreintes, il est difficile pour les parents d'aller saluer leurs enfants, surtout s'ils demeurent à l'extérieur de la ville. Ainsi, la façon la plus simple de garder contact avec la famille demeure la correspondance, qui est elle aussi examinée et censurée si les autorités le jugent nécessaire.

Le contrôle et la discipline s'expriment aussi à travers les exigences vestimentaires, puisque l'uniforme est obligatoire. Olivier Maurault le décrit de la sorte :

« [...] les élèves du Collège de Montréal portèrent pantalon bleu marine, habit en forme de redingote de la même étoffe, descendant

jusqu'aux genoux, ceinture bleue, beaucoup plus pâle que l'habit, et képi rond très simple avec monogramme du Collège¹⁶. »

Le costume obligatoire permet d'imposer l'uniformité et une tenue jugée convenable. C'est par ailleurs un moyen d'atténuer les différences ou, si l'on veut, une certaine individualité qui pourrait s'exprimer par la tenue vestimentaire. La vie en communauté, et la promiscuité qu'elle suppose, risque elle aussi d'amoindrir le sentiment d'individualité. Au pensionnat, on n'est jamais seul : on dort, on se lave, on étudie et mange en commun. Toutes les salles sont communes. Les moments et les lieux d'intimité sont assurément plus difficiles à trouver qu'à la maison. Où que l'on soit dans les murs du collège, il est pratiquement impossible de se soustraire au regard de l'autre, qu'il s'agisse d'un professeur ou d'un élève. La surveillance est continue.

Pourquoi une telle vigilance, une telle suspicion envers cette jeunesse que l'on souhaite éduquer? Agnès Thiercé propose l'explication suivante : tout au long du XIX^e siècle, le passage entre l'enfance et l'âge adulte est perçu par les pédagogues comme un âge critique et dangereux durant lequel les jeunes gens sont à la fois menaçants pour l'ordre de la société et menacés par une société pernicieuse. Conséquemment, comme le formule Jean-Claude Caron :

« Là où l'enseignement primaire a principalement pour charge l'apprentissage des rudiments nécessaires à toute vie sociale, l'enseignement secondaire, éventuellement complété par des études supérieures, se doit aussi d'éduquer moralement le futur adulte¹⁷. »

¹⁶ Maurault, *Le Collège de Montréal...*, p. 91.

¹⁷ Levi et Schmitt, *Histoire des jeunes en Occident...*, p. 144.

C'est pour cette raison que le discours éducatif ne cesse de promouvoir l'idéal pédagogique du pensionnat : les jeunes gens y sont à l'abri des perversions du monde extérieur et sous surveillance continue puisqu'ils sont aussi un danger pour eux-mêmes. Cette surveillance répond à une double logique. D'une part, l'adolescent pouvant être potentiellement imprévisible, violent, il représente une menace pour la société et doit être contrôlé. D'autre part, l'adolescent est d'une nature sensible et influençable : il faut donc l'éloigner d'une société qui elle aussi est pleine de périls. Le collège, et plus exactement l'internat, permet de répondre à ces inquiétudes en soumettant les jeunes à une surveillance accrue et constante. On comprend alors la pertinence de la formule consacrée se retrouvant dans presque tous les travaux d'histoire de la pédagogie au XIX^e siècle, où l'on parle d'« enfermement du corps et de l'esprit », et qui résume le principe à la base du système d'éducation classique. C'est ce que Thiercé appelle la « pédagogie de la méfiance¹⁸ ». Par un horaire rigide, où chaque moment de la journée a sa tâche attribuée, on évite que les collégiens ne se trouvent en proie à l'oisiveté, mère de tous les vices. On entretient aussi une certaine forme de ségrégation entre les internes et les externes. Ces derniers préoccupent davantage les autorités puisqu'ils échappent au contrôle des éducateurs en dehors des heures de classe. On craint qu'ils n'aient une mauvaise influence sur les internes et qu'ils n'introduisent au pensionnat des denrées et des pensées interdites. Cette perte de contrôle inquiète certainement les autorités puisque l'on incite les externes à

¹⁸ Thiercé, *Histoire de l'adolescence...*, p. 71.

adopter le mode de vie collégial à la maison et on les oblige à assister aux offices du collège.

Mais l'examen du cadre de vie ne doit pas faire oublier la mission première du collège qui est de former les jeunes garçons. À l'époque où Léandre-C. Prévost y est pensionnaire, on y enseigne principalement le latin, le grec, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique et, bien sûr, le catéchisme. Pour les pédagogues de l'époque, il semble que la stratégie la meilleure pour inciter les élèves à la réussite soit d'établir entre eux une certaine rivalité. Pour ce faire, une lecture publique régulière des notes apparaît essentielle pour maintenir l'esprit d'émulation et garder les garçons en alerte. Voici d'ailleurs ce qu'en dit le sulpicien André Nercam, directeur du Collège de Montréal de 1850 à 1854 :

« [...] faut-il la lecture [des notes] hebdomadaire? Se répond affirmativement appuyé d'abord sur l'expérience. Dans la plupart des maisons bien tenues il y a cette lecture de notes hebdomadaires, et on la regarde comme le grand moyen de maintenir et de fortifier la discipline, l'étude et même la piété... La raison d'ailleurs montre qu'une lecture mensuelle ne tient pas les écoliers assez en haleine [...]»¹⁹. »

Lire les notes à haute voix chaque semaine est une bonne façon de faire en sorte que les élèves restent constamment préoccupés de leurs performances scolaires. C'est dans cette même logique que les bulletins, d'abord trimestriels, seront par la suite émis mensuellement. Aussi, dans son livre, Olivier Maurault dit ceci des évaluations :

¹⁹ M.A. Nercam, *Notes de M.A. Nercam, directeur du Collège de Montréal, sur les moyens d'émulation pour les élèves : notes, récompenses, punitions*, 1852, 7 pages.

« Des examens oraux et écrits sur toutes les matières, terminaient les trois trimestres annuels et étaient suivis de sanctions. Ils assouplissaient l'élève et le préparaient aux plus redoutables de tous, ceux du baccalauréat et rhétorique et de l'immatriculation en versification²⁰. »

Ces examens donnent alors l'occasion de distinguer les élèves les plus méritants en leur remettant des prix. La sélection des récipiendaires se fait à partir des compositions et des interrogations. Il arrivait même parfois que les journaux fassent un compte rendu des examens et des remises de prix. Mais il n'y a pas seulement les récompenses qui doivent stimuler les enfants. Les punitions ont aussi leur rôle à jouer. Les privations de sortie, de congé, les pensums sont au nombre des châtiments imposés aux collégiens désobéissants.

À la surveillance « ordinaire » et quotidienne visant à maintenir la discipline s'ajoute une surveillance qu'on pourrait qualifier de « spirituelle ». Les jeunes avaient à choisir un directeur spirituel à qui ils devaient livrer leurs confessions. Léandre-Coyteux Prévost était pour sa part dirigé par le directeur du Collège, Charles-Octave Lenoir. Ce dernier a dirigé pendant douze ans le séminaire, de 1859 à 1871. Encore une fois selon Olivier Maurault, le prêtre avait la réputation d'être un directeur affectueux qui aimait à se mêler aux jeux des élèves. D'après ce qu'il en dit dans son journal, Léandre semble avoir une bonne relation avec son confesseur. Le journal de Léandre fait quelques fois la relation de ses rencontres avec M. Lenoir. C'est en collaboration avec lui que Léandre prendra une décision finale quant à sa vocation de médecin. On comprend donc l'importance de la fonction de directeur

²⁰ Maurault, *Le Collège de Montréal...*, p. 71

spirituel. Plus qu'un simple examinateur de conscience, le confesseur peut donc devenir à l'occasion un conseiller qui aide à voir plus clair et à prendre des décisions importantes.

Le temps du collège est donc une période marquante pour les garçons qui l'ont vécu. Généralement, si l'on se fie aux témoignages qui ont traversé le temps, il s'agit d'une expérience plutôt pénible, principalement à cause du régime disciplinaire qui ne donne que très peu de répit et de liberté aux pensionnaires qui sont constamment sous la surveillance des professeurs et des pairs. En effet, l'horaire et les règlements font en sorte que les enfants sont rarement laissés à eux-mêmes. On garde le corps et l'esprit constamment occupés de manière à éviter les mauvaises actions ou les mauvaises pensées. Ce régime est d'autant plus rude que le pensionnaire est privé de la présence potentiellement chaleureuse des membres de sa famille. La plupart du temps, le contact n'est possible que par l'entretien d'une correspondance entre parents et enfants. Mais pourquoi, puisque cela est si désagréable pour eux, exposer ces enfants aux privations du collège? Parce qu'il est difficile de les soustraire du collège, sans compromettre leur avenir et leur statut social. En effet, la formation dispensée au collège est le passeport essentiel pour l'accès aux professions libérales tant convoitées par la bourgeoisie. Le collège est l'instrument qui permet aux jeunes gens de se maintenir ou de se promouvoir socialement. Sans compter que c'est un lieu de rencontre et de socialisation incontournable des classes dominantes. Léandre-Coyteux Prévost n'a pas échappé à

cette réalité. Son journal est là pour témoigner, au jour le jour, de son passage au pensionnat.

Chapitre II

Le journal intime de Léandre-Coyteux Prévost : la pratique rituelle d'un pensionnaire au Collège de Montréal

En histoire, l'utilité des textes écrits au « je » n'est plus à démontrer. En effet, le recours aux archives personnelles, dont les journaux intimes, est assez fréquent dans la discipline. Les premières à se tourner vers ce genre de sources ont certainement été les historiennes des femmes qui ne trouvaient pas, ou peu, dans les archives traditionnelles la trace d'un passé au féminin. Depuis, l'utilisation de journaux intimes ou de correspondances s'est étendue à plusieurs autres courants en histoire. Le journal intime, qu'il soit l'oeuvre d'un personnage célèbre ou celle d'une personnalité plus modeste, recèle des informations qui viennent jeter un éclairage nouveau sur son auteur, son entourage ou différents événements dont il a été un des acteurs ou le témoin. Rédigé dans un contexte particulier, par exemple en prison ou en période de guerre, il témoigne d'expériences sur lesquelles nous n'aurions peut-être aucune trace autrement. L'utilisation de telles sources a donc acquis, depuis une quarantaine d'années, une légitimité certaine. Cependant, la science historique ne s'est pas vraiment interrogée sur cette pratique d'écriture, et ce, malgré son importance croissante à partir du XIX^e siècle. Est-ce parce que le journal intime est davantage un genre appartenant à la littérature et donc un objet d'étude des littéraires? Il ne semble pas que ce soit le cas puisque, tant en littérature qu'en histoire, on a peu

étudié le journal intime comme pratique individuelle ritualisée. C'est le cas au Québec comme ailleurs. Même si en France l'étude des journaux intimes est plus développée, on les considère en tant qu'œuvres littéraires et non pas comme une manière de vivre l'intimité. Pourtant, comme Philippe Lejeune le rappelle dans *Un journal à soi. Histoire d'une pratique* : « Le journal n'est pas seulement un texte, sur lequel un lecteur extérieur peut raisonner, mais une pratique de vie, qui déborde le texte, et fait l'objet, comme le reste de son expérience, de l'attention du diariste¹. [...] le texte n'est qu'un moment, capital certes, de ce va-et-vient entre l'écriture et la vie. Le journal est une pratique². » Le temps consacré au journal est donc tout aussi important et significatif que les propos qui y sont recueillis. L'espace de vie accordé à cette écriture, bien que difficile à appréhender, n'en demeure pas moins un phénomène de culture porteur de sens. On doit se questionner sur ce temps passé à écrire sur soi, pour soi et chercher à comprendre ce que cela révèle de la conscience individuelle et de l'intérêt porté au « moi » qui gagne en popularité tout au long du XIX^e siècle.

Documenter une pratique intime est un projet digne d'intérêt pour l'historien, mais qui présente certaines difficultés. Car si le texte résiste au passage du temps, la pratique, elle, demeure difficile à appréhender. Étudier une pratique intime du passé n'a en effet rien d'évident, compte tenu du peu de traces qu'elle laisse. On peut, à titre d'exemple, établir une comparaison entre l'étude des pratiques de lecture et d'écriture. Les historiens de la lecture doivent user d'imagination pour redonner vie à

¹ Lejeune et Bogaert, *Un journal à soi...*, p. 121.

² Lejeune et Bogaert, *Un journal à soi...*, p. 7.

cette activité parce qu'il est rare de trouver des textes où des lecteurs en parlent. On peut analyser les catalogues de bibliothèques, publiques ou privées, pour avoir une idée de l'offre de lecture disponible à un moment donné, mais il est plus difficile de savoir ce qui a effectivement été lu et, surtout, dans quelles conditions. En l'absence de métadiscours sur une pratique que l'on ne peut observer directement, parce qu'elle est intime et qu'elle appartient au passé, il faut prendre des chemins de traverse, redoubler d'astuces et être attentif aux plus petits signes susceptibles de révéler des indices à son sujet. Ainsi, l'historien de la lecture s'attarde quelques fois aux notes qu'un lecteur a laissées en marge d'un livre, ou encore il se met en quête des lieux et du mobilier dédiés à cette pratique. Il en va du journal intime, comme de la lecture. La collection des cahiers personnels, comme la collection de livres qui est la trace des potentielles lectures du bibliophile, est la trace de ces moments consacrés à l'écriture de soi.

Paradoxalement, pour redonner vie à la pratique, il ne reste que le texte. C'est donc lui qu'il faut interroger pour retrouver des indices de la pratique. Pour y arriver, il faut s'attarder aux détails et lire en faisant un effort d'interprétation. C'est d'autant plus vrai si l'on considère que les diaristes ne développent pas tous un métadiscours qui faciliterait l'analyse de cette activité. C'est pour cette raison que dans un premier temps de cette analyse, on s'attardera, non pas directement aux propos du journal, mais davantage à sa forme, notamment la datation, la longueur et la fréquence des entrées, afin d'y déceler les conditions de rédaction ou ce qu'on pourrait appeler les règles de la pratique. Ce n'est que dans un second temps que l'on reviendra au texte

afin d'identifier les différents types de récit dont il est fait. L'objectif est d'obtenir un portrait général de ce qui, selon le diariste, mérite d'être noté. Car tout ce qui est inscrit dans le journal n'est pas de même nature et n'a pas, à nos yeux, la même importance ou la même profondeur. Il faut rendre compte de la variété des sujets et des différents niveaux de discours à l'œuvre dans le journal. En faisant le relevé des thèmes abordés par Léandre-Coyteux Prévost et en imaginant une typologie des différents récits, on obtiendra un portrait global du journal.

Cet examen de la source, bien qu'il puisse sembler par moments un peu aride, est un préalable nécessaire avant d'aborder directement l'expérience du pensionnat et la façon dont s'y adapte Léandre-Coyteux Prévost. L'exercice permettra d'évaluer la place accordée à cette activité durant son passage au Collège de Montréal. On aura aussi une bonne idée des préoccupations du jeune homme, tout au long de cette dernière année scolaire durant laquelle il a commencé à tenir son journal intime. Peut-être sera-t-on aussi en mesure de voir comment se fait la gestion de l'intimité, s'il en est une, dans une institution où le regard de l'autre est constamment présent.

1. Modalités de la pratique

De tous les genres associés à la littérature personnelle, le journal intime est assurément celui qui offre la plus grande liberté stylistique et formelle à son auteur. Le propre du journal étant de s'inscrire dans le présent, l'unique règle à laquelle doit se soumettre le diariste est d'écrire au jour le jour, en datant cette écriture. Autrement,

il appartient à son auteur de fixer ou non des conditions à sa rédaction. Se prêtant à un exercice de définition, Béatrice Didier dit ceci à propos du journal intime :

« Aucune règle, aucune limite. Une certaine discipline pourtant : le mot « journal » suppose seulement une pratique au jour le jour – avec, bien entendu, des interruptions, une régularité très variable. La périodicité est pourtant la seule loi ressentie comme telle par l’auteur³. »

La périodicité est certainement le mot clé de cette définition. C’est la périodicité qui fait du journal intime quelque chose de plus que seulement de la littérature. Cette répétition du geste d’écrire fait de la tenue du journal intime un rituel, c’est-à-dire une pratique qui possède ses propres règles et un caractère sacré pour celui qui l’exécute. Ce sont ces deux dimensions du geste, ses modalités et son importance symbolique, que l’on souhaite examiner à cette étape de l’analyse. D’une part, on voudra identifier les moments consacrés au journal, les lieux où il est rédigé, les endroits où il est rangé, etc. D’autre part, on cherchera à mesurer l’importance et la place qu’occupe la pratique dans la vie de son auteur. Si les propos de Léandre-Coyteux Prévost peuvent fournir des indices à ce sujet, il faut cependant aller au-delà de la dimension textuelle. Certains aspects formels, notamment la datation des entrées, sont eux aussi des signes du rituel. Dans le cas de Léandre-Coyteux Prévost, s’attarder aux modalités de la pratique apparaît d’autant plus significatif qu’elles s’inscrivent dans le contexte rigoureux du collège classique. En effet, si le journal intime est un genre offrant une grande liberté, ce n’est pas exactement le cas du pensionnat. Il sera intéressant d’examiner quel espace et quel temps le collégien arrive à consacrer au « souci de

³ Didier, *Le journal intime...*, p. 8.

soi » et comment il parvient à préserver une certaine intimité dans un environnement qui s'y prête difficilement. À ce titre, il sera aussi approprié de relever les passages où le jeune homme traite directement de sa pratique intime.

1.1 Un temps pour l'intime

La particularité première du journal intime est son inscription systématique dans le temps. En effet, l'aspect formel primordial du journal demeure la datation. Sans datation, il n'y a pas de journal. Comme on l'a vu en introduction, Lejeune et Bogaert font un parallèle entre le développement de cette pratique et la conception moderne du temps apparaissant durant la seconde moitié du XVIII^e siècle avec l'invention de l'horloge mécanique. On peut facilement comprendre combien le fait de mesurer plus précisément le temps peut en influencer la perception et la gestion. Avec la montre miniature que l'on transporte avec soi, la sonnerie des cloches, il est difficile de ne pas avoir conscience du temps qui passe et de ne pas être soucieux d'en user profitablement. Dater l'écriture n'a donc rien d'anodin. Au contraire, la datation est l'essence même du journal :

« La marque distinctive du journal intime semble bien être de porter des précisions de temps c'est même ce qui permet de le distinguer du carnet de pensée. La notion d'intimité est trop aléatoire pour constituer un critère valable, la datation est plus fondamentale, c'est la substance même du journal⁴. »

La datation de l'écriture est donc la condition *sine qua non* du journal intime. Cependant, la manière de le faire est laissée à la discrétion de son auteur. La façon

⁴ Van Roey-Roux, *La littérature intime au Québec...*, p. 24.

d'enregistrer le temps, qui peut être plus ou moins détaillée selon le goût de l'auteur, donne quelques pistes d'interprétation sur le rapport au temps qu'entretient ce dernier. Dans le contexte strictement réglé du collège, où chaque moment de la journée a été planifié et les déplacements dictés par la cloche, le rapport au temps n'a rien d'abstrait et il ne peut qu'influencer une écriture qui en porte l'empreinte. Par ailleurs, la datation est à peu près le seul indice temporel fourni par le journal. C'est donc à partir de la datation qu'on devra retrouver les moments privilégiés de l'écriture, ainsi que le rythme de cette pratique. Il semble que la façon la plus précise pour décrire le rythme et identifier les moments les plus propices au journal soit d'entreprendre une étude quantitative. Représenter graphiquement et statistiquement la pratique permet d'en donner une image qui dépasse le stade des premières impressions de lecture qui peuvent être trompeuses. Cette approche est d'ailleurs suggérée par Philippe Lejeune dans *Les Brouillons de soi*. Bien qu'il n'ait pas tenté l'expérience, l'auteur évoque la possibilité et l'intérêt d'une telle approche :

« Je me prends à rêver à des études quantitatives : le journal sur ordinateur, en graphiques... Fréquence, longueur des entrées, évolution des sujets abordés, des types de discours tenus. Le journal est déjà prédécoupé en unités discrètes, s'inscrit explicitement dans le cadre d'une variable quantifiable, le temps. C'est une véritable provocation à l'analyse du rythme⁵. »

Il est effectivement fort tentant de se prêter à l'expérience et de voir si une approche semblable du journal peut révéler quelques-uns des secrets du temps consacré à l'intimité et au souci de soi. Cependant, il n'y a pas que les moments consacrés à

⁵ Lejeune, *Les brouillons de soi...*, p. 318.

l'écriture et le rythme auquel s'y livre Léandre qui peuvent témoigner de l'intensité de son activité. Si l'intervalle entre les entrées en est un indice, la longueur des entrées l'est aussi, considérant qu'une entrée plus longue est peut-être le signe d'un plus grand besoin d'écrire et l'indice d'un certain temps passé à le faire. Aussi, il sera intéressant de mesurer la longueur de chacune des entrées du journal et d'en tirer aussi quelques statistiques.

La première remarque que l'on peut faire sur la datation adoptée par le jeune Prévost, c'est qu'elle est d'une remarquable précision. Elle est constituée presque toujours de la date (jour, mois, année), du jour de la semaine et surtout, de l'heure à laquelle il s'est mis à l'écriture. Quand il y a une fête religieuse de quelque importance, elle est aussi mentionnée en en-tête. Qu'il s'agisse des fêtes chrétiennes les plus importantes, comme Noël et Pâques, ou de fêtes un peu moins centrales comme l'Épiphanie ou le mercredi des Cendres, Léandre les inscrit au journal. Que ces fêtes soient ajoutées à la date des entrées n'est pas très surprenant compte tenu du fait que les collégiens suivent le régime religieux de la communauté qui les éduque. Aussi, ces fêtes deviennent certainement des points saillants dans la quotidienneté sans surprises des pensionnaires, car elles donnent souvent lieu à des messes plus élaborées, agrémentées de chants et de musique. L'insistance à noter l'heure à laquelle il a écrit peut être aussi une conséquence du mode de vie collégial, bien qu'il ne faille pas exclure que le diariste ait simplement eu un goût développé pour la précision. Mais, considérant que l'ordre du jour des pensionnaires est chargé et, surtout, précisément réglé, il est plausible de croire qu'il était sensible au temps qui

passé. D'ailleurs, il n'est pas rare que le diariste doive interrompre son écriture parce que la cloche le rappelle à l'ordre :

« Je n'ai pas le temps actuellement d'écrire au long en détail toute mon entrevue d'hier soir, car je dois aller à la congrégation dans 5 minutes, mais dans le courant de la journée il faudra que je l'écrive pour que ça ne s'oublie plus jamais⁶. »

Ou encore :

« Voilà la cloche qui va sonner, je vais donc terminer ici, en même temps que le cahier⁷. »

Interrompu par ses obligations scolaires ou parascolaires, Léandre doit parfois remettre à plus tard la continuation de son récit. Il arrive donc qu'il y ait plus d'une entrée par jour. Certains jours, le diariste revient à son journal 2 ou 3 fois dans la même journée, soit pour terminer un récit commencé un peu plus tôt ou pour raconter de nouveaux événements.

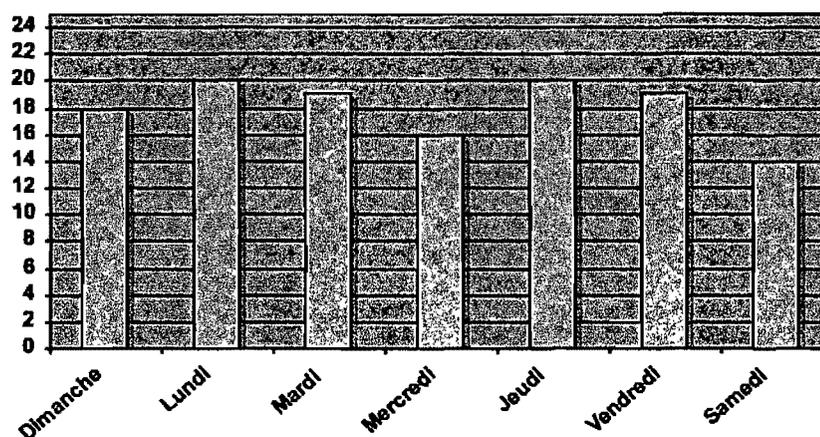
L'inscription du temps étant précise, il est facile d'identifier les moments qui sont consacrés à la pratique. Ce sont les deux extrémités de la journée qui trouvent la faveur du diariste. Les moments les plus favorables au journal semblent se trouver en avant-midi et en soirée, qui comptent respectivement 54 % et 40 % des entrées. L'après-midi semble mal approprié à l'écriture puisqu'il n'y a que 6 % des entrées qui ont été rédigées à ce moment de la journée, ce qui laisse croire qu'il est plus difficile pour les collégiens de trouver du temps libre en milieu de journée. En effet, on s'aperçoit rapidement que Léandre écrit généralement le matin entre 6 et 7 heures

⁶ Léandre-Coyteux Prévost, *Journal rédigé par Léandre Coyteux-Prévost pendant son séjour au Collège de Montréal*, 10 avril 1870.

⁷ Prévost, *Journal...*, 28 février 1870.

et le soir, entre 5 et 6 heures. À quelques reprises, il mentionne être à l'étude pour écrire son journal. Par recoupement, on constate donc qu'il écrit presque toujours durant la période d'étude qui précède la classe du matin et celle qui précède la récréation du soir. Il semble donc que ce soient les périodes d'étude qui se prêtent le mieux à la rédaction du journal. Par contre, il ne semble pas qu'il y ait des jours de la semaine nettement plus favorables au journal.

Figure 1 - Nombre d'entrées selon le jour de la semaine

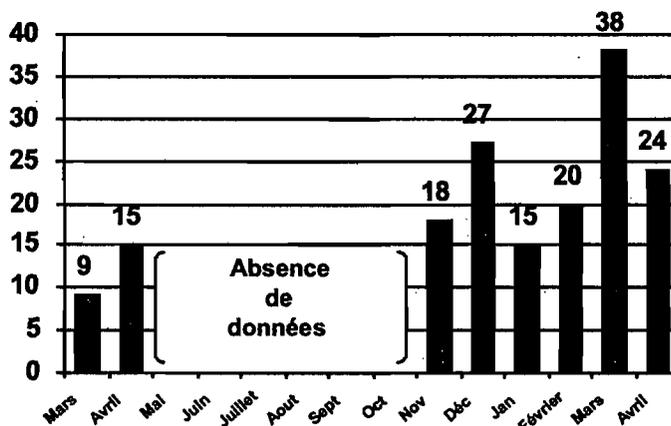


La figure 1, représentant le nombre d'entrées enregistrées pour chaque jour de la semaine, démontre qu'il n'y a pas de journées plus particulièrement dédiées à l'écriture. Le jeune homme écrit un peu moins le mercredi et le samedi, jours pour lesquels on a compté respectivement 16 et 14 entrées. Les autres jours de la semaine recueillent entre 18 et 20 entrées. L'écart d'un jour à l'autre n'est pas assez marqué pour que l'on puisse déceler une tendance significative. Ces résultats montrent que Léandre-Coyteux Prévost n'a pas choisi d'écrire à un moment précis de la semaine et il ne semble pas non plus que l'horaire hebdomadaire du pensionnat lui en ait imposé

un. La rédaction du journal s'étale donc indifféremment sur l'ensemble de la semaine, sans préférence pour une journée en particulier.

L'examen du rythme mensuel d'écriture montre quant à lui des variations beaucoup plus importantes. En effet, si l'on compile le nombre d'entrées pour chaque mois passé au collège, certaines tendances se dessinent et il est possible d'identifier des temps forts de rédaction. Bien que nous n'ayons pas de données pour les mois de mai à septembre 1869 (les cahiers n'ayant pas été conservés) et que le mois d'octobre 1869 soit incomplet (le cahier n° 5 ne commence que le 28 octobre 1869), on peut constater que les mois de décembre 1869 et mars 1870 se démarquent des autres par une hausse du nombre d'entrées (*voir figure 2*).

Figure 2 - Nombre d'entrées selon le mois de l'année



Cette hausse du nombre d'entrées n'est pas uniquement le résultat d'une plus grande régularité dans l'écriture au jour le jour. Du moins, pas pour le mois de décembre. L'intensification de l'écriture durant ce mois est plutôt due au fait que le jeune homme a alors tendance à écrire 2 à 3 entrées dans une même journée. En décembre, 28 entrées sont enregistrées en 16 jours d'écriture et en mars, 38 le sont en 24 jours.

Un calcul rapide permet de constater que la moyenne des entrées par jour durant ces deux mois dépasse celle de l'ensemble de la pratique. Alors que cette dernière est de 1,4 entrée par jour, décembre et mars se font légèrement plus intenses avec des moyennes respectives de 1,75 et 1,58. Comment expliquer une telle intensification de la pratique durant ces deux périodes de l'année?

Deux hypothèses sont à considérer. D'une part, il est possible que le jeune homme ait eu plus de temps à consacrer à son journal. Décembre au pensionnat est un mois où les activités scolaires ralentissent à cause des fêtes et durant lequel les garçons ont moins de travail et plus de temps libre. L'hypothèse semble raffermie par la baisse significative de la pratique en janvier, alors que les cours reprennent. D'autre part, il se peut qu'il ait eu davantage matière à écrire ou que le besoin de le faire se soit fait sentir de manière plus pressante. La période de Noël est en effet un temps de grande effervescence comparativement au reste de l'année. Les célébrations religieuses sont plus spectaculaires qu'à l'ordinaire, avec davantage de chant et de musique. Ce que Léandre ne manque d'ailleurs pas de souligner par une longue description de la messe de minuit et du menu plus élaboré servi pour l'occasion. Décembre est donc une période de festivités où les habitudes sont légèrement bouleversées par les célébrations. Le fait que le quotidien soit davantage ponctué de faits saillants fait sans doute en sorte que Léandre a davantage matière à écrire dans son journal.

Le mois de mars est quant à lui marqué par le dernier examen que le jeune Prévost doit passer et par sa sortie imminente du collège. Ces deux événements

d'importance sont au cœur de ses préoccupations durant tout ce mois. Tandis qu'il se prépare pour ce fameux examen, Léandre exprime régulièrement ses inquiétudes à ce sujet et son désir de succès. Il semble que cette anxiété et ce souci de réussite soient une source d'inspiration pour le journal. Il en est régulièrement question jusqu'à ce qu'arrive le jour de l'examen. Plus encore, le jeune homme est tourmenté par sa sortie du collège qui vient raviver les doutes quant à l'avenir. À la demande de son directeur spirituel, Léandre a dû profiter du Carême pour rédiger un abrégé de sa vie qui devait servir à lui donner ce qu'il appelle « sa décision » :

« C'est aussi le temps de penser à la décision, maintenant. Voilà le Carême, et à la fin du Carême, il faudra que j'aie ma complète décision. Je vais terminer d'écrire ma vie ce soir, et je la remettrai au directeur lundi prochain. J'en aurai, je crois 28 pages, sur du grand papier de diligence. C'est un vrai volume »⁸.

L'autobiographie remise au directeur, il commence alors l'attente de « la décision ». Cette décision rendue par le directeur doit déterminer s'il embrassera une carrière ecclésiastique ou s'il sera plutôt « appelé dans le monde ». Le processus par lequel le collégien est amené à choisir sa voie pour l'avenir est très intéressant, on aura l'occasion d'y revenir. À ce stade, on indiquera qu'il s'agit d'une période cruciale de la vie du pensionnaire qui stimule significativement l'écriture du journal. En raison, entre autres choses, de l'examen, mars se révèle être un mois particulièrement fertile en matière de réflexion sur soi. Cette effervescence se poursuit durant le mois d'avril.

⁸ Prévost, *Journal...*, 28 février 1870.

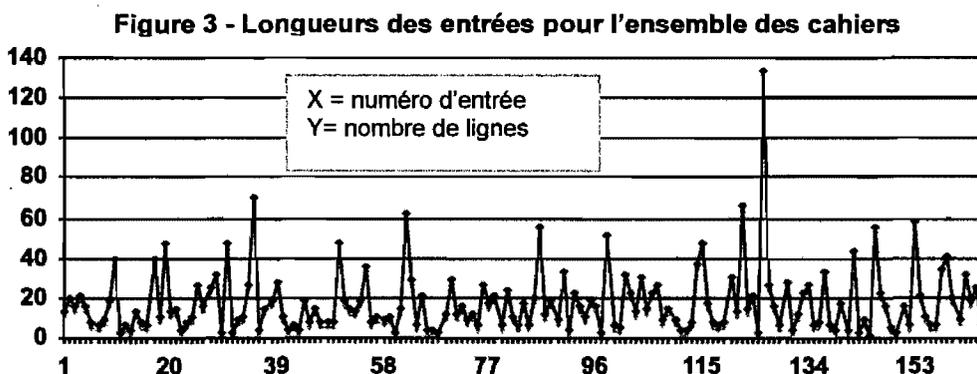
La variation du nombre d'entrées, de mois en mois, est une bonne mesure de l'intensité de l'écriture, mais elle n'est pas la seule. Il faut aussi tenir compte de l'assiduité avec laquelle le journal est tenu, c'est-à-dire de l'intervalle entre chaque jour d'écriture. Si certains mois se démarquent par le nombre d'entrées enregistrées, d'autres sont marqués par la discipline avec laquelle le diariste se livre à la pratique. Encore une fois, bien qu'il manque les cahiers numéro 2 à 4, les données sont assez abondantes pour que l'on puisse avoir une bonne idée du rythme d'écriture de Léandre-Coyteux Prévost.

Pour mesurer la régularité, ou si l'on préfère l'assiduité au journal, nous proposons de compter le nombre de jours sans écriture entre deux jours d'écriture afin de déceler s'il y a des périodes où le diariste paraît délaissé ses cahiers ou, au contraire, des moments où ils sont ouverts quotidiennement. Ce que révèle cet examen, c'est que Léandre fait preuve d'une assiduité exemplaire. Pour chacun des cahiers, nous avons relevé le nombre de jours sans écriture afin d'en établir la moyenne. Pour l'ensemble des journaux, Léandre écrit presque tous les jours, car la moyenne des jours passés sans écrire est inférieure à 1. Bien sûr, il arrive au diariste de sauter des jours, mais dans aucun des cahiers l'on ne trouve une absence de plus de 4 jours. Et encore s'agit-il d'une exception, en décembre 1869, quelques jours avant Noël. Ici encore, il semble que ce soit les festivités qui ont détourné le jeune homme de son journal. D'ailleurs, quand il y revient, le 26 décembre, il a beaucoup à écrire sur les fêtes de Noël et l'entrée est particulièrement longue. Au total, le jeune homme est très fidèle à son journal, ne sautant à l'occasion, qu'une journée ou deux, rarement

trois. Il y a même d'assez longues périodes où il écrit tous les jours, sans presque jamais y manquer. C'est notamment le cas du mois de mars, période fertile en questionnement. C'est aussi le cas dans le premier cahier qu'a rédigé Léandre. Du début à la fin de ce cahier, il écrit tous les jours, du 25 mars au 12 avril, ne prenant congé du journal qu'une seule fois. Pourtant, la vie au pensionnat ne semble pas plus effervescente que d'ordinaire et l'on n'observe pas de thème particulièrement récurrent durant cette période. Peut-être cette rigueur s'explique-t-elle par la nouveauté de l'entreprise. En effet, à l'inauguration du premier journal, Léandre s'était peut-être promis d'écrire tous les jours, sans exception. Il est possible qu'au fil du temps, il ait assoupli ses résolutions de départ. Mais, dans l'ensemble, il est demeuré très assidu.

Écrire davantage, être plus prolifique certains jours est aussi un signe d'intensité de la pratique. En calculant le nombre de lignes composant chaque entrée, on constate de grandes variations. Si les entrées comptent en moyenne 19 lignes, l'écart entre la plus courte et la plus longue est important. Elles font respectivement 1 et 133 lignes. Représentée graphiquement, la longueur des entrées génère une courbe extrêmement irrégulière, en « dents de scie ». La figure 3 semble un peu déconcertante à première vue, car on a l'impression qu'on ne peut en tirer aucune conclusion. Cependant, il est à l'image même de la pratique puisqu'il suit les soubresauts du quotidien qui s'alimente d'événements plus ou moins saillants, points de départ du journal. De ce fait, les entrées les plus longues sont celles relatant des journées riches en événements qui tranchent avec l'ordinaire, par exemple la fête de

la St-Patrice qui génère la plus longue entrée du journal. Différentes activités ont eu lieu pour souligner la fête des Irlandais et Léandre ne manque pas de les relater dans son journal. Ainsi, l'écriture suit les aléas de la vie de pensionnat.



1.2 Un espace pour l'intime

S'il y a des moments plus propices à l'écriture, il y a aussi des lieux qui s'y prêtent sans doute mieux. On ne peut connaître avec précision tous les endroits où Léandre s'installait pour écrire, puisqu'il n'en est pas systématiquement question dans le journal. En portant attention aux quelques fois où il mentionne l'endroit où il écrit et en prenant note de l'heure à laquelle il le fait, il est cependant possible de déduire où il se trouve en fonction du moment de la journée. Le lieu d'écriture le plus souvent mentionné est l'étude où il semble écrire le plus souvent. En effet, la presque totalité des entrées sont rédigées tôt le matin (entre 6 et 7 heures) et le soir (entre 5 et 6 heures) et toutes les fois où il précise qu'il est à l'étude, c'est à ces heures qu'il écrit. Il est donc plausible de croire que l'endroit privilégié pour l'écriture est la salle d'étude. La salle de classe serait le second lieu de prédilection, puisqu'il y écrit au

moins une vingtaine de fois. À une occasion seulement, Léandre dit être en train d'écrire depuis la salle de piano. On s'étonne un peu que cet endroit n'ait pas eu davantage la faveur du diariste, puisqu'il devait y trouver beaucoup plus d'intimité qu'à l'étude ou en classe. Est-ce parce que le fait d'écrire à la plume, ce qui suppose l'encrier, ne permet pas d'écrire exactement où bon lui semble? L'hypothèse est plausible. Le journal intime est tributaire de la technique d'écriture utilisée et peut-être Léandre n'avait-il pas toujours à sa salle de musique le nécessaire pour écrire. Ce qui, très certainement, ne pose pas problème à l'étude, ni en classe. Quoiqu'il faille imaginer qu'en sa qualité de chef de fanfare, il devait régulièrement arranger des partitions et que cela implique de devoir écrire.

En s'interrogeant sur les lieux les plus propices à la tenue du journal, on ne peut s'empêcher de se demander si Léandre-Coyteux Prévost devait se cacher pour écrire. Il ne parle jamais de sa pratique comme étant un geste répréhensible ou dangereux au pensionnat. On peut supposer que s'il s'était agi d'une activité proscrite par les autorités collégiales, il y aurait fait allusion à un moment ou à un autre dans son journal. Jamais, dans aucun des dix cahiers qui ont été conservés, le diariste ne parle de cette activité comme étant susceptible de lui créer des ennuis. Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne doive pas protéger l'intimité de ses journaux. Au contraire, la vie en communauté, avec la promiscuité et la présence constante de l'autre qu'elle suppose, met constamment en péril l'intimité. En protéger l'accès ne devait pas être chose aisée. Aussi, il n'est pas très surprenant que le jeune homme ait été victime d'une indiscretion de la part d'un collègue qui,

accompagné d'un professeur, est allé mettre le nez dans ce qu'il possède de plus personnel au pensionnat, sa boîte à lettres :

« J'ai appris quelque chose hier soir qui m'a fortement chiffonné. J'avais, à ma chambre de musique, une boîte qui renfermait plusieurs choses secrètes, d'abord, toutes mes lettres légitimement ou illégitimement reçues, ensuite tous mes journaux, ce qui forme 11 cahiers rouges. Gélinas m'a averti un jour que le petit garçon Desrochers avait dit, qu'avant que je parte, il visiterait cette boîte, car je pouvais bien avoir de la musique à lui. Quand je sus cela, je fus très fâché [...]»⁹. »

Il ajoute aussi à ce même sujet :

« Par bonheur, ils n'ont pas pris mes lettres ni mes journaux. Mais, Desrochers, homme sans honneur, avant que je parte, aura un chapelet que j'égraine pour lui depuis longtemps. Ce qui me surprend là dedans [sic], c'est que M. Lefebvre ait été comme son complice; car il n'ont fait ni plus ni moins qu'un affront très clair¹⁰. »

Le jeune homme considère donc sa boîte à lettres, et surtout les journaux et les lettres qui s'y trouvent, comme étant du domaine de sa vie privée. Manifestement, Léandre pense que ce professeur et ce camarade ont transgressé un interdit qui repose sur une culture de l'honneur. Il en parle aussi en disant « les secrets de ma boîte ». Cette boîte est, au collège, le symbole et le moyen d'une intimité. Cependant, la protection de la vie intime reste fragile. Jusqu'à quel point peut-il cacher ses journaux et ses lettres dans un établissement où il ne possède pas véritablement de lieu à lui? Le cahier numéro 12 affiche l'avertissement suivant en couverture : « Vous êtes obligé en conscience de ne pas ouvrir ce cahier ». Le message est clair, mais peut-il suffire à éloigner les curieux? Au contraire, ne peut-il pas avoir pour effet de les attirer? S'en

⁹ Prévost, *Journal...*, 3 avril 1870.

¹⁰ Prévost, *Journal...*, 3 avril 1870.

remettre à la conscience et à l'honneur des lecteurs potentiels est pourtant le seul moyen de les chasser.

Cette mise en garde du diariste n'en demeure pas moins très intéressante pour notre réflexion sur la pratique et la place qu'elle occupe dans la vie de celui qui s'y livre. Car en dépit de ce que nous, lecteurs, pourrions penser de la profondeur sentimentale des propos tenus par le diariste dans son journal, et même avant qu'on ait pu en prendre connaissance, cet avertissement témoigne de son caractère intime. Passer le seuil de la première page est, selon le diariste, une transgression. Le fait que le mot « conscience » soit souligné permet d'insister doublement sur l'immoralité d'une telle indiscretion. Cette toute petite phrase exprime assurément la volonté du jeune homme de préserver la confidentialité de ce qu'il confie à son journal. À défaut de pouvoir le garder dans un endroit strictement privé, le diariste peut toujours en appeler à la conscience morale de ceux qui seraient tentés de parcourir les pages du journal.

Sauf quelques rares exceptions, Léandre n'a pas développé une très grande réflexion sur sa pratique. Mais ce qu'il en dit permet de savoir qu'il s'y livre avec rigueur et qu'il s'impose une certaine discipline dans l'écriture : « J'ai mes leçons à apprendre ce matin, mais il y a trop longtemps que j'ai écrit dans mon Journal : il faut que j'y mette quelque chose¹¹. » Ou encore : « Il y a longtemps que j'ai écrit sur mon Journal, mais ce soir, je ne veux pas y manquer¹². » Il lui arrive aussi d'interrompre ce

¹¹ Prévost, *Journal...*, 14 décembre 1869.

¹² Prévost, *Journal...*, 26 décembre 1869.

qu'il est en train de faire pour faire son journal : « Je viens de monter de la chapelle exprès pour écrire un rêve que je tiens à ne pas oublier¹³. » L'entreprise apparaît très sérieuse pour le jeune homme, qui s'y livre durant toute l'année scolaire, sans abandonner, même quand le temps lui fait défaut : « J'ai tant d'ouvrage de tout côté de ce temps-ci que je trouve à peine le temps de mettre quelques mots sur mon journal. Je profite de la demie heure [sic] de récréation de ce soir pour écrire ce qui a rapport à ma décision¹⁴. »

Si Léandre accorde une grande attention à son journal, il est par contre difficile de savoir de façon certaine quel est le point de vue de la direction du collège au sujet de cette pratique. Il n'en est nulle part question dans les cahiers de règlements consultés. Il ne semble donc pas que la pratique du journal ait posé problème au Collège de Montréal au moment où Léandre y étudiait. Cependant, ce ne fut pas nécessairement le cas à toutes les époques, dans toutes les institutions. Henriette Dessaulles, par exemple, disait tenir son journal en cachette quand elle était au couvent parce que l'activité, trop populaire au goût des dirigeantes, avait été proscrite. Cela ne semble pas être le cas au pensionnat que fréquente notre personnage. Sur ce point, les historiens et les littéraires ne s'entendent pas, ce qui laisse croire que le point de vue des autorités collégiales pouvait diverger d'une institution à l'autre, ou même d'un directeur à l'autre. Béatrice Didier, par exemple, associe la popularité du journal intime au XIX^e siècle au renouveau catholique de la même époque qui tend à laïciser l'examen de conscience. Alain Corbin renchérit et

¹³ Prévost, *Journal...*, 30 janvier 1870.

¹⁴ Prévost, *Journal...*, 11 avril 1870.

voit dans ce phénomène « [...] l'affinement et la diffusion sociale d'exercices spirituels issus de l'effort disciplinaire post-tridentin »¹⁵. Philippe Lejeune, bien qu'il constate que le journal se répand dans le système éducatif au XIX^e siècle, précise que le clergé conserve certaines craintes à son endroit, parce qu'il peut conduire l'auteur à la complaisance sur soi et à l'orgueil¹⁶. Aussi, un « bon » journal doit être un outil de « comptabilité spirituelle » ne laissant pas trop de place au « moi » et au lyrisme. En somme, les autorités religieuses, sans proscrire le journal, conservent une attitude de méfiance à son sujet. Dans le Québec des années 1910, on sait que le directeur spirituel Lionel Groulx encourageait ses collégiens à tenir un journal¹⁷. Journal qu'il allait cependant lire et utiliser comme outil de direction spirituelle, ce qui ne peut manquer d'influencer l'écriture. Quant aux journaux véritablement intimes, tenus à l'initiative des collégiens, il est difficile de savoir si les professeurs y voyaient une façon pour les élèves de se soustraire à la surveillance de l'institution et, pour celle-ci, une perte de contrôle sur les jeunes gens. Léandre-Coyteux Prévost n'exprime en tout cas nulle part la crainte d'être surpris le nez dans son journal, ni l'inquiétude de se voir confisquer ses carnets, ce qui indique clairement que la tenue d'un journal est considérée comme une activité légitime à l'époque où il fréquente l'établissement des Sulpiciens.

¹⁵ Philippe Aries et Georges Duby (dir.). *Histoire de la vie privée, 4, De la Révolution à la Grande Guerre, 1730-1840*. Paris, Seuil, 1987, p. 421.

¹⁶ Lejeune et Bogaert, *Un journal à soi...*, p. 90.

¹⁷ Stéphane Stapinsky, *Les représentations du moi dans le journal intime d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx (1914-1916)*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1994.

Cet examen formel du journal de Léandre-Coyteux Prévost permet de cerner les contours de la pratique. Si elle est irrégulière, dans la fréquence et la longueur des entrées, elle n'en est pas moins assidue puisqu'il n'y a jamais d'interruption prolongée. Par ailleurs, s'il y a des jours où rien n'est ajouté au journal, il est fréquent qu'il y ait plus d'une entrée enregistrée dans la même journée. Ceci s'explique par le fait que le diariste doit parfois interrompre son écriture pour se rendre en classe ou à l'étude et qu'il doit reprendre son récit un peu plus tard dans la journée. Ce qui n'empêche pas Léandre de tricher quelques fois et de voler du temps de classe ou d'étude pour le consacrer au journal. Le rythme de l'écriture est donc tributaire de celui de la maison d'enseignement. Tout comme la matière elle-même de cette écriture, qui s'inspire du quotidien du collègue. Ainsi, les journées plus riches en événements, où l'ordinaire est rompu, fournissent davantage matière au diariste. La matière du journal s'alimente de la vie collégiale et sa pratique, de même, en est déterminée.

2. Le contenu du journal

Si le journal n'impose pas de forme stricte à son auteur au-delà de la périodicité, il n'impose pas non plus un contenu prédéfini. L'intimité présupposée par ceux qui l'analysent, fait souvent en sorte que l'on s'attend à ce que tout ce qui se retrouve dans le journal appartienne au domaine sentimental. Les journaux sont d'ailleurs souvent évalués en fonction de leur degré d'intimité et leur valeur déterminée en fonction de leur profondeur sentimentale. Or, définir l'intime peut être problématique parce que c'est un concept qui varie historiquement, culturellement et,

aussi, individuellement. Ce qui est intime pour le diariste l'est-il pour le lecteur? D'ailleurs, le terme gêne souvent les spécialistes, car la notion d'intimité est trop « aléatoire » et parce qu'au fond, c'est le lecteur qui décide du caractère intime d'un ouvrage¹⁸. Le terme anglais, *diary*, apparaît moins restrictif, car il ne suppose rien quant à la nature des propos et n'exclut pas d'emblée les journaux qui ne portent pas uniquement sur l'intériorité de leur auteur. Ne suffit-il pas de savoir qu'une personne cache son journal pour en faire une pratique intime? C'est en tout cas le signe certain du statut privé accordé à la pratique par la personne qui s'y adonne et au contenu même des cahiers. C'est le point de vue du diariste qui devrait primer, car de chercher à mesurer jusqu'à quel point un individu se dévoile par son écriture tient davantage du jugement de valeur que de l'analyse historique. On ne peut juger du degré d'intimité exprimé dans le journal en utilisant des critères qui sont les nôtres et qui sont nécessairement déterminés par notre époque, notre culture et notre expérience.

Ainsi, on ne devrait pas a priori restreindre le propos du journal à l'unique dimension sentimentale. Il faut prendre en compte tout ce qui, selon le diariste, méritait d'être noté. Et cela, sans disqualifier ce qui pourrait, selon nos critères actuels, ne pas appartenir à la catégorie de l'intime. Car si tous les propos contenus dans les cahiers ne semblent pas avoir la même importance aux yeux du lecteur, le diariste a tout de même choisi de les enregistrer et il faut en tenir compte. Les banalités, les répétitions, les anecdotes sont parties prenantes de cette écriture de tous les jours : « La souplesse du genre, son absence de délimitation expliquent à la fois la

¹⁸ Van Roey-roux, *La littérature intime au Québec...*, p. 17.

monotonie et la grande variété du journal. C'est la monotonie et l'infinie variété de la vie elle-même¹⁹. » Occulter certains éléments du récit, jugés sans intérêt, c'est dépouiller la pratique de son caractère spontané et nier, d'une certaine manière, son lien avec la quotidienneté. Cette variété de la vie dont parle Béatrice Didier s'exprime dans les cahiers de Léandre, avec tout ce que cette variété peut supposer de banal et de redites. Parce que le journal s'écrit au jour le jour et qu'il est constitué d'entrées indépendantes les unes des autres, ayant leur propre logique interne, il ne se donne pas comme un récit. Du reste, cette impression est confirmée lorsque l'on procède à un découpage thématique de la source, qui présente, dans un premier temps, la diversité des sujets abordés par le diariste. Il est apparu que les sujets abordés par Léandre pouvaient être classés en trois catégories de discours : les discours narratif, expressif et taxinomique. Derrière ces trois grands ensembles se cache une variété de sujets et de préoccupations exprimées dont on souhaite dépeindre ici le portrait général et donner une assez bonne idée de la nature du contenu du journal.

2.1 Narration du quotidien

La fonction principale du journal, la plus évidente peut-être, est de rendre compte des événements qui ont lieu au jour le jour. La relation des différentes activités et des événements de la journée est la matière première du journal de Léandre-Coyteux Prévost. Après avoir effectué une classification systématique des entrées de tous les cahiers, on constate que 60 % d'entre elles sont consacrées au récit des jours passés. Cette narration du quotidien est plus ou moins détaillée, selon

¹⁹ Didier, *Le journal intime...*, p.11.

la portée des événements ou le temps dont dispose le diariste. Évidemment, on doit s'y attendre, la vie collégiale est un thème très présent dans le journal, puisque c'est dans cet environnement qu'évolue le diariste. Il est donc abondamment question des études, des cours, des examens, du régime religieux qui composent l'essentiel de la vie au pensionnat. Les propos du jeune homme s'alimentant à même un quotidien marqué par la monotonie, il est naturel que certaines entrées en soient teintées. Aussi, il n'est pas rare que le récit de certaines journées soit exempt de véritables faits saillants. Quelques fois, les entrées ressemblent même davantage à une liste des choses accomplies durant la journée qu'à un récit :

« Nous avons été, ce matin, à l'enterrement de M. Beckwell. Rien d'extraordinaire, nous sommes allés et nous sommes revenus. Cette après-midi, nous avons été, Demers, Larivière et moi demander à M. Moyen notre « Deo Gratia » pour la Ste-Catherine et nous l'avons pris. Nous avons lu jusque vers 3h. et 20. À partir de là jusqu'à la fin de la classe, j'ai eu une discussion avec Major²⁰. »

Ou encore :

« La journée a été passablement ennuyante. J'ai passé l'après-midi à copier de la Botanique! J'ai écrit à papa et à Gros Pitt. Le directeur à la lecture spirituelle a eu le plaisir de nous annoncer que pas un seul des élèves qui étaient sortis n'est arrivé après l'heure : il y a longtemps que pareille chose a eu lieu. Demers est arrivé dans l'après-midi²¹. »

Le ton est plutôt laconique et les événements rapportés n'apparaissent pas tellement dignes de mémoire, car de l'aveu même du diariste, la journée fut ennuyante. Les autres occupations de la journée sont mentionnées sans plus de commentaires sur

²⁰ Prévost, *Journal...*, 15 décembre 1869.

²¹ Prévost, *Journal...*, 1^{er} avril 1869.

leur déroulement, ni de réflexion sur leur portée. Parfois, les entrées peuvent être très courtes, comme celle-ci datant du 17 novembre 1869 : « J'ai commencé ce soir à prendre des leçons de Saucier. Je vais donner mes leçons [de musique] après la lecture spirituelle pendant le souper de la communauté »²². Il peut sembler inutile de relater une journée où il ne s'est à peu près rien passé d'intéressant ou de composer une entrée d'une phrase seulement. Assurément, la nature du pensionnat y est pour quelque chose, mais comme le journal suppose une certaine régularité, il est possible que le diariste ressente l'obligation d'écrire, même quand il a vraisemblablement peu de choses à dire. On peut aussi s'interroger sur cette habitude qu'a prise le diariste d'inclure dans ces récits journaliers, l'arrivée et l'envoi de lettres. À ce souci de régularité, on peut sans doute ajouter un souci de précision et d'exhaustivité. D'ailleurs, Béatrice Didier dit retrouver chez les diaristes du XIX^e siècle une volonté de conservation de tout ce qui peut être conservé : « Pourquoi noter si minutieusement des menus faits auxquels on n'attache aucune importance? Parmi d'autres raisons, joue aussi une sorte de conscience professionnelle de comptable : tout faire figurer à l'inventaire, sans s'autoriser à un jugement de valeur, à un choix »²³. Léandre est minutieux dans ses comptes rendus, mais son écriture semble davantage motivée par le besoin de s'exprimer que par un souci comptable.

La dimension narrative du journal n'est pas uniquement faite de répétitions et de banalités. Bien qu'à nos yeux, le mot « quotidienneté » apparaisse souvent comme un synonyme de « routine », en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce n'est

²² Prévost, *Journal...*, 17 novembre 1869.

²³ Didier, *Le journal intime...*, p. 51.

pas exactement le cas. En réalité, le quotidien est une alternance entre continuité et rupture, entre ordinaire et événement. Et cela même dans un univers extrêmement prévisible comme celui du collège classique. On l'a dit précédemment, les fêtes religieuses figurent parmi les événements qui stimulent davantage l'écriture du journal, comme ce fut le cas durant tout le mois de décembre. La messe de minuit, par exemple, émeut particulièrement le jeune homme qui l'évoque longuement le lendemain matin, rappelant la musique qui a été jouée et le réveillon qui l'a suivie :

« C'était hier Noël. La messe de minuit a été très belle ici, nous avons fait de la musique en masse. Nous avons chanté : le Kyrie et le Gloria de la 12^e messe de Mozart : le [illisible] et Agnus, de la messe Royale ordinaire. À l'[illisible], la Pastorale. À l'entrée de la messe, aux grandes orgues et orchestre, le cantique : «Il est né le divin enfant» À l'Épître, j'ai joué : «Ça berger» que j'avais moi-même arrangé pour l'orgue. À la basse messe qui a suivi la grande, nous avons chanté les cantiques de Noël que je jouais d'ailleurs dans tous les endroits libres. Après la messe, nous sommes tous descendus au réfectoire pour prendre un réveillon, qui consistait en du pain, du beurre, des prunes, du [illisible] au riz et café²⁴. »

Le récit de Noël dont l'extrait précédent est tiré, fait plus de soixante lignes, ce qui est très long considérant qu'une entrée en compte en moyenne dix-huit. Ces festivités viennent modifier pendant quelques jours la vie des pensionnaires. Si cette période de l'année est un temps fort pour tous les chrétiens, c'est peut-être encore plus vrai pour les pensionnaires des collèges classiques. L'horaire change, les offices sont davantage agrémentés de musique et les repas sont eux aussi bonifiés de quelques gâteries. Dans ces circonstances, le rythme de la vie quotidienne se trouvant changé, son récit ne peut que l'être aussi. Il faut dire que Léandre est musicien, qu'il porte

²⁴ Prévost, *Journal...*, 26 décembre 1869.

une grande attention à la musique qui est jouée lors de divers événements et l'on comprend qu'il en fasse le compte rendu dans ses cahiers intimes. Ce sont des périodes où il joue un rôle de premier plan au sein de l'institution et est alors acteur de sa vie.

Ainsi, les événements hors de l'ordinaire qui rompent le quotidien trouvent leur place dans le journal. Ces faits saillants donnent lieu à des descriptions détaillées et plus enthousiastes. Les occupations qui ne relèvent pas des obligations collégiales, comme les lectures personnelles, les loisirs et les sorties les plus mémorables rendent le diariste beaucoup plus volubile et, surtout, plus enthousiaste :

« Hier, après-midi, Demers, Cinq-mars et moi avons été faire un magnifique tour de raquettes. Nous avons été chez Langlois. Nous sommes passés au travers des champs. Il ventait et il faisait un froid de - 25 à -30. Nous avons passé par la rue des seigneurs. [...] J'arrêtai chez un tabagiste pour prendre 2 cigares et nous rentrâmes tous deux : Avila et moi, chez les parents de Cinq-mars, où ce dernier nous introduisit²⁵. »

Les occasions de quitter l'enceinte du collège et de rendre visite aux parents et amis sont rares et elles sont agréables parce qu'elles donnent congé de la discipline. Il n'est pas très étonnant qu'il en soit question dans le journal intime puisque ce sont de véritables événements en comparaison avec ce qui compose habituellement une journée dans la vie d'un pensionnaire. Il en va de même de certaines anecdotes savoureuses que ne peut s'empêcher de noter Léandre parce qu'elles rompent franchement avec l'ordinaire. La plus frappante est certainement celle où le jeune

²⁵ Prévost, *Journal...*, 14 janvier 1870.

homme raconte, en taisant d'abord son implication, une escapade hors du dortoir pour aller subtiliser des bouteilles de vin chez l'économe. Le diariste dira lui-même : « [...] il s'est passé de l'extraordinaire, parce que tous les écoliers parlent d'une excursion nocturne de deux écoliers, excursion qui est parvenue aux oreilles de M. Lefebvre, paraît-il²⁶. » L'incident est longuement décrit et le plaisir, tant d'y avoir participé que de le rapporter dans le journal, est palpable. Et pour cause : il s'agit d'une véritable aventure en regard de la monotonie qui règne généralement au pensionnat. Le procédé littéraire par lequel il raconte l'événement est remarquable. Il fait un roman de cet épisode de sa vie, ce qui dénote l'influence de la littérature chez le diariste. D'ailleurs, Léandre parle quelques fois des romans qu'il est en train de lire, notamment ceux de Ponçon du Terrail, auteur populaire du XIX^e siècle.

Certaines rencontres sont aussi des événements marquants et méritent d'être inscrites au journal, d'une part parce qu'elles font figure de point saillant dans un quotidien réglé, mais aussi parce qu'elles ont fortement impressionné le jeune homme. C'est le cas notamment de cette rencontre avec Diego Donato, un jeune arabe catholique de passage au Canada et qui pique sa curiosité :

« C'est un jeune homme très aimable qui quoique d'un caractère empreint de la mélancolie particulière aux habitants de son pays, peut cependant mériter le surnom de bon vivant. Il parle quatre langues : l'arabe, la langue maternelle, l'italien, le français et l'anglais. Il a plus de difficulté pour ces deux dernières. Il est très intéressant et je me propose de noter quelques particularités des mœurs de son pays²⁷. »

²⁶ Prévost, *Journal...*, 4 février 1870.

²⁷ Prévost, *Journal...*, 22 novembre 1869.

Ce genre de visite au Collège n'est pas très usuel et la rencontre d'un visiteur étranger fait figure de véritable événement. Aussi, il en parle à cinq reprises pendant le passage à Montréal du jeune Donato. Le passage d'un père dominicain, qui est invité à prononcer un discours devant les collégiens, est un autre exemple de ce genre de rencontre marquante pour Léandre. À un point tel qu'il transcrit ce qui semble être l'intégralité de l'allocution du religieux en visite et décrit abondamment le personnage :

« Le père Chicoine est venu nous faire la lecture spirituelle hier soir. Oh! que cet homme-là m'a plu! Son entrée dans la chapelle fut frappante : voir ainsi un religieux dominicain tout en blanc, le voir pour la première fois, cela fait impression. Il commença lentement, en parlant de l'étonnement qu'on devait avoir de voir ainsi un Dominicain, père prêcheur. Il nous dit qu'il venait nous parler de la science divine, en d'autres termes, l'amour du savoir en tant qu'appliqué au salut des âmes²⁸. »

L'enthousiasme et l'application avec lesquels le diariste rapporte l'événement montrent à quel point il a été frappé par cette rencontre. Et encore une fois, le caractère inusité de cette rencontre se traduit aussi par la longueur de l'entrée qui fait soixante-huit lignes, ce qui est considérablement au-dessus de la moyenne habituelle des entrées.

Les cahiers personnels de Léandre-Coyteux Prévost servent donc, dans un premier temps, à recueillir ce qui, de jour en jour, s'est produit au Collège de Montréal. Le quotidien étant le matériau de base du journal, les entrées qui le composent sont nécessairement à son image. Plusieurs entrées sont donc répétitives.

²⁸ Prévost, *Journal...*, 14 mars 1870.

D'ailleurs, le ton et les propos du diariste traduisent souvent une certaine lassitude. Mais ce récit du pensionnat n'est pas uniquement celui d'une routine accablante. Au contraire, ce quotidien, bien que prévisible et ennuyant, est ponctué de quelques événements qui viennent donner un autre souffle à la rédaction du journal. Ces événements, parce qu'ils rompent avec l'ordinaire, stimulent l'écriture. Les sorties, les fêtes, les nouvelles rencontres et autres imprévus sont source d'inspiration pour le diariste, et les entrées s'en trouvent généralement rallongées de plusieurs lignes. Cependant, ces journées distrayantes ne sont pas la règle, mais plutôt l'exception. Le récit du temps passé au pensionnat est bien davantage marqué par l'ennui, la banalité, la monotonie et c'est ce qui ressort le plus de la narration des jours écoulés entre ses murs.

2.2 Récit de soi

Le journal intime n'offre pas uniquement l'occasion de relater les différentes activités qui ont composé la journée. C'est aussi un « lieu privé » où l'expression de soi est possible. Par « expression de soi », on entend bien sûr les émotions, les états d'âme et les préoccupations, mais aussi les opinions et les jugements personnels. Cette dimension expressive du journal permet à Léandre de s'épancher, de parler de ce qu'il ressent à divers égards, mais aussi de dire ce qu'il pense des gens qui l'entourent et des événements qui stimulent en lui la réflexion. Le sentiment de solitude relative, dû à l'éloignement des proches, fait que le journal devient une espèce de confident de substitution, dans un contexte où il n'y a peut-être personne susceptible de remplir cette fonction. À défaut de pouvoir parler avec un ami ou un

membre de la famille, se livrer dans un journal peut être une forme de substitut. Cet aspect du journal, qui dévoile le plus l'intériorité, le « moi » du diariste, compte pour 38 % du contenu. Au nombre des sujets abordés, on peut noter l'amitié, l'amour ou encore l'orientation professionnelle.

La vie au collège, la vie sociale et familiale, l'avenir professionnel sont les sujets qui suscitent le plus l'expressivité de Léandre. Mais de tous les états d'âme exprimés à l'égard de la condition de pensionnaire, c'est très certainement l'ennui qui est le sentiment le plus durement éprouvé et fréquemment exprimé :

« Après vêpres, nous nous sommes ennuyés à la mort; rien de plus triste que de nous voir en récréation : nous avons l'air de vrais condamnés. L'étude a sonné et c'est bien bon, nous voilà avec quelque chose à faire²⁹. »

Cet extrait montre bien ce qui fait l'objet de cet ennui que Léandre éprouve si souvent durant tout le temps qu'il passe au pensionnat : la famille et les amis. Ses parents et son meilleur ami Édouard, demeurant tous trois à St-Jérôme, ne peuvent venir le voir régulièrement. Laure et Caroline, deux jeunes filles de St-Jérôme qu'il fréquente durant la période estivale, sont quant à elles internes dans un couvent de Montréal. Il n'est donc pas plus facile de les visiter elles non plus. Parfois, l'ennui se fait si fort qu'il en vient à avoir un « diable-bleu », qu'il dit être une « maudite maladie morale dont je suis si souvent attaqué ». On dénombre au moins vingt et une entrées où Léandre se plaint de son ennui. L'inquiétude quant à la réussite scolaire et

²⁹ Prévost, *Journal...*, 26 novembre 1869.

à l'avenir professionnel est aussi un objet de préoccupation. En période d'examens, par exemple, c'est à son journal que le diariste confie ses appréhensions :

« Nous composons en philosophie demain. C'est de valeur, je n'ai pas de courage et je n'ai pas de goût pour étudier, j'ai grand peur de faire fiasco en passant mon examen. Ce soir, mon moral est un peu mieux. Cependant, je crois que je n'aurai pas une guérison complète avant jeudi prochain, jour qui suivra mon examen³⁰. »

Quand un examen approche et qu'il est en période intense d'étude, Léandre en parle presque à chaque fois qu'il prend son journal. Visiblement, il s'agit d'un mauvais moment à passer. On trouve une quinzaine d'entrées dans lesquelles Léandre parle des examens à venir. Bien sûr, il y évoque ses craintes, son dégoût pour l'étude, mais aussi sa détermination à se préparer adéquatement pour ces épreuves :

« L'examen qui approche commence à me peser sur le dos; d'ici à 15 jours, j'ai fini d'avoir un seul instant de paix. Je lis, le plus que je peux pour terminer mon livre : *Le tambour de la 32^e demi-brigade*. Dès que je l'aurai fini, au diable le reste, je ne m'occupe plus que de mon crapaud d'examen. C'est effrayant, je ne le sais pas du tout et il ne reste que 10 jours! Je vais être obligé de travailler comme un bourreau, toute la semaine prochaine³¹. »

L'approche de l'examen semble donc être une période plus aride, car la majeure partie des temps libres est consacrée à sa préparation. Comme le jeune homme est soucieux de ses résultats scolaires, ces épreuves sont source d'inquiétude. Mais c'est certainement sa sortie du collège et son avenir professionnel qui lui causent le plus d'angoisse. Bien qu'il se dise convaincu de vouloir devenir médecin, ce qu'il

³⁰ Prévost, *Journal...*, 26 novembre 1869.

³¹ Prévost, *Journal...*, 26 février 1870.

deviendra du reste, Léandre vit une période de doute à l'approche de la fin de son cours classique. Avec l'arrivée du printemps et la fin imminente de l'année scolaire, vient le temps de ce qu'il appelle « sa décision ». Il s'agit du moment où le collégien doit décider s'il entreprendra une carrière ecclésiastique ou s'il se dirigera plutôt vers une profession libérale. Évidemment, il s'agit d'une décision importante et même si Léandre a toujours été convaincu de vouloir devenir médecin, il semble éprouver certaines inquiétudes à la fin de ses études. Il en est d'ailleurs question à quinze reprises dans le journal intime. Visiblement, le jeune homme prend très au sérieux la question de sa vocation, comme le suggère ce passage :

« J'ai reçu hier une lettre de maman. Pour la première fois, elle me dit de penser à ma vocation. Pauvre mère, si elle savait que le jour, le soir, toujours, cette pensée m'habite et me donne un diable-bleu continuel³². »

Ses inquiétudes prendront de l'ampleur après qu'il aura remis à son directeur spirituel une autobiographie censée éclairer sa décision. Malgré qu'il ait toujours dit vouloir étudier la médecine, Léandre craint que son directeur, dont l'avis semble décisif, ne le décide pour la prêtrise :

« De ce temps-ci, les appréhensions pour la soutane commencent à me ressaisir de nouveau. Depuis que j'ai donné l'histoire de ma vie au directeur, je crains beaucoup, car enfin, tout ce que le directeur m'a dit et m'a laissé espérer pour le monde, tout ça, il le disait sans me connaître intérieurement et d'après ma seule conduite extérieure. Or, il a maintenant l'abrégé de ce que j'ai de plus intime et de plus secret dans ma vie : peut-être la lecture de ce que j'ai fait et senti dans ma vie le forcera-t-il d'y regarder plus d'une fois avant de me

³² Prévost, *Journal...*, 4 novembre 1869.

faire aller dans le monde. [...] Je suis donc inquiet de ce temps-ci.
 [...] Je crains... mais j'espère³³... »

Quand enfin Léandre reçoit sa décision de la part de son directeur, qui croit que sa place est « dans le monde », ses craintes sont apaisées. La réception de la décision est assurément un moment marquant de l'année scolaire et même du cours classique. C'est un moment charnière de la formation classique, car elle vient en quelque sorte sceller son issue et décider de l'avenir des collégiens. Aussi, Léandre transcrit-il toutes les conversations qu'il a eues avec son directeur spirituel à ce sujet. En plus de rendre compte de l'importance de cette étape dans la vie du jeune homme, son récit illustre le processus par lequel les jeunes gens étaient professionnellement orientés à la fin de leur cours secondaire.

L'école n'est pas l'unique sujet suscitant le besoin de s'exprimer. Même si la vie sociale est limitée tant qu'il vit au pensionnat, il ne s'en préoccupe pas moins. Et son intérêt pour les jeunes filles, bien que ses relations avec elles soient réduites, ne diminue absolument pas. Au contraire, le peu de compagnie féminine qu'il y a pendant le temps du collège semble être une source de douleur et de préoccupation. Tant qu'il est au collège, Léandre continue de penser aux demoiselles qu'il préfère. Ses sentiments les plus forts sont dirigés vers une dénommée Marie-Louise, désormais mariée à un autre :

« Pauvre Marie-Louise! Voilà une jeune femme que j'ai bien aimé [sic] encore : c'est peut-être elle que j'ai le plus aimée dans toute ma vie. Oh! si elle n'eut pas été mariée! ... Je l'ai aimée et je l'aime

³³ Prévost, *Journal...*, 21 mars 1870.

encore, je le vois bien, car chaque fois que j'y pense, ça fait battre mon cœur. Je l'aime parce qu'elle ressemble à Ada et que j'ai aimé Ada dans mes vacances de Syntaxe surtout : je l'aime parce qu'elle est belle, parce qu'elle est naïve et enfin disons-le bien bas : parce que peut-être elle aussi m'aime... Un an que je l'ai vue³⁴! »

Après avoir écrit ces quelques mots sur Marie-Louise, il pense et rêve à elle pendant quelques jours encore. Laure et Caroline, deux amies de sa sœur, semblent aussi susciter l'intérêt du jeune homme qui dit régulièrement s'ennuyer d'elles. Le journal intime permet donc aussi d'exprimer des sentiments amoureux, qui ne peuvent être déclarés aux jeunes filles aimées. La ségrégation ne semble pas avoir pour effet d'évacuer le sexe opposé des pensées. Au contraire, il est très souvent question des jeunes filles dans le journal et il semble que les collégiens aient l'habitude d'échanger entre eux les photographies de leurs amies de cœur. Léandre, qui « touche » souvent l'orgue aux offices, développe même un code secret musical avec son ami Avila, pour signifier la présence de telle demoiselle à la messe.

Dans sa dimension expressive, le journal permet donc de manifester les émotions et les états d'âme ressentis même en l'absence d'un confident. Cependant, l'expressivité du journal ne touche pas uniquement le domaine sentimental. C'est aussi un « lieu » de réflexion qui permet de revenir, de méditer sur les divers événements survenus dans un passé plus ou moins lointain. C'est le cas, par exemple, au sujet d'une certaine jeune fille qu'il regrette d'avoir aimée il y a déjà quelques mois :

³⁴ Prévost, *Journal...*, 7 mars 1870.

« Fou que j'ai été! Ah! les événements de l'hiver dernier m'ont rendu sage et m'ont montré qu'à tout âge il faut être prudent; c'est une leçon qui apporte à mon expérience. Si dans ce temps-là j'avais réfléchi à mes actions, je n'aurais pas été faire cette sotte folie d'acheter une bague en or de 3,00 \$ pour l'envoyer à une jeune fille qui m'a frappé d'abord, mais qui plus tard devait m'inspirer tant de dégoût. Qu'est-il arrivé? [...] N'importe, la morale de tout ceci peut s'exprimer dans le corollaire suivant : voilà ce que c'est que de descendre du rang où Dieu nous a placé [sic] dans la société pour aller fréquenter d'autres classes inférieures. 2^e Voilà ce que c'est que de ne pas maîtriser ses émotions [...]»³⁵. »

Léandre-Coyteux Prévost regrette son amour et ses gestes envers cette jeune fille et s'en veut sévèrement d'avoir suivi son cœur. Ici, le journal permet de revenir sur ces événements, de les expliquer et d'en tirer des leçons. Il faut fréquenter des jeunes filles de son milieu social. L'écriture intime devient donc un instrument de réflexion personnelle. L'extrait montre par ailleurs que si le journal intime est un genre « instantané », ancré dans la quotidienneté, il permet aussi un retour sur le passé et n'est pas seulement le portrait du présent immédiat.

Si le journal peut être un instrument de réflexion, il peut aussi servir à l'expression d'opinions et de jugements. Il arrive à Léandre, par exemple, de critiquer les autorités collégiales, notamment son professeur de philosophie qu'il trouve trop sévère et passablement ennuyant. Il prend également pour cible les religieuses qui dirigent le Couvent Ste-Marie, où étudient sa sœur et deux amies et qui l'empêchent de les voir à sa guise. À plusieurs reprises, on le verra plus en détail dans le prochain chapitre, il critique vertement l'attitude des dirigeantes de ce couvent. Le grand avantage du journal est de permettre à Léandre d'exprimer, sans

³⁵ Prévost, *Journal...*, 17 novembre 1869.

craintes de représailles, ses opinions et surtout sa colère envers ce qu'il considère être des injustices commises à son égard. Sa frustration est bien perceptible cette fois où il soupçonne un professeur de l'avoir dénoncé après l'avoir vu fumer sa pipe dans la cour du Collège :

« Tonnerre! que c'est ennuyant. Que c'est-y sacrant! me v'là encore avec une couple d'affaires dans les jambes. Sacré cochonnerie. Peut-être même, n'obtiendrai-je pas la permission de sortie demain et j'attends papa. Sacré règlement, quand va-t-il me partir de dessus les épaules. C'est le petit Brousseau qui est cause aujourd'hui de ce nouveau désagrément. Il m'a vu jeudi dernier quand revenu du Mont Ste-Marie, j'ai été fumer après avoir averti que j'étais arrivé. Je vais tâcher de m'assurer si c'est lui et le petit crapaud, si c'est lui, il me le paiera³⁶. »

À défaut de pouvoir exprimer ouvertement sa colère, le jeune homme a, à tout le moins, la possibilité de prendre son journal pour l'évacuer.

2.3 Un outil taxinomique

Ainsi, le journal renferme deux principaux types ou niveaux de discours. Le premier consiste essentiellement à raconter le quotidien du pensionnat. Le journal devient donc, en partie, le récit de la vie de tous les jours du régime collégial. À cet égard, le journal intime est de type externe, car il sert à enregistrer des événements plus ou moins marquants. Le journal est aussi un outil d'expression pour le diariste qui s'y épanche, s'y défoule, y règle des comptes et y émet des opinions. Cet autre « récit » est celui de la vie affective et psychologique du diariste. Les cahiers intimes remplissent une troisième fonction, de moindre importance, mais tout de même non négligeable. En effet, le journal sert aussi d'aide-mémoire, d'outil taxinomique pour

³⁶ Prévost, *Journal...*, 22 novembre 1869.

le diariste qui y note une variété de choses dont il souhaite se souvenir. Il arrive à Léandre de dresser une liste des choses à faire, par exemple des lettres auxquelles il doit répondre ou encore, en période d'examens, des matières à revoir. C'est ce que le jeune homme appelle justement un *memorendum* :

« Tandis que j'y pense, il faut que je mette ici, une espèce de memorendum. 1^e finir l'auteur sur la musique religieuse et prendre des notes. 2^e Finir de lire : [?] de la vie de Jésus. 3^e copier ce qu'il y a au commencement du cantique de Laviolette 4^e Prendre quelques notes dans « Usages du monde » 5^e ne pas oublier « La Femme » chez Mabrier³⁷. »

Le journal intime fait alors office d'agenda où les obligations et priorités sont inscrites. Le journal peut aussi servir à consigner certaines possessions. En décembre 1869, Léandre entreprend l'inventaire de tous les livres qu'il possède au Collège de manière à n'en égarer aucun. Il y a aussi une période où, passionné d'énigmes, il transcrit celles qui l'ont davantage amusé. Parfois, le collégien profite de son journal pour noter des éléments de matière à ne pas oublier :

« Pendant que j'y pense, il faut que je note ici qu'il faut 34 mètres pour faire un arpent. C'est M. Moyen qui vient de nous dire cela. Pourtant, ce dernier ne s'accorde pas avec cet autre qui dit qu'il faut 4 kilomètres ou 4000 mètres pour faire une lieue³⁸. »

Cette fonction du journal demeure cependant largement marginale puisqu'il n'y a qu'un maigre 2 % du contenu qui puisse y être attribué.

³⁷ Prévost, *Journal...*, 15 novembre 1869.

³⁸ Prévost, *Journal...*, 15 mars 1870.

Conclusion

Le journal de Léandre-Coyteux Prévost est beaucoup plus qu'un texte. En s'attardant au geste d'écriture davantage qu'aux propos, on prend véritablement conscience du caractère rituel de sa pratique. Le jeune homme a l'habitude de prendre quotidiennement son journal, aux mêmes heures d'étude, le matin ou le soir, en datant les entrées de façon précise et toujours de la même manière. Ce rituel a été conservé avec une grande assiduité tout au long de l'année scolaire. Jamais, dans les cahiers que nous possédons, Léandre n'a délaissé son journal de manière à laisser voir un désintérêt pour cette activité. Au contraire, bien qu'il nous manque quelques cahiers pour en être absolument certain, on peut affirmer que le journal a accompagné Léandre-Coyteux Prévost tous les jours de sa dernière année de formation classique.

La quasi-quotidienneté de la pratique est confirmée par le fait que le diariste écrit avec régularité, sans montrer de préférence pour un jour ou l'autre de la semaine. Des fluctuations sont nettement plus visibles lorsque l'on examine la pratique dans son ensemble. L'intensité de l'écriture, d'un mois à l'autre, est très variable. Certaines périodes de l'année semblent plus propices à l'écriture, soit parce qu'elles offrent plus de temps libre ou parce qu'elles sont riches en événements et en préoccupations suscitant l'envie d'écrire. A-t-il poursuivi son journal durant les vacances estivales? Il nous manque quatre cahiers, qui laissent un silence d'environ cinq mois. Au pensionnat, un cahier dure environ 1 mois. Il est possible que Léandre ait poursuivi son écriture, mais à un rythme plus lent durant l'été. Les quatre cahiers

manquants auraient été utilisés de mai à septembre 1869. Mais il n'est pas exclu non plus qu'il ait cessé d'écrire en août et en juillet, pour ne reprendre qu'au début des classes à son rythme habituel.

L'influence du mode de vie est perceptible à travers la pratique. L'intensité même de l'écriture est façonnée par la vie du pensionnat. Autant sa monotonie est perceptible à travers certaines entrées, courtes et laconiques, autant les événements extraordinaires les allongent et les animent. La datation est extrêmement précise, tout comme l'est l'horaire quotidien des pensionnaires. Le régime religieux y laisse son empreinte par l'ajout, quand il y a lieu, des fêtes en en-tête. La rédaction du journal, si elle est une activité libre et décidée par le diariste, n'en subit pas moins les contraintes du pensionnat. Le jeune homme semble avoir choisi le matin et le soir pour s'adonner à sa pratique intime. C'est qu'il semble que les périodes d'étude où il rédige son journal soient les moments de la journée où il est davantage laissé à lui-même. Même si l'étude est surveillée et qu'il est entouré de ses compagnons, c'est un lieu où il est plus facile de se livrer à cette pratique sans trop se faire remarquer, voire déranger. Pour rédiger, il faut du temps libre, un endroit suffisamment discret, ainsi qu'un encrier et une plume. Ce sont là des contraintes susceptibles de réduire quelque peu la spontanéité de la pratique. Même s'il lui est arrivé à quelques reprises d'écrire durant la classe, jamais cet endroit ne devient un lieu privilégié de la pratique. Cela est très certainement tributaire du fait qu'il doit, d'une part, être attentif au cours et, d'autre part, éviter d'être surpris par ses professeurs.

Le contenu du journal est lui aussi influencé par la vie au pensionnat. Une part importante de celui-ci sert à relater ce qui y arrive au jour le jour. La dimension narrative du journal est marquée par une monotonie certaine, mais pas uniquement. En effet, la trame habituelle, répétitive et sans surprise de la vie collégiale est quelquefois ponctuée d'événements hors de l'ordinaire qui donnent un nouveau souffle à l'écriture. À cette dimension narrative s'ajoute une dimension expressive elle aussi très présente, quoiqu'elle arrive au second rang. Le journal permet aussi de recueillir les états d'âme, émotions, préoccupations et opinions du jeune homme tout au long de sa dernière année d'étude. Les cahiers intimes jouent en quelque sorte le rôle de confident de substitution, alors que personne ne peut, semble-t-il, remplir ce rôle dans l'enceinte du Collège. Ils servent aussi, mais de façon très marginale, d'agenda et d'aide-mémoire.

Au terme de cette première analyse, l'écriture du journal intime apparaît être véritablement une pratique ritualisée possédant ses règles d'accomplissement. La pratique est intime, même dans le contexte de surveillance et de promiscuité du collège. De l'aveu du diariste, le journal constitue la somme de « ses pensées matérialisées » qu'il ne confierait à personne, sauf peut-être à son meilleur ami Édouard. Le caractère privé du journal est de surcroît avéré par la volonté du diariste d'en interdire l'accès en le cachant. Il apparaît donc possible, dans un pensionnat où le contrôle est constant, de ménager un certain espace à soi en tenant un journal intime. Mais le journal est-il l'unique manière de retrouver une part d'individualité au pensionnat? Il semble que non puisque le journal intime donne à voir d'autres

pratiques et activités qui permettent au collégien de s'exprimer ou de se redonner une zone d'intimité. Encore faut-il, et c'est l'objectif de la prochaine section de cet ouvrage, identifier ces stratégies et voir comment elles permettent l'expression de l'individualité.

Chapitre III

Vivre son intimité et son individualité au pensionnat

Tenir un journal a constitué, pour Léandre-Coyteux Prévost, une pratique assidue durant sa dernière année au Collège de Montréal. On l'a vu, le jeune homme s'est épanché presque jour après jour dans ses cahiers personnels, composant ainsi le récit de son passage au pensionnat. C'est ce récit et sa dimension expressive que le présent chapitre examinera. Car si le chapitre précédent a permis de définir le statut et les conditions de la pratique du journal intime de Léandre-Coyteux Prévost, nous avons très peu parlé de son expérience de collégien et de sa vie intérieure. Or, le diariste s'exprime abondamment à propos de son expérience du pensionnat et de ses préoccupations du moment.

Dans un premier temps, notre objectif sera de rendre compte de ce passage par le pensionnat et des préoccupations qui l'accompagnent. Il faut constater que le temps du pensionnat est une période difficile dans la vie du jeune homme. On le verra, Léandre exprime souvent sa hâte de quitter le collège. En effet, la vie y est contraignante, ce que confirme l'idée générale de l'historiographie selon laquelle la vie au pensionnat est pénible pour les garçons qui subissent la rigueur du règlement, vivent sous une surveillance constante et jouissent de très peu de liberté de mouvement. Mais si la dureté des études classiques, et plus particulièrement de l'internat, est un fait admis, on est beaucoup moins bien renseigné sur la façon dont

les collégiens arrivaient à supporter et adoucir leur séjour. Le journal de Léandre-Coyteux Prévost, parce qu'il est très introspectif, permettra d'examiner comment le jeune homme a vécu son passage au collège, mais surtout comment il a réagi aux conditions imposées par cette institution. Plus encore, le journal permet d'identifier un certain nombre de pratiques et d'attitudes adoptées par le diariste. Ces stratégies développées par le jeune homme suggèrent que la sévérité du pensionnat n'est pas passivement subie et elles nous amèneront finalement à nous interroger sur l'expression de l'individualité en rapport avec le milieu dans lequel elle se développe. Au terme de cette analyse, on aura une meilleure idée de la nature du « moi » qui s'exprime dans le journal. Il sera intéressant de le comparer au « moi » québécois que l'historiographie décrit comme « occulté¹ ».

1. L'expérience du pensionnat

Avant d'entrer dans l'analyse des stratégies et des pratiques que Léandre-C. Prévost développe pour adoucir le temps du pensionnat, il importe de bien comprendre les conditions affectives de son existence afin d'en apprécier l'impact éventuel sur ses états d'âme et ses préoccupations. Soumise à un horaire « militaire », la vie des élèves était réglée, par un régime religieux et un régime scolaire, de telle sorte qu'ils n'étaient pratiquement jamais laissés à eux-mêmes.² L'ordre du jour décrit par Maurault montre que l'on ne laisse rien au hasard, et ce, du lever au coucher. Léandre ne fait pas expressément référence au rythme de la vie collégiale

¹ Hébert, *Le journal intime au Québec...*

² Maurault, *Le Collège de Montréal...*, p. 100.

dans son journal. Cependant, il est très explicite quant aux états d'âme que génère en lui cette vie réglée et contraignante. À ce titre, le sentiment le plus souvent exprimé dans le journal est sans contredit l'ennui. Un recensement de ce thème a permis d'identifier 21 entrées où il en est question. Certes, l'ennui est causé essentiellement par l'éloignement de la famille et des amis laissés derrière lui à St-Jérôme plutôt que par la routine :

« Je m'ennuie de chez nous, je m'ennuie d'Édouard, je m'ennuie du Mont Ste-Marie. J'ai l'espérance d'aller voir Valentine, Laure et Caroline jeudi. Ce soir, j'écris ceci à ma chambre de piano, au milieu des copies éparses de morceaux que j'arrange pour la bande. [...] La musique peut-être chassera mon diable-bleu³. »

St-Jérôme et la maison familiale semblent au cœur de l'ennui si vivement ressenti. Ce sentiment est certainement accru par la rareté des visites des parents due à l'éloignement. En effet, la distance séparant St-Jérôme et Montréal est trop importante pour permettre aux parents de Léandre de se rendre régulièrement au parloir pour voir leur fils. Il en va de même des visites d'Édouard, le meilleur ami de Léandre qui demeure également à St-Jérôme. Quelques semaines plus tard, la dureté de l'éloignement se fait une nouvelle fois sentir :

« Je m'ennuie ce soir et c'est ça qui me turlupine. Je m'ennuie de maman qui est encore en ville, je m'ennuie de papa, qui se fait [illisible], et je m'ennuie d'Édouard, ce pauvre Édouard. Si j'avais le temps, je lui écrirais bien un mot, mais mon examen, mon Dieu! À tous ces ennuis, je peux certainement ajouter celui de Laure et Caroline. Quand je pense qu'il y a plus qu'un mois que je les ai vues!⁴ »

³ Prévost, *Journal...*, 31 octobre 1869.

⁴ Prévost, *Journal...*, 26 novembre 1869.

On retrouve souvent cette expression « avoir le diable-bleu » lorsque le jeune homme évoque son ennui. Cet état, qu'il qualifie de maladie morale, semble le plus souvent être une conséquence de cet ennui :

« Je m'ennuie ce soir, comme d'habitude. Je n'ai de goût pour rien et je crains le diable-bleu pour demain⁵. »

Mais, la vie et l'ambiance du Collège sont également à l'origine de ce désœuvrement et de cette langueur ressentie par Léandre. Entre les cours et l'étude, le temps paraît très long :

« Il fait un soleil couchant magnifique ce soir; les rayons viennent darder sur mon cahier en ce moment que j'écris et que je tâche de tracer mes impressions qui sont hélas tristes comme de coutume. Ce beau soleil couchant me voit plus reclus encore que d'habitude; c'est ennuyant le Collège, et nous ne savons que faire de nous⁶. »

Et très souvent, quand ce sentiment l'accable, il exprime sa grande hâte de quitter le collège et se prend même à compter les jours avant sa sortie :

« Mon Dieu, encore trois mois + 5 grands mois à souffrir! Ah! pauvre temps de Collège qui a été témoin de mes pensées, pourquoi n'es-tu pas au moins plus doux au moment où je dois t'achever! Pourquoi donc être amer jusqu'au dernier moment? Sur les 8 mois qui comportent ma dernière année, 3 sont écoulés maintenant et ils m'ont paru des siècles. J'en ai encore 5 devant moi, je n'aurai donc jamais fini⁷! »

Cet ennui, ici clairement exprimé, apparaît à la fois comme une conséquence de la privation affective causée par l'éloignement des proches, mais aussi par le quotidien répétitif et contraignant du pensionnat. L'ennui amène Léandre à envisager sa sortie

⁵ Prévost, *Journal...*, 23 janvier 1870.

⁶ Prévost, *Journal...*, 25 mars 1869.

⁷ Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

comme une délivrance et à en mesurer l'éloignement. Un peu comme un prisonnier fait des marques sur le mur de sa cellule en attendant le jour de sa libération, Léandre compte les jours le séparant de la fin de son cours :

« Après demain, c'est le dimanche de la passion; d'après demain en huit le dimanche des Rameaux; d'après demain en quinze, Pâques; après demain en 3 semaines, la Quasimodo, le jeudi qui suit ce dimanche sera le jour de mon départ⁸. »

Avec cette hâte de partir si souvent manifestée, on comprend que les congés sont attendus avec impatience et accueillis avec joie, car ils donnent l'occasion de s'extraire un peu de la vie monacale du pensionnat. Durant la période des fêtes, les collégiens vont même jusqu'à se concerter pour demander quelques jours de vacances aux autorités :

« Je vais maintenant chez M. Lenoir pour lui demander si on pourrait quelque chance de succès, d'aller, toute la philosophie, faire une pétition pour des vacances au jour de l'an. L'affaire est trop importante pour ne pas risquer quelque chose et je prends de l'avant : on a tout à gagner et rien à perdre⁹. »

L'histoire de cette pétition crée un véritable suspense au sein de la communauté collégiale. Suspense que Léandre rend bien dans son journal. L'espoir d'obtenir quelques jours de congé pour aller à St-Jérôme est à son comble lorsque finalement le verdict tombe : les élèves resteront au collège.

⁸ Prévost, *Journal...*, 1^{er} avril 1870.

⁹ Prévost, *Journal...*, 26 décembre 1869.

« Au diable tout. C'est fini; c'est décidé : on reste ici... Et quelle raison! Le Supérieur a écrit au directeur qu'il fallait écrire à Paris pour cela! Quelle niaiserie. Que c'est cruche un Supérieur des fois. N'importe, je ne fais rien d'ici aux Rois, ça c'est arrêté dans ma tête¹⁰. »

Cette envie de voir passer au plus vite le temps du pensionnat se manifeste aussi lorsque Léandre C. Prévost est surpris à contrevenir au règlement de la maison. Dénoncé pour avoir fumé, il écrit : « Sacré règlement, quand va-t-il me partir de dessus les épaules¹¹. » Le règlement, qui brime, est d'autant plus difficile à contourner qu'il semble toujours se trouver quelqu'un pour vous voir « tricher » et vous dénoncer. La surveillance, tant des pairs que des religieux, est constante et il semble difficile d'y échapper. Le jeune homme a du reste développé un souci de la bonne conduite. On pourrait même suggérer que l'intensité de la surveillance extérieure finit par générer chez lui une quasi-obsession de la bonne conduite. Cette tendance est renforcée par la note de comportement général qui apparaît sur tous les bulletins scolaires. Léandre veut agir conformément aux attentes de l'institution, volonté d'autant plus forte qu'il a déjà été renvoyé lorsqu'il étudiait au Collège de Ste-Thérèse. C'est peut-être pour cette raison qu'il espère ne pas décevoir son père en se comportant mal :

« Ce soir, je ne souhaite qu'une chose, c'est que papa ne vienne pas demain. Oui, ça je le souhaite de tout mon coeur : qu'il ne vienne pas. S'il venait et que le directeur vient lui dire que je ne

¹⁰ Prévost, *Journal...*, 29 décembre 1869.

¹¹ Prévost, *Journal...*, 22 novembre 1869.

puis sortir avec lui, pour cause de mauvaise conduite! Je voudrais bien pourtant que papa n'apprît aucune mauvaise nouvelle sur mon compte cette année¹². »

Obtenir une bonne note pour la conduite générale est d'autant plus important que c'est sur cette base que les collégiens obtiennent leur droit de sortie lors des jours de congé. S'il ne récolte pas mieux que « assez bien », un collégien est privé de sortie. Les sorties étant attendues avec impatience, on comprend l'empressement de Léandre à savoir s'il sera sanctionné pour ce qu'il appelle une « chute dans son règlement ¹³» :

« [...] je résolu de m'armer de courage et d'aller voir M. Lenoir pour lui demander si je pouvais sortir et pour savoir à quoi m'en tenir sur ma note... Il me dit d'abord que c'était impossible, que je ne pourrais pas sortir demain. Ensuite, en me parlant de ma note et sur ma demande, il me dit qu'il ne pouvait pas savoir encore si j'avais assez bien¹⁴. »

Léandre ne pourra pas profiter de la présence en ville de sa mère pour passer un temps avec elle. L'interdiction de sortie est bien sûr une punition en soi, car le jeune homme se voit privé d'un de ses rares privilèges, mais à cela vient s'ajouter la peine et le regret de décevoir son directeur de conscience et ses parents :

« Dans toute cette affaire ce qui me fait le plus de peine, ce n'est pas l'assez bien que je peux avoir, ce n'est pas la privation de sortie; c'est la peine que j'ai causée à M. Lenoir [directeur de

¹² Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

¹³ Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

¹⁴ Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

conscience et du Collège] et l'ingratitude involontaire dont je me suis rendu coupable [...]. Oui, c'est là ce qui me cause le plus de peine et rien ne la peut surpasser dans cette affaire si ce n'est que cette maudite et regrettée affaire parvenue aux oreilles de maman ou papa, comme elle ne le parviendra, j'espère¹⁵... »

Respecter les règles et bien se conduire est donc une préoccupation importante et il est risqué de relâcher sa vigilance, car la surveillance est partout et tout écart vous est compté. Il n'est donc pas étonnant que Léandre écrive souvent que le règlement lui pèse. Cette crainte s'ajoute à celle de la peur de l'échec, qui s'exprime généralement en période d'examens. On compte 15 entrées où il en est question :

« Cette nuit, je me propose d'aller étudier encore chez Blais. Nous composons en philosophie demain. C'est de valeur, je n'ai pas de courage et je n'ai pas de goût pour étudier, j'ai grand peur de faire fiasco en passant mon examen¹⁶. »

La peur d'échouer et l'omniprésence du règlement ne sont pas les seules sources d'anxiété. Le départ d'un compagnon d'études vient aussi le tourmenter. Lorsqu'Avila, qui semble être la personne la plus proche de Léandre au pensionnat, décide de mettre un terme à son cours classique, il est très peiné :

« Mon Dieu, voilà encore un événement qui vient me rendre plus lourd le poids du seul mois qui me reste encore à rester au Collège. Avila s'en va demain pour toujours. J'étais toujours avec lui et nous nous aidions réciproquement à affronter le Collège, je

¹⁵ Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

¹⁶ Prévost, *Journal...*, 26 novembre 1869.

vais maintenant être seul et seul pour un long mois qui me paraîtra bien plus long encore¹⁷.»

Jean-Claude Caron mentionne dans *L'Histoire des jeunes en Occident* que les collégiens pouvaient, pour pallier la séparation familiale, apprivoiser un animal, développer une affection particulière pour un professeur ou un camarade de classe. La tristesse et la déception de Léandre lors du départ d'Avila permettent d'entrevoir l'importance qu'avait pour lui la présence d'un ami à ses côtés. Importance d'autant plus remarquable que les départs sont fréquents si l'on se fie à l'expérience du diariste :

« C'est extraordinaire le nombre de pensionnaires qui se mettent externes de ce temps-ci parce que le Carême les fatigue : Larivière, Léveillé, Lajeunesse sont d'abord partis. Ensuite, White et [illisible] et aujourd'hui Gourdeau et Demers qui vont se reposer¹⁸. »

Les départs de collégiens, qu'ils choisissent de devenir externes ou de mettre fin à leurs études, sont fréquents à tout moment de l'année scolaire et pas seulement à l'occasion du carême. Au-delà des considérations financières, cela est certainement significatif de la lourdeur de la vie de pensionnaire : plusieurs n'y résistent pas.

En somme, ce dont Léandre témoigne c'est de la difficulté de vivre au pensionnat. Lorsqu'il parle de son internat, le champ lexical employé est éloquent. Il

¹⁷ Prévost, *Journal...*, 21 mars 1870.

¹⁸ Prévost, *Journal...*, 23 mars 1870.

utilise des termes comme « ennuyant », « long », « misère », « insupportable », ou encore « séquestration ». Dans sa douleur, il va même jusqu'à se demander si le supplice de Tantale était plus cruel que son enfermement au Collège de Montréal. À un point tel qu'il lui prend des envies de mettre un terme à ses études :

« Mon examen me turlupine, je dois aussi parler de ma vocation à M. Lenoir, bientôt, ça me scie encore ça, enfin, je m'ennuie, et il me prend de furieuses envies de m'en aller et de commencer à étudier la médecine¹⁹. »

Si vivre au collège est aussi pénible que le suggère l'expérience de Léandre-Coyteux Prévost, on peut se demander pourquoi, puisqu'il semble convaincu de vouloir devenir médecin, il n'a pas quitté plus tôt le collège. En effet, le cours de philosophie est plutôt suivi par des candidats à la prêtrise. Pour le jeune homme, c'est une question de prestige, peut-être de carrière, sûrement d'orgueil. En effet, le diariste, qui exprimait encore une fois sa lassitude du collège, justifie ainsi sa persistance à y demeurer :

« [...] je suis cloué ici, attaché par l'orgueil et la vanité seulement, car si je ne m'échappe pas immédiatement du cachot où j'ai traîné 8 ans de captivité, c'est que je veux plus tard on dise de moi : "Il a fait un cours complet." C'est là ma seule raison, car je suis appelé au monde et je puis voir les matières que je vois au Collège tout aussi bien chez nous²⁰. »

¹⁹ Prévost, *Journal...*, 18 novembre 1869.

²⁰ Prévost, *Journal...*, 24 novembre 1869.

Ce passage nous aide à comprendre pourquoi Léandre s'acharne à rester dans un endroit qui lui cause tant de désagrément. Son ambition lui dicte certainement de se rendre jusqu'au bout. De plus, il n'est pas exclu qu'il ait ressenti une certaine pression sociale, ou peut-être à tout le moins familiale. D'après ce qu'il en dit, Léandre semble conscient du prestige que confère la réalisation du cours complet. En allant visiter les bâtiments de l'ancien Collège de Montréal où son propre père a fait ses études, Léandre éprouve une grande fierté et se plaît à imaginer son père, jeune, en ces lieux :

« Aujourd'hui en promenade, nous avons été visiter le vieux Collège. Je ne sais quel plaisir intérieur je ressentais en foulant le sol d'une maison où papa a passé 6 longues années, en examinant ce parloir, où maman encore fille venait voir papa encore écolier, en parcourant ces dortoirs, salles d'étude, de récréation où papa avait dû souvent souper en silence. Je regardais sur chaque fenêtre, pour tâcher de découvrir un mur, un signe qui pu me faire croire que papa ou mon oncle en étaient l'auteur, mais non, les châssis tombant presque en ruine, ne portaient aucun nom gravé. Que j'aurais aimé à avoir papa avec nous pour qu'il me montrât toutes les places qu'il occupait dans ce vieux Collège maintenant abandonné et renfermant autrefois, en germe, les membres qui font maintenant l'honneur de la société²¹. »

Le jeune homme paraît réaliser l'importance des études collégiales en tant qu'outil de promotion sociale, puisqu'elles servent à former une élite. En visitant l'ancien collège, il pense à son père et à son oncle qui sont passés avant lui par ce chemin et il

²¹ Prévost, *Journal...*, 11 novembre 1869.

s'identifie à eux. Le prix de cette promotion sociale et de cette fierté, ressentie et ici exprimée, est cependant l'ennui et la rigueur du pensionnat.

Une autre préoccupation dont Léandre fait abondamment état dans son journal est celle de ce qu'il appelle sa vocation. Dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'une vocation religieuse, mais plutôt d'une vocation médicale. On a relevé 20 entrées où il était question de cette vocation. Obtenir sa décision n'est pas une mince affaire puisqu'il faut demander l'avis du directeur spirituel. Léandre consulte son directeur, M. Lenoir, pour la première fois au mois de décembre 1869 et n'obtiendra un verdict qu'au courant de mai de l'année suivante. « Faire sa décision » ou « demander sa décision » consiste à aller voir son directeur spirituel pour savoir s'il doit entrer dans les ordres ou aller « dans le monde », comme le dit souvent Léandre. Le directeur de Léandre lui a demandé de rédiger un abrégé de sa vie afin qu'il puisse lui donner son avis. Durant tout ce temps, la question de la vocation revient périodiquement dans le journal. Plus la fin du cours approche, plus il en est question. Chaque entretien avec M. Lenoir est enregistré. Le diariste reprend même ces discussions sous forme de dialogue :

« M. Lenoir, je me suis enfin décidé ce soir à venir vous parler de ma vocation... il y a longtemps que j'y pensais, mais je n'osais jamais me résoudre à venir, mais comme je pourrais bien sortir au printemps, je ne veux pas m'exposer à partir sans décision et c'est pourquoi je m'y prends d'avance. » Après que j'eus fini, il y eut quelques secondes de silence; je ne disais plus rien : M. Lenoir paraissait réfléchir. Enfin, il se décida à parler et voici en résumé ce qu'il me dit : « Vous savez, dit-il, en souriant, que nous avons

une espèce de règlement qui nous empêche de laisser décider les élèves avant la retraite. Tout ce que je puis vous dire, quand quelqu'un me demande mon opinion sur ce qu'il doit faire, s'il doit aller dans le monde ou dans l'état ecclésiastique, je la lui dis et voilà tout²². »

À partir du moment où Léandre se décide à rencontrer son directeur pour entreprendre ce processus et à rédiger le compte rendu de sa vie, la question de la vocation devient récurrente dans le journal. Bien qu'il ait toujours semblé jusqu'alors convaincu de vouloir devenir médecin, le processus pour obtenir « sa décision » engendre une attitude nouvelle. Léandre se questionne de plus en plus sur son choix, espérant faire le bon. Le diariste parle de cette « décision » comme s'il n'était pas concerné, comme si le verdict du directeur spirituel prédominait sur son propre sentiment et était sans appel. Léandre, par exemple, écrit :

« Dimanche prochain est le 1^{er} dimanche du Carême et il faudra que je remette à M. Lenoir ma vie pour qu'il travaille à ma décision²³. »

C'est le directeur qui devait sceller le sort des élèves. Une fois cette fameuse autobiographie entre les mains du directeur, il n'y a plus qu'à attendre. Cette période de délibération paraît longue et angoissante :

« Tonnerre! que j'ai hâte d'être rendu à lundi prochain, c'est alors que j'irai voir le directeur pour ma décision, je suis dans une incertitude insupportable. Si par hasard, il me dédiait pour la

²² Prévost, *Journal...*, 9 décembre 1869.

²³ Prévost, *Journal...*, 23 février 1870.

soutane! Mon Dieu! comment ferai-je pour entendre une pareille annonce²⁴. »

C'est avec soulagement que Léandre reçoit finalement l'avis du directeur et bien sûr il en fait mention dans son journal :

« Enfin, grand Dieu, enfin voilà la grande affaire, l'importante affaire, la péremptoire affaire décidée. Hier soir à 7 heures moins 25 minutes, j'ai reçu de M. Lenoir ma décision depuis si longtemps attendue avec impatience. Il va sans dire que j'ai été décidé pour le monde. C'est ce que j'ai toujours pensé, quoique cependant j'aie eu des craintes fameuses de prendre la soutane²⁵. »

Le jeune Prévost prendra le temps de relater l'ensemble de son entretien avec M. Lenoir, ce qui donne un bon aperçu de la façon dont la chose se passait. Bien que le directeur spirituel semble avoir le dernier mot, Léandre semble quand même détenir une certaine marge de manœuvre. En effet, en rédigeant un abrégé de sa vie et en commentant les « marques de l'état ecclésiastique », Léandre pouvait certainement faire valoir sa préférence pour une profession libérale et convaincre son directeur qu'il n'était pas fait pour la prêtrise. Somme toute, bien que la décision du directeur apparaisse péremptoire, elle n'est pas donnée de façon arbitraire, sans consulter le principal intéressé. Dans ce cas précis, il semble que M. Lenoir ait été sensible à l'inclination de son dirigé pour la médecine.

²⁴ Prévost, *Journal...*, 1^{er} avril 1870.

²⁵ Prévost, *Journal...*, 10 avril 1870.

L'expérience du pensionnat de Léandre-Coyteux Prévost paraît souvent difficile. Le pensionnat est source d'ennui et le prive de la présence des êtres chers. Et ce, pendant de longs mois, durant huit années. La rigidité des règlements, l'angoisse de la réussite et le souci de bonne conduite ajoutent à la rigueur de cette période de la vie. Le journal intime de Léandre nous apprend aussi qu'avant son entrée au Collège de Montréal, il fréquentait celui de Ste-Thérèse d'où il a été renvoyé pour une raison que le journal ne mentionne pas. Bien que le diariste soit peu explicite à propos de cet événement, on peut interpréter ce renvoi comme un autre signe de la dureté du pensionnat. Néanmoins, c'est un mal nécessaire, puisqu'il s'agit d'un laissez-passer pour accéder aux professions libérales. Léandre en est conscient et « endure » son sort. Par contre, cette vie contraignante n'est pas vécue en toute passivité et la rigidité de l'institution n'est pas toujours acceptée de bonne grâce. Au contraire, pour passer au travers de sa scolarité et en adoucir l'amertume, Léandre adoptera certaines pratiques ou stratégies, qui peuvent sembler anodines, mais qui lui permettent d'alléger sa vie au collège.

2. Les stratégies de l'intime et de l'individualité

Pour contrer les difficultés engendrées par ce mode de vie qui lui est imposé, en adoucir l'amertume, Léandre développe quelques stratégies qui lui permettent de casser la monotonie et d'exprimer son individualité. Après repérage et analyse de ces stratégies, il est apparu que l'on pouvait les ranger en deux catégories : les pratiques et les lieux d'intimité ou d'individualité. Les pratiques, licites ou non, et les lieux, réels ou virtuels, dont fait mention Léandre dans son journal, apparaissent à première

vue ne revêtir aucun sens particulier. Mais sachant à quel point il souffre de l'ennui et de la rigidité du règlement, ces pratiques et ces lieux perdent de leur apparente banalité pour devenir significatifs.

2.1 Les pratiques

Le journal intime lui-même est une pratique qui permet à Léandre d'exprimer ses sentiments, ses préoccupations, ainsi que des critiques à l'endroit des autorités qui ne seraient pas exprimables ailleurs. Passe-temps pour atténuer la lassitude, le journal permet aussi d'exprimer ce qui ne peut être confié à personne d'autre au collègue. Léandre écrit très peu sur sa pratique, mais le passage suivant est éloquent :

« [...] à part Édouard [le meilleur ami du diariste demeuré à St-Jérôme] qui est un autre moi-même et à part ce cahier qui est ni plus ni moins que mes sentiments et mes propres pensées matérialisées, jamais, à part ces deux confidentes, jamais personne n'a su rien d'important touchant mes sentiments pour Laure ou pour Caroline²⁶. »

Ce passage montre bien l'importance et le rôle du journal dans le contexte du pensionnat, celui de confident de substitution. Dans le cas de Léandre, le journal vient prendre la place de son meilleur ami, Édouard, à qui il aurait confié ses pensées en temps normal. Il y a aussi des sujets plus délicats que d'autres, comme ses sentiments pour Marie-Louise, une femme mariée, qui ne peuvent être exprimés que secrètement.

Cependant, le journal ne sert pas seulement à exprimer des sentiments. Il procure à Léandre un lieu où il peut affirmer son jugement, ce qui n'est pas toujours

²⁶ Prévost, *Journal...*, 3 avril 1870.

admissible, du moins ouvertement, dans l'enceinte du collège, surtout en ce qui concerne les critiques adressées aux autorités. Les religieuses du couvent que fréquente sa sœur, Valentine, sont les premières attaquées. Notre diariste juge sévèrement leur attitude à son endroit, parce qu'elles l'empêchent de voir Valentine aussi souvent qu'il le voudrait et parce qu'elles surveillent trop leur relation épistolaire :

« J'ai obtenu aujourd'hui la permission d'aller au Mont Ste-Marie : les ... de sœurs! elles auront tôt ou tard un chien de ma chienne. La supérieure dans sa finesse habituelle a déchiré une lettre que j'ai écrite à Valentine, probablement parce que j'y mettais qu'on avait refusé à [nom illisible] de voir sa cousine. Mais bientôt j'aurai une explication. Aujourd'hui, la S. St-Georges était absente et la remplaçante a refusé de me laisser voir Laure et Caroline. C'est la première fois qu'elles refusent aussi à mon égard, mais elles me le paieront²⁷... »

Il y a 10 autres entrées où Léandre se plaint des sœurs du Mont Ste-Marie. Il leur reproche d'avoir déchiré une lettre ou refusé une visite. À chaque fois, il se promet d'avoir une discussion avec la supérieure du couvent. Dans son journal, Léandre ne se gêne pas pour dire qu'elles sont « mal élevées », pour parler de leur « licheuse présence » et se propose quelques fois d'écrire quelques commentaires à l'intention des sœurs dans ses lettres à Valentine. Ces « menaces », d'après ce que révèle le journal, ne sont jamais mises à exécution. Mais, c'est dans son journal que Léandre exprime sa colère et ses critiques à l'endroit de l'autorité sans crainte de représailles. Il fait de même pour son professeur de philosophie qu'il juge beaucoup trop strict et

²⁷ Prévost, *Journal...*, 27 décembre 1869.

ennuyant. À six endroits dans ses cahiers personnels, Léandre se permet de juger son enseignant :

« Mon Dieu! Mon Dieu que notre cher pédagogue est bête cette année! Impossible de trouver dans quelque Collège que ce soit, un professeur de philosophie traiter ses élèves avec tant de bêtise [...] il a toujours le bec plissé, toujours son mot de grâce sur les lèvres à propos de rien; toujours son air d'honneur offensé, en un mot, un vrai bas-foûne²⁸. »

Léandre se permet même de critiquer sa posture pédagogique qui ne semble pas admettre une certaine participation des élèves à la classe :

« J'ai peine à croire qu'il soit bien persuadé qu'il [le professeur de philosophie] fasse la classe à des philosophes. On a plutôt l'air d'être traités en sorbonnais. Il me semble qu'en philosophie, il pourrait bien ne pas exiger ce silence parfait, cette obéissance servile que tous les professeurs de philosophie n'ont jamais demandé [sic] et que lui-même, M. [Illisible], l'an dernier ne voulait pas accepter. Je comprends bien qu'il ne faut pas dépasser les limites que nous imposent le mur en [Illisible] nous serions en droit alors d'être traités en sorbonnais puisque notre conduite serait une conduite de sorbonnais; mais quand nous ne faisons que mettre de la vie dans la classe, quand nous nous efforçons de ne pas dormir en écoutant des explications qui ne méritent pas ce mur et qui ne sont que la traduction 6 fois répétée du texte latin; quand nous ne faisons ainsi que nous empêcher de dormir, pourquoi venir nous arrêter par un plissement de bec, à

²⁸ Prévost, *Journal...*, 31 mars 1870.

peine suffisamment ouvert pour laisser passer un “de grâce”. Moi quand je vois de pareilles choses, quand je vois qu’il ne veut pas que nous empêchions le sommeil de nous gagner, c’est bien simple, je me couche et je dors et c’est ce que je fais à l’instant²⁹... »

Léandre n’est pas plus tendre à l’endroit de ce même professeur qui confisque une édition d’un journal qu’il avait en sa possession durant la classe. Le jeune homme ne mentionne pas s’il s’est fait prendre à lire durant l’exposé de son professeur, mais il n’en est pas moins contrarié :

« Le Père [professeur de philosophie] m’a confisqué la Minerve ce matin en classe. Il a refusé de me la remettre après la classe. Qu’il aille au balais maintenant je ne veux plus rien avoir en commun avec lui³⁰. »

Dans son journal, Léandre C. Prévost se permet donc de juger les figures d’autorité qui l’entourent. C’est une façon d’exprimer son mécontentement et son esprit critique à l’abri des remontrances. Est-ce un signe de lâcheté ou de manque de personnalité, ou plutôt faut-il voir dans cette attitude comme un compromis avec soi, une manière d’éviter la parfaite soumission sans compromettre son image sociale. Comme nous l’avons dit précédemment, Léandre est conscient de l’importance de sa formation et a déjà été renvoyé d’un collègue. Et bien qu’il ne parle pas en détail de cet

²⁹ Prévost, *Journal...*, 31 mars 1870.

³⁰ Prévost, *Journal...*, 11 février 1870.

épisode, il s'inquiète de la « tache trop profonde³¹ » que cet événement a pu faire à sa réputation. Aussi, défier l'autorité en secret dans le journal est une tactique par laquelle le collégien peut conserver une part d'individualité tout en préservant les avantages sociaux que confère la formation classique.

Un autre passe-temps occupe beaucoup Léandre : la correspondance. Il note dans son journal les lettres qu'il reçoit et celles qu'il envoie. Quel intérêt peut-il y avoir à consigner ces informations? Quand on prend conscience de l'éloignement de la famille, de la rareté des visites et des congés, on comprend que chaque lettre est un événement digne de mention. Enfermé au pensionnat, le courrier devient un des rares liens avec l'extérieur et avec la famille. Les nouvelles de cette dernière, tout comme les visites au parloir, sont attendues avec impatience puisqu'elles remplacent la vie à la maison. La majorité de la correspondance se fait entre Léandre, ses parents, sa sœur Valentine et son meilleur ami Édouard. Dans ce rapport épistolaire avec des intimes, il lui est permis de satisfaire son besoin d'affection.

Mais là encore, cette intimité aussi est compromise puisque le courrier est examiné par les autorités du collège ou du couvent. Les épistoliers risquent la censure si leurs propos apparaissent moralement dérangeants ou trop critiques. D'ailleurs, Léandre subit à quelques reprises les commentaires de la Supérieure du couvent de sa sœur à propos de quelques phrases jugées malséantes dans certaines de ses missives :

« Je viens du parloir, Valentine a obtenu de la supérieure la permission de me venir voir un quart d'heure. Elle m'a appris des

³¹ Prévost, *Journal...*, 2 avril 1870.

choses qui sont loin de me mettre en bons termes avec les sœurs. Entre autres balivernes, voici : (c'est à propos de cette phrase que je mettais à la fin de toutes mes lettres : embrasse pour moi Laure et Caroline). "Dites donc à votre frère, disait la sœur, de ne plus écrire ceci au bas de ces lettres. Qu'est-ce que ça veut dire? Un grand garçon comme lui, dire d'embrasser pour lui des petites filles et pourtant il veut faire son monsieur!"³². »

La liberté d'écrire et l'intimité des échanges sont donc contrôlées. Pour échapper à cette surveillance intrusive, Léandre choisit de fabriquer de l'encre de sympathie, encre invisible à l'application, mais qui apparaît une fois chauffée. Léandre en fabrique pour lui-même, pour sa sœur Valentine au couvent et même pour sa mère qui semble en faire elle aussi usage. Comme le journal, l'encre invisible permet une certaine liberté de parole :

« Tout simplement, j'avais écrit avec de l'encre de sympathie à Valentine et en chauffant le papier, elle aurait vu les caractères. Je suis aussi content d'un sens qu'elle [la mère supérieure] ait jeté ce papier au feu, car elle aurait pu dans la suite soupçonner que j'écrivais avec cette encre à Valentine et je ne pourrais pas correspondre sincèrement comme je le fais³³. »

Le stratagème n'est pas à toute épreuve, puisque parfois, une lettre trop « louche » peut être jetée de toute manière ou être, pour reprendre l'expression de Léandre, victime de « l'élément destructeur ». Par contre, l'encre invisible permet à

³² Prévost, *Journal...*, 7 février 1870.

³³ Prévost, *Journal...*, 14 décembre 1869.

son utilisateur de s'exprimer librement, de dire davantage le fond de sa pensée sans subir l'indiscrétion des censeurs. En tout cas, elle est assurément le signe d'une affirmation du jugement personnel qui remet en question le droit des autorités de dicter ce qu'il est convenable d'écrire. Léandre considère qu'à ce titre, il a l'autorité pour juger de ce qui est séant ou non, comme le démontre cet autre passage où il critique vertement les religieuses qui trouvent déplacé qu'il demande à Valentine d'embrasser pour lui deux amies :

« Je lui demanderai [à la supérieure du couvent] quel mal il y a de donner des marques d'amitié à des jeunes filles qu'on peut considérer comme mes sœurs. "C'est bon à des parents, mais elles ne sont pas de ses parents", dit-elle. Quelle sottise! Est-il nécessaire que le lien du sang nous unisse pour s'aimer et se prouver qu'on s'aime. Je lui demanderai aussi, s'il est bien poli de refuser de venir au parloir quand quelqu'un les demande. De plus, elle me dira de quel droit, elle cache mes lettres, ou se permet d'en retrancher à volonté³⁴. »

Léandre ne confrontera jamais la supérieure du couvent. Tout de même, cet extrait du journal montre jusqu'à quel point Léandre peut croire en la légitimité de son jugement et à la nécessité d'utiliser l'encre de sympathie pour éviter le désagrément de la censure. Il n'y a pas confrontation directe, ni rébellion contre le règlement et ceux qui l'appliquent, mais il n'y a pas non plus une acception complète.

³⁴ Prévost, *Journal...*, 1^{er} février 1870.

Par ailleurs, le fait que sa mère utilise aussi l'encre invisible pour préserver l'intimité de leur correspondance ajoute à la légitimité de cette ruse.

Certaines transgressions sont par ailleurs plus évidentes. Fumer en cachette, recevoir des lettres illégitimes, organiser une escapade nocturne ou jouer en cachette pendant l'étude en sont quelques exemples. Dans leur article sur la transgression dans les collèges, Hudon et Bienvenue montrent comment elle participe de la construction de l'identité masculine. Dans tous les cas, la transgression, en plus de donner l'occasion de pratiquer des activités agréables, mais interdites, permet d'affirmer une individualité propre et une volonté de décider pour et par soi-même. On ne peut dire que Léandre soit un élève indiscipliné. Toutefois, il s'accorde régulièrement le droit de fumer en cachette. C'est un plaisir dont il a peine à se passer, une récompense qu'il s'accorde en compensation des restrictions nombreuses qui lui sont imposées. D'ailleurs, il note souvent les occasions qu'il a eues de fumer, probablement parce qu'il s'agit d'un moment privilégié. D'autres transgressions sont plus spectaculaires, comme cette nuit où Léandre et un comparse se sont faufilés jusqu'à la cuisine du Séminaire pour voler du vin. Ils n'ont pas atteint leur but, mais ne se sont pas fait prendre. Léandre se plaît à raconter cette escapade en détail sans d'abord mentionner qu'il était du complot :

« Dans la nuit de [sic] hier à jeudi, deux écoliers se levèrent. C'était plutôt le matin, puisqu'il était une heure. E alla au lit de L et le réveilla. Aussitôt L se leva et s'habilla avec du noir, car il ne fallait pas être reconnu. Tous deux arrangèrent leurs lits de manière à ce qu'on ne s'aperçut pas qu'ils étaient vides. [...] Le

but qu'ils se proposaient était d'aller jusqu'à la dépense en bas et là ouvrir les portes et remonter deux bouteilles de Bordeaux ou de Sicile. L'entreprise était gigantesque et difficile, mais aussi, si elle réussissait qu'elle [sic] plaisir!³⁵ »

On comprend plus loin dans l'entrée que « L » est Léandre et que « E » est un ami à lui, Édouard Woods. Les deux garçons ne réussirent pas à dérober lesdites bouteilles de vin, car ils réveilleront un membre du personnel. Néanmoins, le plaisir procuré par l'aventure ne semble pas amoindri par cet échec. L'événement vient rompre la monotonie, amuse et fait beaucoup jaser les étudiants qui spéculent sur l'identité des deux « criminels ».

La dernière pratique à laquelle s'adonne Léandre, mais qui n'est pas la moindre, c'est la musique dont il est question dans au moins 18 entrées. Le rôle que joue la musique dans la vie du diariste est indubitable. Il est pianiste, organiste en plus de diriger la fanfare du Collège. Il décrit avec extase les musiques et les chants religieux qui l'ont touché aux offices. Quand la mélancolie se fait sentir, il décide souvent de la combattre par la musique :

« Je suis bien sûr d'avoir le diable-bleu d'ici à 3 ou 4 jours, mais enfin tout sera fini au mois de Mai... À présent, je m'en vais à la salle de piano, pour laisser la musique dissiper mon ennui³⁶. »

La musique semble être un moyen d'évasion privilégié, susceptible de vaincre la tristesse et l'ennui du pensionnat. D'autre part, en prenant la direction de la fanfare

³⁵ Prévost, *Journal...*, 4 février 1870.

³⁶ Prévost, *Journal...*, 20 janvier 1870.

du Collège de Montréal, Léandre a l'occasion de se réaliser, d'exercer une certaine autorité auprès de ses collègues parfois dissipés et aussi d'exprimer ses préférences musicales. En effet, à titre de chef de fanfare, c'est lui qui choisit et arrange les morceaux qui composent leur répertoire. Ce poste est pour lui l'occasion de se mettre en valeur lors d'événements publics. Il note dans son journal les compliments qu'on lui fait à ces occasions et compare son orchestre à celui des autres collègues. Très certainement, le fait de diriger la fanfare lui permet de sortir du lot, de s'exprimer et ainsi d'échapper à l'uniformisation qui est généralement la règle au pensionnat. La transcription des éloges qu'il reçoit à titre de musicien et chef de fanfare montre bien la fierté qu'il éprouve de pouvoir ainsi se démarquer grâce à son talent :

« Jacquart [célèbre violoncelliste français d'après Léandre] avait dit qu'il aimerait bien à m'entendre jouer. Hier, Cinq-mars lui avait dit de me remarquer. Il l'a fait et voici d'abord ce qu'il a dit à Cinq-mars : "J'ai remarqué M. Prévost. Oh! Il est musicien dans l'âme ce jeune homme : rien qu'à le voir accompagner les morceaux, je me suis aperçu qu'il était musicien." De plus, il a dit à M. Lefebvre : "M. Lefebvre, je vous parle sans vous flatter et je vous donne ma parole de Français qu'il serait à désirer que toutes les bandes jouassent aussi bien que la vôtre. Il serait à souhaiter qu'elles soient aussi bien exercées que la vôtre; oh! celui qui la conduit est un jeune homme de talent, j'ai vu cela, de la manière dont il conduisait son orchestre et battait la mesure."³⁷ »

³⁷ Prévost, *Journal...*, 18 mars 1870.

Tous les collégiens ont-ils l'occasion de briller de la sorte lors de leur passage au pensionnat? À en croire le diariste, le poste de chef de fanfare est particulièrement prestigieux.

2.2 Les lieux

L'intimité n'est pas seulement d'ordre psychologique : elle est aussi physique ou, si l'on préfère, spatiale. Le fait d'avoir un espace à soi, contribue à forger l'identité individuelle. Aussi, comme le fait remarquer Alain Corbin dans *Histoire de la vie privée*, le lit et la chambre individuels qui se popularisent au XIX^e siècle pour des raisons d'hygiène et de santé participent au renforcement du sentiment de soi :

« La solitude nouvelle du lit individuel conforte le sentiment de la personne, favorise son autonomie; elle facilite le déploiement du monologue intérieur; les modalités de la prière, les formes de la rêverie, les conditions du sommeil et du réveil, le déroulement du rêve, voire du cauchemar, s'en trouvent bouleversés³⁸. »

La chambre individuelle est un luxe et il est difficile de savoir si Léandre-C. Prévost avait droit à une chambre pour lui seul à la maison. Cependant, on peut affirmer sans se tromper qu'il jouissait d'une plus grande intimité chez lui qu'au pensionnat, où les collégiens partagent un dortoir, et où ils dorment et se toilettent tous ensemble. Les plus vieux pouvaient avoir droit à des rideaux pour isoler leur lit, mais il n'en demeure pas moins que la promiscuité est grande et les zones d'intimité

³⁸ Corbin, *Histoire de la vie privée...* p. 407.

quasi inexistantes. Ce qui est cohérent avec le principe pédagogique du pensionnat selon lequel il faut enfermer (et surveiller) le corps ainsi que l'esprit.

Dans un tel contexte, les collégiens doivent jouer d'astuce pour se redonner des espaces abrités du regard de l'autre. Ils peuvent être réels ou virtuels. À travers le journal de Léandre C. Prévost, on a pu identifier quatre lieux où il peut tenir plus facilement les autres à l'écart et échapper à certaines contraintes de l'institution. Le premier lieu est implicite : il s'agit du journal intime. Philippe Lejeune résume efficacement l'utilité d'avoir un journal à soi à défaut d'avoir un espace privé : « Chacun rêve d'avoir une chambre, mais quand ce n'est pas possible, le cahier, chambre portative, permet de se ménager un espace intime dans les lieux les plus fréquentés³⁹. » C'est ce que vit Léandre. Ceux qui ont lu le journal d'Henriette Dessaulles se rappelleront l'importance qu'elle accordait à sa propre chambre. Elle avait la chance d'avoir une pièce à elle seule et la considérait comme le refuge ultime contre les désagréments de la vie, qu'il s'agisse des misères du couvent ou des difficultés avec sa belle-mère⁴⁰. Il faut donc considérer l'importance qu'a pu avoir sur la conscience de soi, le fait de posséder un espace privé dans la maison familiale. Léandre ne parle pas, comme Henriette, de sa chambre, dont il pourrait pourtant s'ennuyer au pensionnat. Cependant, il se réfugie presque quotidiennement, plusieurs fois dans la journée, dans ses cahiers personnels et c'est certainement une manière pour lui de s'isoler en pensée, à défaut de pouvoir le faire physiquement.

³⁹ Lejeune et Bogaert, *Un journal à soi...* p. 72.

⁴⁰ Henriette Dessaulles, *Journal*, Québec, Bibliothèque québécoise, 1999.

C'est dans ce « lieu » que sont alors possibles les épanchements et les confidences impossibles autrement.

Bien qu'il ne possède pas de lieu lui appartenant spécifiquement, il a la possibilité d'avoir accès à une salle de musique qu'il dit être la sienne, sans doute à titre de chef de fanfare. Il s'agit d'un lieu consacré à la détente et propice à la solitude et à l'expression. Il arrive même que Léandre y rédige son journal. L'accès à cette pièce, même s'il n'est peut-être pas le seul à en jouir, est sûrement un rare privilège. On se rappellera aussi que Léandre s'est aussi doté d'une boîte où il rangeait ses cahiers intimes et sa correspondance. On conçoit bien l'importance d'une telle boîte, et la raison pour laquelle elle était remise dans sa chambre de musique, lieu qu'il croyait certainement plus privé que le dortoir. D'ailleurs, Léandre sera très fâché d'apprendre qu'un élève, un dénommé Desrochers, s'est permis d'y fouiller. Il se promet que « Desrochers, homme sans honneur, avant que je parte, aura un chapelet que j'égraine pour lui depuis longtemps⁴¹. » Le caractère secret et intime de cette boîte est confirmé par la réaction de son propriétaire après avoir appris qu'on y a jeté un œil. C'est probablement un des rares « lieux » dont il est propriétaire au pensionnat. L'événement montre aussi combien il peut être difficile de préserver sa vie privée dans ce contexte.

Les rêves et les fantasmes dont fait régulièrement mention le diariste, sont sans doute les « lieux » les plus privés que puisse trouver un écolier pour s'évader. Ni les camarades, ni l'autorité ne peuvent (peut-être même en confession) percer les

⁴¹ Prévost, *Journal...*, 3 avril 1870.

murs virtuels qui entourent la rêverie. Éveillés ou non, les rêves les plus marquants sont transcrits dans le journal. Presque invariablement, ces rêves concernent les jeunes filles qu'il aime ou la maison familiale à St-Jérôme. Pourquoi noter ces rêves? Peut-être parce que c'est la meilleure façon de « quitter » l'enceinte du collège. C'est aussi la seule façon « d'approcher » les jeunes filles durant l'année scolaire. Noter les rêves, c'est une façon de les faire durer, de s'échapper encore un peu :

« J'étais si préoccupé de cette affaire, en me couchant hier soir que j'ai [volé jusque] chez nous cette nuit, sur les ailes d'un rêve. Il me semblait, que Valentine et moi étions rendus, que la maison était belle que papa, maman, Valentine et moi étions dans le salon. Papa jouait du piano et il jouait très bien, les petits enfants venaient nous embrasser chacun leur tour. Quel plaisir. Le bon Dieu n'a pas voulu (et je l'en remercie) me donner la triste déception d'entendre sonner la cloche au milieu de tant de bonheur, comme il aime si souvent. Quand le réveil a sonné, il y avait longtemps que ce rêve était fini⁴². »

Visiblement, le rêve fait du bien. Il permet de retrouver en pensée les êtres aimés en attendant de pouvoir les revoir. Il donne à voir, dans une impression de vérité, ce dont on est privé au pensionnat, c'est-à-dire l'amour familial et la compagnie des jeunes filles. Parfois le rêve est éveillé :

« Chaque soir en me mettant au lit, je dis le chapelet des morts et ensuite je me croise les bras, je m'appuie le dos sur mes oreillers et je pense, c'est mon plaisir. Hier soir, je pris les souvenirs de

⁴² Prévost, *Journal...*, 27 décembre 1869.

Terrebonne et Marie-Louise pour sujet de mes pensées. [...] Je revoyais toujours Marie-Louise, belle comme la première fois que je l'ai vue dans ma vie, l'hiver, au mariage de M. Quevillon⁴³. »

Marie-Louise occupe souvent les pensées de Léandre. Elle appartient d'autant plus au domaine du fantasme qu'il s'agit d'une femme mariée. En effet, Léandre a fréquenté Marie-Louise du temps qu'elle était jeune fille et il semble qu'ils aient été très proches l'un de l'autre. Maintenant qu'elle est mariée et que lui-même est enfermé au pensionnat, leur relation est beaucoup moins étroite et suivie.

2.3 Le « moi » de Léandre-Coyteux Prévost

Ces quelques stratégies et pratiques adoptées par Léandre laissent entrevoir qu'en dépit de la grande rigidité de la vie de pensionnaire et malgré la volonté de l'institution d'empêcher toutes formes d'originalité, les collégiens parvenaient de diverses façons à se redonner une certaine part de liberté. Que ce soit par la correspondance, la musique, l'écriture ou la transgression, le jeune homme parvient à s'évader un peu, du moins virtuellement, d'un pensionnat contraignant. Ces pratiques ne sont pas simplement des « passe-temps » inventés par des collégiens qui s'ennuient. En plus d'être une forme d'adaptation aux contraintes de leur milieu de vie, ces pratiques sont toutes des signes d'un sentiment de soi affirmé. Il est intéressant de noter que malgré la volonté d'une institution de resserrer les rangs et d'effacer les différences entre les personnes, notamment en imposant un code

⁴³ Prévost, *Journal...*, 8 mars 1870.

vestimentaire et la vie en communauté, les individus parviennent à se démarquer et à affirmer leur individualité de différentes manières.

Le journal de Léandre-Coyteux Prévost ne laisse aucun doute sur la force du « moi » de son auteur. À sa lecture, et après avoir identifié les différentes stratégies par lesquelles il s'affirme, on ne peut que relativiser les conclusions émises dans la plupart des études du journal intime au Québec. Celles-ci soutiennent généralement que les journaux du XIX^e siècle sont peu intimes. Françoise Van Roey-Roux, par exemple, note que les journaux de cette période sont de type « externe », ne racontant pas la vie intérieure de leur auteur. Pierre Hébert, pour sa part, établit une typologie du « moi » dans les journaux québécois selon laquelle il faut attendre les années 1960 pour que les diaristes affirment véritablement leur « je ». D'après Hébert, les journaux d'ici présentent un « moi occulté » durant toute la période allant de 1840 à 1930. Ce « moi occulté » se caractériserait par une absence de toute subjectivité chez le diariste :

« [...] l'épisode conservateur qui marque tout le 19^e siècle à partir de 1840, où le *nous* désigne la "première référence", ne pouvait fournir un terrain propice à l'éclosion des valeurs individuelles. Toute une mythologie collective se déploie selon l'axe vertical Dieu-Clergé-État-Famille, où l'individu n'est pas vraiment une unité de compte⁴⁴. »

De plus, le diariste au « moi occulté » durant cette période :

⁴⁴ Hébert, *Le journal intime au Québec...*, p. 72.

« [...] ne souffre ni de la solitude, ni d'angoisse cependant : il s'harmonise à [un] monde structuré, hiérarchisé, à l'abri du doute et du questionnement⁴⁵. »

Ce qui revient à dire qu'il n'y aurait chez les diaristes aucune valeur accordée au sujet dans le processus de connaissance. Le journal d'Henriette Dessaulles, rédigé de 1874 à 1880, fait figure d'exception d'après Pierre Hébert. Il apparaît que le journal de Léandre-Coyteux Prévost est aussi une exception. Un adage populaire veut qu'une exception confirme une règle. Du point de vue scientifique, elle a au contraire pour effet de l'infirmier. Une seconde exception devrait nous amener à repenser, ou à tout le moins, à nuancer une typologie comme celle de Pierre Hébert.

La solitude et l'angoisse font partie de l'expérience que Léandre-Coyteux Prévost décrit dans son journal. L'ennui et l'éloignement des êtres aimés sont un des sentiments exprimés avec le plus d'ardeur et d'émotion par le jeune homme. L'angoisse de l'avenir et de la réussite est aussi un moteur d'écriture, les périodes d'examen le trouvent inquiet. L'orientation professionnelle qui, comme nous l'avons vu, devient un thème récurrent du journal à l'approche de la fin des études classiques est une autre source de préoccupation. Le jeune exprime très clairement ses doutes quant à ce qui l'attend et ne donne nullement l'impression de croire que son chemin est tout décidé à l'avance. Ce doute est le signe irréfutable d'une volonté d'autodétermination. S'il ne ressentait pas une certaine responsabilité face à son sort, le jeune homme ne serait certainement pas aussi préoccupé par cette question.

⁴⁵ Hébert, *Le journal intime au Québec...*, p. 78.

Sans être un rebelle, Léandre-Coyteux Prévost manifeste souvent une originalité et affirme de diverses manières son individualité par certains propos ou encore par ses décisions et ses gestes. Le simple fait d'avoir choisi d'écrire un journal est un indice d'une conscience de soi développée. Cependant, on retrouve d'autres indices dans le journal qui montrent bien que Léandre s'affirmait lui-même en manifestant son originalité et une certaine indépendance dans sa pensée et ses actions. Léandre n'apprécie pas toujours l'attitude des sœurs du couvent ou de ses professeurs. Cet esprit « critique » s'exprime aussi quelques fois à l'endroit de ses parents. Visiblement, il les aime et les respecte. L'importance accordée aux visites et à la correspondance témoigne de l'affection qui existait entre les membres de la famille Prévost. Le jeune homme fait cependant montre d'une certaine volonté de décider pour lui-même, en dépit de l'opinion de ses parents. C'est le cas notamment quant à l'orientation professionnelle qu'il entend choisir :

« Il [Dumont, un ami] m'écrit que papa et maman préféreraient me voir livré à l'étude du droit plutôt qu'à celle de la médecine. J'ai bien du goût pour le droit, mais je pense que sacrifier la médecine sera un sacrifice trop grand pour moi. Je considère qu'après le ministère du prêtre, celui de médecin est le plus beau qu'on puisse exercer ici-bas pour celui qui l'envisage sous le même point de vue que moi. Ne consacre-t-il pas sa vie à l'étude et au soulagement de la grande merveille du Créateur⁴⁶ ! »

En dépit de l'avis de ses parents, Léandre continue de se vouloir médecin. Il juge la profession médicale beaucoup plus noble que celle d'avocat, la plaçant juste après la

⁴⁶ Prévost, *Journal...*, 9 avril 1869.

vie religieuse. Le jeune homme a donc sa propre échelle de valeurs et préfère suivre son goût, au risque de décevoir ses parents. Il adopte la même attitude en décidant de prendre davantage de leçons de piano, même si son père considère que ce n'est plus nécessaire :

« Avant-hier, samedi, je me suis tout-à-coup [sic] décidé à prendre des leçons de musique de Saucier. Si je n'en ai pas pris jusqu'à présent, c'est qu'en partant, papa m'avait dit : "Coyteux, tu en sais bien assez à présent, tu n'as pas besoin de prendre de leçons de piano cette année." Pauvre père, j'ai bien compris que la raison qu'il apportait n'était que pour en voiler une autre et je n'ai pas insisté. Seulement, ces jours-ci, j'ai réfléchi et j'ai vu que je retirerais des avantages incalculables en prenant des leçons pour la première fois, d'un maître qui possédait à fond la théorie et la pratique surtout de cet art et je me suis résolu à prendre des leçons jusqu'à ce que je sorte, au printemps⁴⁷. »

Léandre s'accorde la liberté de prendre certaines décisions, même si ces dernières peuvent aller à l'encontre de l'avis de son père. Il illustre ici une capacité à prendre une distance vis-à-vis de l'opinion du père, à réfléchir par lui-même et à évaluer ce qui est bon pour lui. Il ne s'agit du reste pas d'une vraie désobéissance puisque le jeune homme semble croire que son père n'avait pas les moyens financiers de lui offrir ces leçons. Étant donné que les leçons qu'il envisage de prendre lui seront offertes par le collège pour le remercier de certains services rendus, l'obstacle financier tombe.

⁴⁷ Prévost, *Journal...*, 15 novembre 1869.

En quelques endroits, Léandre s'autorise des réflexions sur certaines normes ou règles de bienséance. On l'a déjà vu, lorsque la mère supérieure du couvent que fréquente sa sœur lui reproche d'embrasser deux de ses amies, Léandre n'accepte aucunement la remontrance et ne considère pas son attitude déplacée. À l'égard des règles qui régissent les rapports entre les élèves du collège, Léandre se permet quelques interprétations, d'autant que ces règles sont souvent non écrites :

« Hier, je m'adonnai à descendre à la lecture spirituelle, à côté d'un petit enfant dont la mine et les manières efféminées me font douter du véritable sexe. Il ne m'a jamais parlé depuis le commencement en vertu de cette coutume inexplicable ici qui met un abîme presque infranchissable entre la philosophie et les éléments, mais moi, je m'occupe peu de la coutume et je ne crains d'avilir mon titre de philosophe en me rendant populaire⁴⁸. »

Ainsi, Léandre est conscient de ces règles non écrites qui régissent les relations entre les individus en société, mais il ne les accepte pas toutes sans discernement. S'il juge qu'une règle n'a pas sa raison d'être, notamment celle qui régit les relations entre les collégiens ou encore celles entre les sexes, il semble capable de passer outre. Cette attitude démontre une autonomie. Ce qui ne veut pas dire qu'il conçoive que toutes les normes de bienséance soient ridicules et sans fondement :

« Je me suis trouvé au parloir près des demoiselles Demers et [?]. Je me suis levé et leur ai donné la main, mais j'en ai des remords, car je sais qu'on ne doit pas présenter la main aux demoiselles. Je

⁴⁸ Prévost, *Journal...*, 1^{er} février 1870.

le savais avant de le faire, mais il me semble pourtant qu'à une personne qu'on estime et qui ne nous est pas indifférente, il est plus rationnel de donner la main, que de se contenter d'un salut. J'ai fait mal et je le sens bien, car enfin, ces deux demoiselles ne sont pas sensées connaître mes intentions et elles me saluent d'après les règles. Mais enfin, pourquoi me condamneraient-elles! Qui ne fait pas des fautes dans la société⁴⁹! »

Ces réflexions, tout comme l'écriture du journal, l'expression musicale, les transgressions, les lectures personnelles, l'évasion par la rêverie ou encore les relations épistolaires plus ou moins autorisées, sont toutes des marques de l'existence d'une conscience d'un « moi » et d'une conscience de celui-ci. Il ne fait pas de doute, en lisant le journal intime, que Léandre est pourvu d'un fort caractère et d'une volonté de s'affirmer. Faut-il rejeter sans appel toutes les contraintes imposées par les autorités de toutes sortes pour démontrer l'existence d'une individualité et d'une subjectivité? Au contraire, il est beaucoup plus intelligent de négocier un espace entre la rébellion et la soumission dans lequel s'exprimer. Le compromis permet de tirer profit de la formation classique sans pour autant subir toutes les rigueurs de son pensionnat.

Ce « moi occulté » (qui devrait être, si l'on se reporte à la classification proposée par Pierre Hébert, celui de Léandre-Coyteux Prévost) serait une conséquence de la forte influence de la religion au Canada français. L'Église et la

⁴⁹ Prévost, *Journal...*, 23 janvier 1870.

Nation étant des valeurs suprêmes, l'individualisme aurait été très peu valorisé⁵⁰. Est-ce que l'influence de la religion aurait été forte au point d'étouffer l'individualité chez les diaristes canadiens-français? Il ne semble pas en être ainsi dans le cas qui nous occupe. Léandre paraît très croyant, mais cela ne semble pas l'empêcher de croire aussi en lui-même. En période d'examens, il prie ses saints protecteurs de l'aider à réussir. Cependant, cela est davantage une façon d'évacuer l'angoisse de la réussite qu'une façon de se déresponsabiliser. Au contraire, le jeune homme se fait très studieux en ces occasions et prend ainsi les moyens de sa réussite.

Si le journal de Léandre-Coyteux Prévost, d'Henriette Dessaulles ou encore le journal intime examiné par Stéphane Stapinsky dans son mémoire de maîtrise sont tous trois des journaux où le « moi » est très présent, comment expliquer alors que l'historiographie québécoise ait décrit les journaux du XIX^e siècle comme étant peu intimes et peu subjectifs? Il est probable que les journaux de cette époque aient été interprétés à la lumière des journaux intimes écrits à partir des années 1960 qui sont certainement revendicateurs. En comparaison, les journaux du siècle précédent paraîtront nécessairement timides et pudiques. En faisant une telle comparaison, on ne rend pas compte de la réalité. Léandre parle beaucoup de sa vie affective et émet souvent des opinions, mais certaines choses, telles que le désir ou la sexualité, ne sont pas explicitement évoquées. Il s'épanche abondamment sur les sentiments qu'il éprouve pour certaines jeunes femmes, mais le tout demeure très romantique. Cette retenue dans les propos ne doit toutefois pas être confondue avec un manque

⁵⁰ Hébert, *Le journal intime au Québec...*, p. 48.

d'affirmation de son libre arbitre ou de son jugement. À l'instar d'Henriette Dessaulles qui exprimait une forte personnalité, Léandre-Coyteux Prévost était certainement, si l'on se fie à son journal, un jeune homme au caractère bien affirmé et à la personnalité bien développée.

Conclusion

À la lecture du journal, on ne peut que constater combien le collège, même s'il s'avère stimulant à plusieurs égards, demeure une épreuve difficile pour l'élève pensionnaire. L'ennui, les brimades, le manque d'affection et l'insécurité par rapport à l'avenir sont quelques-uns des sentiments exprimés par Léandre dans ses cahiers intimes. Mais on y voit aussi les traces de réactions face à ce temps difficile. Pour alléger la lourdeur du pensionnat, le journal intime, le piano et le tabac consommé en cachette font office de pratiques nécessaires pour se différencier et se redonner une liberté. Une boîte de carton et une salle de musique deviennent des lieux refuges. L'évasion, prenant la forme du rêve ou d'une escapade illicite, permet de retrouver les êtres chers ou de briser la monotonie par une petite rébellion. Ces quelques stratégies qu'a adoptées Léandre durant ses années de formation devaient certainement être partagées par bon nombre d'élèves autour de lui. Et certains en ont sûrement inventé d'autres. Il est donc possible d'affirmer une certaine individualité au pensionnat, sans pourtant toujours enfreindre la norme. Les cahiers intimes sont un exutoire sans pareil pour exprimer un esprit critique qui ne serait pas bienvenu dans une salle de classe. Léandre n'a rien d'un rebelle ou d'un revendicateur, mais il se permet tout de même certaines critiques. Il prend des décisions pour lui-même, même

si elles vont parfois à l'encontre de l'opinion de ses parents. Cela n'a rien d'un « moi » complètement soumis. Au contraire, c'est la preuve d'une affirmation du jugement. Les préoccupations angoissées de Léandre face à son avenir sont un autre signe d'une conscience de l'individualité. Bien qu'il semble s'en remettre entièrement à son directeur, le rite de la prise de décision est une occasion d'éprouver son choix de carrière par le dialogue avec un adulte de confiance. Il ne faut pas y voir une démission de l'individu face à l'avenir, ni y voir de l'introversio dans le fait de ne pas la critiquer ouvertement l'autorité. Le collégien est conscient qu'il a intérêt à réussir son cours classique. On devrait plutôt y voir une tension entre l'acceptation complète des règles du jeu et le refus de se mouler au modèle proposé.

Conclusion

Après que Léandre eût passé par le processus de la prise de décision, le journal change de ton. Se sentant visiblement plus léger, le jeune homme revient à des préoccupations plus terre-à-terre dictées par les différentes activités qui rythment la vie du pensionnat. Parmi celles-ci, son départ n'est pas la moindre. Bien que ce soit aussi une période d'effervescence pour le collégien, il apparaît beaucoup plus serein maintenant qu'il entrevoit la lumière au bout du tunnel. Il écrira même ceci : « Je suis bien maintenant, j'ai communié ce matin et maintenant, je n'ai plus qu'une chose qui m'occupe, c'est mon départ. Je pense que jeudi de cette semaine on ne me verra pas ici, si papa vient, je m'en vais¹. » C'était le dimanche 17 avril 1870, dernière entrée d'un journal qui aura accompagné Léandre durant sa dernière année au pensionnat.

Cette sérénité n'est pas représentative de la dernière année d'études du diariste. L'expérience du pensionnat dont fait part Léandre est bien davantage caractérisée par l'ennui, la monotonie et la douleur de ne pas voir le temps passer plus vite. Son témoignage révèle ses sentiments et permet d'analyser comment ils se manifestent. Les nombreuses et diverses restrictions, voire privations, qu'elles soient matérielles ou affectives, alourdissent cette période de la vie qui semble ne jamais vouloir finir. Les contraintes imposées par cette vie monacale sont allégées,

¹ Prévost, *Journal...*, 17 avril 1870.

occasionnellement, par une sortie, l'arrivée d'une lettre ou encore la visite d'un être cher, mais somme toute, les conditions de vie au collège ont été difficiles à supporter pour Léandre-Coyteux Prévost.

L'institution influence directement la pratique et donc la forme du journal. Le rythme, les fluctuations, les moments privilégiés d'écriture et les thèmes abordés sont façonnés par le quotidien imposé par le pensionnat. Le rythme des entrées est déterminé par l'horaire strict du collège, les moments d'écriture sont fonction de l'ordre du jour et les lieux choisis pour s'y adonner sont les mêmes que pour le travail scolaire. Ainsi, même les moments consacrés à soi subissent le dictat du pensionnat, que ce soit dans le temps ou dans l'espace accordé à l'intime. La vie en communauté étant ce qu'elle est, les endroits où être seul sont rares, et il faut savoir se ménager un espace d'intimité à l'intérieur du groupe. La salle d'étude, parce qu'elle est silencieuse, semble avoir été l'endroit le plus susceptible de donner une intimité relative.

Dans sa dimension expressive, le journal donne à voir les préoccupations et les états d'âme d'un jeune homme devant se plier aux règles d'une institution forte. Mais cette acceptation des règles ne va pas de soi. La tension entre la volonté de réussir le cours et celle de se libérer de cette vie contraignante est vive. Si Léandre parle souvent de son désir de quitter le pensionnat, il veut cependant avoir la fierté de dire qu'il a fait un cours complet. Car il est conscient de la reconnaissance sociale accordée à ce type de parcours. Toutefois, le prix de cette réussite est élevé si l'on se fie aux lamentations du diariste.

Cette tension se manifeste par l'attitude et les diverses pratiques de Léandre. Les rigueurs dont il se plaint, il ne les subit pas en toute passivité. Le journal est sans doute la pratique la plus éloquente à cet égard, car elle lui permet d'exprimer ses sentiments et certaines opinions. Ouvertement, Léandre ne critique jamais l'institution et sa direction, mais dans ses cahiers personnels il n'hésite pas à évacuer certaines frustrations et à remettre en cause certaines décisions de la direction. À défaut de confronter l'autorité, Léandre l'invective et la critique en secret. Par ailleurs, parce qu'il ne peut parler à un proche de ses états d'âme, le journal devient un confident de substitution. Ce faisant, il se redonne une vie intime et sentimentale brimée dans un cadre où l'on est constamment en présence des autres. De même, la correspondance, la rêverie, la musique, les lectures personnelles sont quelques autres pratiques à travers lesquelles Léandre peut espérer s'évader un peu de l'ordinaire monotone et contrôlé du pensionnat.

Toutes ces pratiques révélées par le journal peuvent être considérées comme des stratégies grâce auxquelles le jeune homme parvient à mieux vivre son passage au pensionnat. Ayant visiblement saisi l'importance de la reconnaissance sociale attachée à la formation classique, Léandre négocie une forme de compromis entre la totale soumission à l'institution et la rébellion. L'emprise de l'institution est très forte, il n'y a pas de doute, mais Léandre a réussi à aménager un espace qui lui appartient. Ces quelques stratégies permettent au collégien de mieux supporter sa scolarité. Elles sont de surcroît le signe d'une personnalité et d'une individualité bien affirmées. Nul doute que le jeune Prévost avait développé un souci de soi et une

conscience certaine de son « moi ». Le simple fait de tenir un journal, d'y livrer ses états d'âme et ses réflexions en est une solide preuve.

Parler de ses angoisses, de ses aspirations n'est certainement pas le fait d'une personnalité au « moi occulté ». Le fait de s'épancher, de parler de ses amitiés, de ses amours et de ce que cela provoque en lui est le signe d'une vie intérieure bien réelle. Remettre en question la pédagogie d'un professeur et mettre en doute la pertinence d'une règle de bienséance est assurément l'indication d'une capacité à exercer un jugement personnel. Il est donc nettement exagéré de dire que les journaux du XIX^e siècle ne laissent aucunement transparaître le « moi » de leurs auteurs. Bien sûr, on dénote une certaine pudeur dans le propos, mais il ne faudrait pas prendre cette retenue pour une absence de subjectivité. Ce n'est absolument pas le cas du journal de Léandre-Coyteux Prévost, tout comme ce ne fut pas le cas pour celui d'Henriette Dessaulles. Ces deux exemples, l'un masculin, l'autre féminin, écrits tous deux à une période très similaire de la vie, laissent penser qu'il faudrait relire les journaux de cette époque et réévaluer la place accordée au « moi » dans cette pratique qu'on peut sans hésiter qualifier d'intime.

Bibliographie

Sources manuscrites et imprimées

Canada. Montréal. Archives nationales du Québec, *Journal intime de Léandre-Coyteux Prévost durant ses années au Collège de Montréal, Fonds Famille Prévost*, P268, S5, SS1, D1. Septembre 1869 à avril 1870.

Canada. Saint-Jérôme. Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Élie J. Auclair, « Le docteur Léandre-Coyteux Prévost », *L'Ami de l'Orphelin*, 1914.

Canada. Montréal. Archives des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. M.A. Nercam. *Notes de M.A. Nercam, directeur du Collège de Montréal, sur les moyens d'émulation pour les élèves : notes, récompenses, punitions*, 1852, 7 pages.

Canada. Montréal. Archives des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Jean-Baptiste Curatteau, *Règlement du Collège de Montréal pour les externes*, XVIII^e siècle.

Henriette Dessaulles. *Journal*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1989. 669 p.

Sur la famille Prévost

Demers Flibotte, Ghislaine. « La Maison blanche de Saint-Jérôme, Maison Prévost », dossier spécial sur le site internet de La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord.

Laurin, Serge. *Rouge, Bleu. La saga des Prévost et des Nantel*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999. 284 p.

Outils bibliographiques et ouvrages de référence

Lejeune, Philippe. *Bibliographie des études françaises sur la littérature personnelle et les récits de vie*. Nanterre, Centre de sémiotique textuelle, Université Paris X, 1984. 8 volumes.

Rouillard, Jacques (dir.). *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Montréal, Éditions du Méridien, 1993. 354 p.

Littérature personnelle

« Authenticité et littérature personnelle », numéro préparé par Daphni Beaudoin, *Tangence*, no. 45 (octobre 1994). 163 pages.

« Écrire ». *Adolescence*, vol 4, no 1, printemps 1986. 163 p. (les fonctions de l'écriture chez les adolescents).

« La littérature personnelle ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 9, (hiver-printemps 1985), p. 13-99.

Artières, Philippe et Kalifa, Dominique, dir. *Histoire et Archives de soi*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2002. 372 p.

Didier, Béatrice. « Autoportrait et journal intime ». *Corps Écrit*, no 5, (1983), p. 167-182.

Didier, Béatrice. *Le journal intime*. Paris, PUF, 1976. 205 p.

Foucault, Michel. *Histoire de la sexualité III, Le souci de soi*. Paris, Gallimard, 1984. 334 p.

Foucault, Michel. « L'écriture de soi ». *Corps écrit*, 5 (1983), p. 3-23.

Girard, Alain. *Le Journal intime*. Paris, PUF, 1963. 638 pages.

Gusdorf, Georges. *Les Écritures du moi*. Paris, Éditions Odile Jacob, 1991. 504 p.

Hébert, Pierre. *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*. Montréal, Fides, 1988. 209 p.

Hébert, Pierre. « Pour une évolution de la littérature personnelle au Québec : l'exemple du journal intime ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 9 (hiver-printemps 1985), p. 13-37.

Hubert, Ollivier. « Littérature, représentations de soi et mobilité sociale dans le Québec du XIX^e siècle ». *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 3 (septembre-décembre 2003), p. 455-473.

Lamonde, Yvan. *Je me souviens: la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. 275 p. (Coll. «Instrument de travail »).

Lejeune, Philippe et Catherine Bogaert. *Le journal intime. Histoire et Anthologie*. Paris, Textuel, 2006. 506 p.

Lejeune, Philippe et Catherine Bogaert. *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*. Paris, Textuel, 2003. 214 p.

Lejeune, Philippe. *Les brouillons de soi*. Paris, Éditions du Seuil, 1998. 426 p.

Lejeune, Philippe. *Cher cahier....* Paris, Gallimard, 1989. 259 p.

Lejeune, Philippe. *Le Pacte autobiographique*. Paris, Éditions du Seuil, 1975. 381 p. (Coll. « Poétique »).

Leleu, Michèle. *Les journaux intimes*. Paris, PUF, 1952. 354 p.

Rioux, Jean-Pierre. « L'historien et les récits de vie ». *Revue des sciences humaines*, no 191 (1983), p. 25-32.

Stapinsky, Stéphane. *Les représentations du moi dans le journal intime d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx (1914-1916)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1994. 163 p.

Van Roey-Roux, Françoise. « La littérature intime. Modes et classifications ». *Québec français*, no 63 (octobre 1986), p. 22-24.

Van Roey-Roux, Françoise. *La littérature intime au Québec, de 1760 à 1979*. Thèse de Ph.D. (Études françaises), Université de Montréal, 1981. 487 p.

Masculinité et adolescence

Hudon, Christine et Louise Bienvenue. « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 4 (2004), p. 481-508.

Hudon, Christine et Louise Bienvenue. « Pour devenir un homme, tu transgresseras... : Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939) ». *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no 3 (sept. 2005), p. 485-511.

Levi, Giovanni et Jean Claude Schmitt (dir.). *L'histoire des jeunes en Occident*. Paris, Éditions du Seuil, 1996. 2 volumes. (Coll. « L'univers historique »).

Thiercé, Agnès. *Histoire de l'adolescence 1850-1914*. Paris, Belin, 1999. 329 p.

Tosh, John. *Manliness and Masculinities in Nineteenth-Century Britain*. London, Pearson Longman, 2005. 219 p.

Éducation, collèges classiques

Dufour, Andrée. *Tous à l'école: État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*. Montréal, Hurtubise HMH, 1996. 271 p.

Caspar, Pierre et al. *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*. Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2005, 501 p.

Corbo, Claude. *La mémoire du cours classique au Canada français (1620-1970)*. Montréal, Fides, 1978.

Galarneau, Claude. *Les collèges classiques au Canada français*. Montréal, Fides, 1978. 287 p. (Coll. « Bibliothèque canadienne-française : Histoire et documents »).

Gerbod, Paul. *La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX^e siècle*. Paris, Hachette, 1968. 272 p.

Maurault, Olivier. *Le Collège de Montréal, 1767-1967*, Montréal, Édouard Gagnon p.s.s., 1967. 574 p.

Renaud, Normand. « Les collèges classiques : la maison d'enseignement, le milieu d'études, les fins et les moyens ». *Études littéraires* (Didactique et littérature dans les collèges classiques du Québec), vol. 14, no 3 (décembre 1981), p. 415-438.

Intimité

Aries, Philippe et Georges Duby (dir.). *Histoire de la vie privée, 4, De la Révolution à la Grande Guerre, 1730-1840*. Paris, Seuil, 1987. 621 p.

Brunet, Manon et Serge Gagnon (dir.). *Discours et pratiques de l'intime*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 267 p.